

# **Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique : une évaluation externe**

## **Rapport technique principal**

Auteurs :

Amitav Rath (chef de programme),  
Rasigan Maharajh, Kathryn Touré et Moses Mbangwana

Collaborateurs :

Christopher Smart et Onguéné Essono

Présentation initiale : avril 2008

Rapport révisé : août 2008



## Table des matières

<b>Acronymes</b> .....	<b>5</b>
<b>Section 1 – Contexte et objectif</b> .....	<b>7</b>
1.1 Contexte .....	7
1.2 But .....	8
1.3 Méthodologie .....	9
1.4 Processus .....	11
1.5 Collecte et analyse des données .....	15
1.6 Échéancier de l'évaluation .....	16
1.7 Mesures prises par suite des commentaires du secrétariat de l'ATPS .....	17
1.8 Contraintes et limites .....	17
1.9 Portée et structure du rapport .....	18
1.10 Remerciements .....	19
<b>Section 2 – Objectifs et activités</b> .....	<b>21</b>
2.1 Contexte historique .....	21
2.2 Organisation, objectifs et programmes .....	23
2.3 Programmes de soutien à la recherche .....	25
2.4 Diffusion et communication .....	27
2.5 Pays et sections nationales .....	29
2.6 Viabilité du réseau : ressources et gouvernance .....	32
2.7 Résultats attendus .....	35
2.8 Évaluations .....	36
<b>Section 3 – Faits saillants</b> .....	<b>38</b>
3.1 Introduction .....	38
3.2 Programmes de soutien à la recherche .....	39
3.3 Diffusion des résultats de recherche .....	45
3.4 Autres activités de diffusion .....	49
3.5 Ateliers nationaux .....	50
3.6 Pays et sections nationales .....	51
3.7 Viabilité du réseau : gestion, ressources et gouvernance .....	53
<b>Section 4 Conclusion</b> .....	<b>61</b>
4.1 Efficience .....	61
4.2 Cohérence avec les objectifs en matière de développement : rétrospective et perspective .....	62
4.3 Efficacité .....	65
4.4 Viabilité .....	65
4.5 Réalisations de l'ATPS .....	65
4.6 Principales limites et contraintes .....	66
4.7 Mot de la fin .....	68
<b>Section 5 Recommandations</b> .....	<b>71</b>
5.1 Gouvernance .....	71
5.2 Plan institutionnel .....	72
5.3 Renforcement des capacités .....	72
5.4 Soutien à la recherche .....	72
5.5 Communication et diffusion .....	72
5.6 Enjeux opérationnels .....	73
5.7 Enjeux sexospécifiques .....	73

<b>Annexes</b> .....	<b>75</b>
Annexe 1 : Mandat d'évaluation.....	76
Annexe 2 : Équipe d'évaluation .....	77
Annexe 3 : Personnes rencontrées dans le cadre d'entrevues .....	80
Annexe 4 : Sections nationales, coordonnateurs, personnes-ressources, ressources et activités.....	83
Annexe 5 : Affectation des ressources financières .....	95
<b>Références</b> .....	<b>99</b>

## Acronymes

ABSF	African Biotechnology Stakeholders Forum (Forum africain des parties prenantes en biotechnologie)
ACA	Analyse coûts-avantages
Asdi-SAREC	Département de la coopération pour la recherche (SAREC), un des cinq services de secteur spécialisé de l'Asdi (Agence suédoise de coopération internationale au développement)
ATPS	African Technology Policy Studies (Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique)
AWSTF	African Women in Science and Technology Forum (Forum des femmes africaines en science et technologie)
AYFST	African Youth Forum on Science and Technology (Forum de la jeunesse africaine sur la science et la technologie)
CAD	Comité d'aide au développement
CAET	Centre africain pour les études technologiques
CD-ROM	Disque compact à lecture seule
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CREA	Consortium pour la recherche économique en Afrique
CSIR	Council for Scientific and Industrial Research (Conseil pour la recherche scientifique et industrielle – CSIR (Ghana))
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale (Pays-Bas)
CV	Curriculum vitae
DAP	Document d'approbation de projet
DG	Directeur général
DGIS	Directoraat-Generaal Internationale Samenwerking (Netherlands)/Direction générale de la Coopération internationale – Pays-Bas
DPI	Droits de propriété intellectuelle
DSRP	Document(s) de stratégie de réduction de la pauvreté
EATPS	Eastern Africa Technology Policy Studies (Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique orientale)
FCRSS	Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé
FFPM	Forces, faiblesses, possibilités et menaces
FSI	Fournisseur de services Internet
ICTSD	International Centre for Trade and Sustainable Development (Centre international pour le commerce et le développement durable)
IERI	<b>Institute for Economic Research on Innovation</b> (Institut de recherche économique sur l'innovation)
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
InfoDev	Programme Information pour le développement
IPS	Innovation, politique et science (domaine de programme)
ITS	Innovation, technologie et société (programme)
KIST	Kigali Institute of Science and Technology (Institut de science et de technologie de Kigali)
MAXFACTA	Maximizing Facts on HIV/AIDS – Groupe de jeunes

NCST	National Council of Science and Technology (Conseil national des sciences et de la technologie – Ouganda)
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NISER	Nigeria Institute of Social and Economic Research (Institut pour la recherche sociale et économique du Nigéria)
NSTC	National Science and Technology Council (Conseil national des sciences et de la technologie – Zambie)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PST	Politique scientifique et technologique
ROCARÉ	Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation
SADC	Southern Africa Development Community (Communauté de développement de l'Afrique australe)
SciDev	Réseau sciences et développement
sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
SNI	Systèmes nationaux d'innovation
S-T	Science et technologie
STEPRI	Science and Technology Policy Research Institute (Institut de recherche sur les politiques scientifiques et technologiques – (Ghana)
STI	Science, technologie et innovation
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNU-INTECH	Institut pour les technologies nouvelles de l'Université des Nations Unies
UNU-MERIT	Centre de recherche et de formation économique et sociale de Maastricht sur l'innovation et la technologie de l'Université des Nations Unies
USAID	Agence américaine pour le développement international
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
WATPS	Western Africa Technology Policy Studies (Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique occidentale)
YADSTI	Youth Agency for Development of Science, Technology and Innovation (Agence de la jeunesse pour le progrès de la science, de la technologie et de l'innovation)

## Section 1 – Contexte et objectif

### 1.1 Contexte

1. Le Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS) ne date pas d'hier, et ses relations avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) non plus<sup>1</sup>. En effet, l'ATPS voyait le jour au début des années 1980 dans le cadre d'une série d'ateliers sur la politique technologique financés par le CRDI et organisés dans trois pays d'Afrique. Deux réseaux régionaux ont été créés dans la foulée de ces ateliers, un pour l'Afrique orientale (EATPS) et l'autre pour l'Afrique occidentale (WATPS). Ces réseaux ont accordé des bourses de recherche par concours et permis la création de mécanismes pour renforcer les capacités de recherche et favoriser l'établissement de liens entre les chercheurs et les responsables des politiques en matière de science, technologie et innovation (STI). En 1994, ils fusionnaient en un même réseau, l'ATPS, sous l'égide du CRDI et à titre de secrétariat mi-indépendant. C'est en 2001 que l'ATPS devient un organisme indépendant. Depuis 1994, le réseau reçoit un soutien financier du CRDI<sup>2</sup> (et d'autres bailleurs de fonds) et conserve avec lui d'étroites relations.

2. Des échanges continus entre l'ATPS et le CRDI concernant la réalisation d'une évaluation officielle du réseau ont donné lieu à un accord en mars 2007 sur le bien-fondé de cette démarche. Il s'agissait d'une évaluation externe indépendante devant inclure une évaluation organisationnelle de l'ATPS. Les travaux seraient financés et gérés par le CRDI avec la participation de l'ATPS. La décision conjointe de mener cette évaluation indépendante a été prise alors que des changements importants touchaient autant l'ATPS que le CRDI. Le secrétariat de l'ATPS vivait certains changements au sein de sa direction<sup>3</sup> et se trouvait en période de planification stratégique pour 2008-2011. Pour sa part, le CRDI lançait, à la fin de 2005, un nouveau domaine de programme<sup>4</sup> intitulé Innovation, politique et science (IPS), suivi de ce qui était alors l'*initiative de programme* (ou sous-programme) Innovation, technologie et société (ITS) en juin 2006, soit au moment même où une phase de financement de base pour l'ATPS touchait à sa fin. Bien que le CRDI ait toujours soutenu des travaux de recherche portant sur les politiques en matière de science et technologie (S-T) et d'innovation, le nouveau domaine de programme visait à réorienter la recherche vers ce secteur thématique. Dans leurs soumissions stratégiques présentées au Conseil des gouverneurs du CRDI en 2006, les responsables du programme ITS indiquaient leur intention de tirer parti des investissements déjà faits en matière de STI en Afrique. En collaboration avec des partenaires régionaux tels que l'ATPS et le NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), ils désiraient repérer les lacunes stratégiques dont souffre le soutien à la recherche portant sur les enjeux

---

<sup>1</sup> Pour de plus amples renseignements sur le réseau ATPS, visitez [www.atpsnet.org](http://www.atpsnet.org); pour le CRDI, voir [www.crdi.ca](http://www.crdi.ca).

<sup>2</sup> La dernière subvention du CRDI accordée à l'ATPS prenait fin en juin 2006. Par la suite, l'ATPS a fait trois demandes de soutien, mais aucune nouvelle bourse ne lui a été octroyée.

<sup>3</sup> Le secrétariat de l'ATPS est dirigé par un directeur général (DG) nommé par le conseil. Le DG de l'ATPS quittait la direction du secrétariat à la fin de 2005 pour un congé sabbatique au cours duquel il devait agir à titre de conseiller économique principal du président du Nigéria. Durant cette période, c'est le directeur de la recherche qui assumait la direction du secrétariat à titre de directeur général intérimaire avec l'aide occasionnelle du DG en congé. Le DG reprenait la direction brièvement en mars 2007 avant de remettre sa démission, le 30 juin 2007. Un nouveau directeur de la recherche nommé en juin 2007 joignait donc le secrétariat à temps plein le 1<sup>er</sup> septembre 2007, avec le titre officiel de directeur. Le conseil supprimait alors le poste de directeur général et réunissait sous une même fonction de directeur, les rôles et les responsabilités du DG et du directeur de la recherche et de la formation. L'ancien directeur général intérimaire remettait sa démission peu de temps avant la visite d'évaluation, en octobre 2007 et, en novembre, le conseil redonnait au responsable du poste de direction le titre de directeur général.

<sup>4</sup> Le domaine de programme Innovation, politique et science (IPS) du CRDI est responsable de la programmation dans le secteur des recherches sur les politiques de STI. Par conséquent, le soutien destiné au réseau ATPS devait être accordé à ce programme.

importants et émergents dans la région. Le réseau ATPS avait alors été sélectionné comme organisation central susceptible de contribuer à la réalisation des objectifs du programme en Afrique. Les responsables du programme du CRDI devaient tenir compte des travaux déjà financés par le Centre en matière de politique scientifique et technologique (PST) en Afrique, tirer les leçons appropriées, puis élaborer un cadre stratégique avec des partenaires clés afin de guider le soutien et l'orientation du programme durant les trois à cinq prochaines années<sup>5</sup>.

## **1.2 But**

3. Les objectifs généraux de cette évaluation étaient d'informer le CRDI (et peut-être d'autres partenaires financiers) sur les meilleures façons d'appuyer financièrement l'ATPS dans le futur et d'aider ce dernier en lui procurant un retour d'information de ses parties prenantes à propos de son prochain cadre stratégique. L'évaluation avait pour but principal de permettre au CRDI et à l'ATPS de déterminer, chacun en fonction de ses propres besoins, les avantages et la valeur que représente le financement octroyé à l'ATPS en examinant les extrants, la portée, les résultats et les incidences possibles.

4. D'emblée, il a été admis que l'ATPS était composé d'un très grand nombre d'importants intervenants dispersés sur un vaste territoire. On comptait parmi ceux-ci les bailleurs de fonds actuels, tels que l'Asdi-SAREC, ainsi que le gouvernement des Pays-Bas et peut-être aussi d'autres sources antérieures de soutien comme la Carnegie Corporation de New York et la Fondation Rockefeller. Les parties prenantes incluaient également les responsables des politiques au sein des gouvernements africains intéressés par la recherche et l'élaboration de politiques en STI, mais aussi, de manière tout aussi importante, les membres des sections nationales du réseau ATPS, surtout des chercheurs et des artisans des politiques de divers pays. Dans une moindre mesure, l'ATPS comptait également parmi ses intervenants potentiels des personnes intéressées par les enjeux de la recherche sur les politiques en STI et du développement en Afrique. Les principaux destinataires de cette évaluation étaient le CRDI, qui a demandé et financé l'étude, de même que le réseau ATPS et les membres de ses différentes sections nationales. Cependant, puisque l'auditoire prévu incluait d'autres intervenants importants, des mécanismes ont été mis en place pour obtenir les points de vue et les témoignages d'une communauté élargie.

5. Durant les discussions préliminaires avec le CRDI, il a été décidé d'établir plusieurs activités et composantes en lien direct avec l'ATPS et ses éléments constitutifs afin de maximiser la valeur de l'évaluation. De plus, pour tenir compte des différentes parties intéressées, l'étude devait se pencher sur la recherche en STI dans un contexte plus vaste et sur l'utilisation des résultats subséquents.

6. Les objectifs de l'évaluation<sup>6</sup> étaient donc les suivants :

- Consigner les résultats du travail de l'ATPS, soit ses extrants, sa portée, ses retombées et ses répercussions possibles. Il s'agissait, par conséquent, d'évaluer les incidences globales du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS), notamment sa contribution sur le plan de la recherche, du renforcement des capacités et de l'élaboration des politiques, en plus des autres résultats et influences découlant de son travail, surtout pour la période 2001-2007, sans perdre de vue l'évolution historique et les phases antérieures de l'ATPS. De plus, il

---

<sup>5</sup> Document d'approbation de projet du CRDI soumis pour évaluation, DAP n° 104316.

<sup>6</sup> Ces objectifs ont été préparés à Nairobi en collaboration avec l'ATPS et acceptés par le CRDI. Le Centre a commandé une étude parallèle dans laquelle sont cartographiés certains des principaux défis régionaux concernant la recherche en matière de politiques en science, technologie et innovation.



conviendrait de garder à l'esprit le contexte et le rôle des investissements et du soutien des bailleurs de fonds, plus précisément du CRDI.

- Mesurer l'efficacité et l'efficience de l'ATPS dans l'atteinte des objectifs énoncés ainsi que les forces et les faiblesses des structures du réseau concernant, entre autres, le modèle institutionnel, la gouvernance, les stratégies, les liens entre le secrétariat et les sections nationales de même qu'entre les activités de recherche, les politiques et le renforcement des capacités et ce, en gardant à l'esprit le contexte émergent en Afrique et dans les pays où le réseau a été le plus actif.
- Tirer les leçons pertinentes dictées par les forces et les faiblesses de l'ATPS par rapport à l'état actuel de la demande pour accroître les connaissances dans ce domaine en Afrique et par rapport aux structures nationale et régionale mises à la disposition des chercheurs.
- Aider l'ATPS et ses parties prenantes à élaborer un nouveau plan d'orientation stratégique quinquennal (2007-2012).

7. Les responsables du programme du CRDI estimaient cette évaluation importante pour leur programmation future. Elle s'avérait également pertinente pour d'autres sections du Centre et pour certaines questions à l'étude au sujet du financement des réseaux et de la valeur des différents modes de soutien. Conformément aux principes de collaboration entre les donateurs, le CRDI a informé les bailleurs de fonds de l'ATPS de la démarche en cours, puis il a cherché à obtenir leur participation active à des groupes de discussion ainsi qu'à la rencontre annuelle de l'ATPS où l'on prévoyait présenter les résultats préliminaires.

### **1.3 Méthodologie**

8. En se fondant sur le mandat d'évaluation, sur les objectifs du programme IPS et sur les rencontres tenues avec le secrétariat de l'ATPS en juin et en juillet 2007, il a été décidé que cette évaluation reposerait sur divers éléments tirés d'approches et de méthodes d'évaluation connues. Les parties se sont entendues sur la nécessité d'effectuer une évaluation de la responsabilité, en accordant une large part à l'évaluation des enseignements tirés<sup>7</sup>, de même qu'à une évaluation stratégique prospective. Ce type d'évaluation devait aider le CRDI et les divers intervenants de l'ATPS à cerner les enjeux clés pour l'orientation future en tenant compte du contexte et des besoins de développement dans les pays qui participent à la recherche sur les politiques en STI. Plus tard, le but de l'évaluation est passé d'un processus mettant l'accent sur les enseignements tirés à un processus axé sur la reddition de comptes.

9. Les premières discussions qui ont eu lieu en juillet<sup>8</sup> ont porté, entre autres, sur la meilleure façon de juger ou d'évaluer les extrants et les résultats de l'ATPS. En juin, un examen initial et rapide des documents a servi de prélude à la première visite de terrain de l'évaluateur technique principal. Il a montré qu'un grand volume de documents variés<sup>9</sup> existaient, ce qui permettait l'emploi d'un « modèle

---

<sup>7</sup> L'évaluation de la responsabilité fournit de l'information sur le rendement et les résultats. Elle sert avant tout de mécanisme de contrôle. L'évaluation des enseignements tirés offre en général de l'information utile à la création de meilleures pratiques capables d'améliorer les activités et d'accroître le rendement organisationnel (voir le document « Sida-Evaluation Manual », 2004, p. 12). Ingie Hovland (2007) passe en revue les meilleures pratiques pour évaluer des organisations vouées à la recherche en matière de politiques et propose également de nombreux outils méthodologiques pratiques.

<sup>8</sup> Discussions dirigées par l'évaluateur technique principal et consignées dans les notes transmises au CRDI, à l'ATPS et aux bailleurs de fonds – Amitav Rath, Données générales pour l'évaluation de l'ATPS et compte rendu des rencontres tenues à Ottawa, à Nairobi, à Dar es Salaam et à Pretoria en juillet 2007.

<sup>9</sup> Sur le site Web de l'ATPS et dans les dossiers du CRDI.

logique de programme <sup>10</sup> » reconnu, puisque les intrants (toutes les ressources qui contribuent aux activités du programme), l'ensemble des activités de l'ATPS et les extrants (produits des activités) pouvaient être colligés sans grande difficulté.

10. Les résultats de recherche sont parmi les plus importantes mesures des extrants pour un réseau d'appui à la recherche comme l'ATPS. Même si les « chiffres » offrent une indication précieuse, ils doivent être jaugés en fonction de leur qualité, ce qui est bien plus compliqué qu'il n'y paraît<sup>11</sup>. L'évaluation des résultats est toujours complexe. Certains résultats figuraient dans les documents de l'ATPS, mais il était à prévoir que l'évaluation de l'ensemble des résultats exigerait un travail plus approfondi. L'évaluation de l'efficacité et de l'efficience comporte sensiblement les mêmes difficultés et une méthode courante consiste à comparer les résultats à ceux obtenus par d'autres organismes.

11. Une suggestion initiale proposait de comparer l'ATPS à d'autres réseaux similaires (p. ex., le Consortium pour la recherche économique en Afrique [CREA]), mais cette avenue s'est avérée impraticable<sup>12</sup>. Toutefois, la décision a été prise ultérieurement de juger les résultats en fonction des objectifs, des plans, des activités, des extrants et des cibles figurant dans les documents de l'ATPS produits entre 2000 et 2007, soit les plans stratégiques, les demandes de subventions, les rapports annuels et d'autres rapports comme la demande de subvention présentée par l'ATPS ainsi que les documents d'approbation des organismes subventionnaires. Certains efforts ont également été déployés pour évaluer le progrès du réseau après son indépendance en 2001 au moyen de comparaisons avant-après.

12. Le schéma d'évaluation devait tenir compte de la structure du réseau de l'ATPS : un conseil honoraire indépendant qui propose des lignes directrices générales, un secrétariat doté d'un effectif à temps plein – instrument clé pour l'exécution des activités du réseau – et de nombreuses sections nationales qui emploient des coordonnateurs et auxquelles adhèrent des membres. Les réseaux sont de précieux outils pour réaliser de multiples objectifs et sont particulièrement efficaces pour accroître les capacités de recherche. Un avantage notable découle du fait que tout savoir n'est pas érigé en système organisé et qu'il est important d'établir des liens avec les contextes et les éléments tacites. Pour les membres individuels du réseau, l'accès aux ressources financières et au savoir, les possibilités de carrière et d'emplois, de même que l'accès aux décideurs représentent souvent les plus grands avantages. En ce qui a trait au réseau dans son ensemble, certaines dimensions additionnelles reflétant la santé, l'activité et l'incidence du réseau peuvent être évaluées non seulement à l'aide des extrants et des résultats collectifs quantifiables, mais également par le truchement des témoignages exprimés par les

---

<sup>10</sup> Il s'agit d'un modèle d'évaluation classique qui examine les intrants, les activités et les extrants pour aboutir aux résultats et aux incidences. Les résultats correspondent habituellement aux résultantes à court terme et les incidences aux résultats à long terme. Le modèle logique s'appuie sur une relation linéaire simple : les intrants doivent être disponibles pour que les activités aient lieu, les activités doivent être menées à bien pour produire des extrants et ces derniers doivent être mis à contribution pour obtenir des résultats.

<sup>11</sup> Les évaluations de la qualité sont difficiles à réaliser, car les évaluateurs ont souvent des opinions divergentes. On cherchera donc à vérifier la qualité en consultant les revues scientifiques à comité de lecture et les index de citations. L'utilisation de ces index pour évaluer les résultats de recherche dans les pays en développement pose également problème, puisque la demande et les vitrines pour ces recherches y sont moins nombreuses. Quant aux index internationaux, ils peuvent éloigner le travail des contextes locaux plus pertinents. Toutes les évaluations qualitatives ont donc été utilisées avec précaution. Les ressources et le temps alloués rendaient impossible la réalisation d'une évaluation plus approfondie de tous les résultats de recherche.

<sup>12</sup> Plusieurs documents constitutifs et stratégiques relatifs à l'ATPS, par exemple le document de stratégie de l'ATPS (1997), citaient l'AERC en modèle et mentionnaient comme objectif la construction d'un nouveau réseau qui obtiendrait le même succès. De nombreux documents du CRDI, dont l'ouvrage de Phillip English « *Research Networks in Africa* », 1992-1993, soulignent que l'AERC et l'ATPS ont en commun certaines caractéristiques, mais se distinguent sur d'autres plans.

parties intéressées. Parmi les dimensions qualitatives déterminantes, mentionnons les relations établies et mises à contribution, le sentiment de réciprocité et de confiance entre les membres, l'utilisation des fonctions du réseau et l'évolution des structures de gouvernance pour répondre aux besoins de celui-ci.

13. Pour accroître l'exactitude et la pertinence des résultats, une approche participative intégrant les parties intéressées au processus d'évaluation a été adoptée. Cette démarche visait, en outre, à faciliter l'élaboration de stratégies par les membres du réseau en rehaussant la pertinence de l'évaluation à leurs yeux, grâce à leur participation et à leur engagement envers les divers enjeux et en leur offrant l'occasion de connaître la provenance des constatations<sup>13</sup>. Il était indéniable que certaines divergences d'opinions et d'intérêts entre les membres du réseau feraient surface et devraient être gérées collectivement. Trois ateliers ont donc été organisés dans l'Est, dans l'Ouest et durant la rencontre annuelle afin de favoriser une compréhension commune et un dialogue ouvert.

14. L'évaluation a été conçue<sup>14</sup> de manière à intégrer une série d'activités coordonnées de l'ATPS et à obtenir la participation active des membres du réseau. Les principaux mécanismes et les activités sont indiqués ci-après. Les volets touchant la participation<sup>15</sup>, la qualité, les enseignements et la stratégie ont fait l'objet de consultations et d'entrevues avec les principaux acteurs et intervenants individuels, de visites dans les pays participants, d'ateliers de discussion et d'un sondage destiné à la collectivité des chercheurs en PST en Afrique. Ce sondage s'adressait aux chercheurs membres de l'ATPS ainsi qu'à d'autres personnes sans liens directs avec le réseau, mais intéressées par la recherche et les politiques en STI. Tous ces éléments ont été combinés dans le cadre d'un processus de triangulation, de réflexion et d'examen continu afin d'arriver à une évaluation globale ainsi qu'à des conclusions et à des recommandations utiles pour l'orientation et la planification stratégique future<sup>16</sup>.

## **1.4 Processus**

15. Les critères de sélection et le choix de l'évaluateur technique principal ont été déterminés par le CRDI avec l'accord de l'ATPS en mars 2007. Le curriculum vitae (CV) de l'évaluateur proposé a été envoyé à l'ATPS qui l'a approuvé<sup>17</sup> par la suite. Au cours des discussions subséquentes entre le CRDI et l'ATPS concernant l'échéancier détaillé, l'ATPS a indiqué qu'une visite préliminaire de l'évaluateur

---

<sup>13</sup> Tous les membres de l'équipe d'évaluation ont rigoureusement respecté une procédure normalisée conforme à l'éthique. Les participants ont été systématiquement informés des objectifs des sondages, des entrevues ou des ateliers et de la manière dont les données seraient collectées et utilisées par la suite. Chaque fois, ils ont été assurés qu'aucun renseignement personnel ne serait divulgué sans leur consentement. Tous les coordonnateurs nationaux devaient confirmer les propos qui leur étaient attribués et tout renseignement additionnel sur leur pays. Quelques répondants ont demandé que leurs points de vue ne soient pas consignés. Les points de vue des personnes ayant demandé de conserver l'anonymat ont obtenu un poids inférieur, sauf lorsqu'ils correspondaient à d'autres assertions vérifiables. L'ensemble des engagements et des demandes ont été respectés.

<sup>14</sup> Le schéma d'évaluation était inspiré de l'étude de Ingie Hovland (2007) et de l'ouvrage de Earl et collab. (2001).

<sup>15</sup> La participation peut prendre plusieurs formes. D'abord, le conseil et le secrétariat ont été invités à sélectionner des évaluateurs, puis à déterminer les lignes directrices, la conception et les outils. Ensuite, cette approche s'est élargie pour obtenir l'apport de bailleurs de fonds et de certains coordonnateurs à l'élaboration du sondage. La participation s'est poursuivie de façon assez intense durant les visites de pays et les groupes de discussion, alors que les groupes et les représentants individuels ont été invités à discuter librement de toutes les questions abordées. Un ultime groupe de discussion sur les résultats préliminaires prévu durant la rencontre annuelle de l'ATPS a été annulé.

<sup>16</sup> D'abord inspirée des processus adoptés dans l'évaluation de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS) en 2006-2007, la démarche a ensuite été adaptée pour satisfaire à la portée, à l'échéancier et au budget de la présente évaluation. Le rapport de la FCRSS regroupait plusieurs éléments et volumes distincts, que les évaluateurs externes ont regroupés par la suite (Hovland, 2007, p. 49, et [http://www.chsrf.ca/about/ga\\_accountability\\_impact\\_of\\_f.php](http://www.chsrf.ca/about/ga_accountability_impact_of_f.php)).

<sup>17</sup> L'évaluateur technique principal a travaillé pour le CRDI à Ottawa de 1981 à 1990. Il faisait partie du programme Politique scientifique et technologique qui a lancé les premiers ateliers de formation en politique scientifique et technologique, lesquels ont, deux décennies plus tard, mené à la création de l'ATPS.

technique à la fin de juin 2007 permettrait à celui-ci de tenir une rencontre initiale avec les membres du conseil d'administration de l'ATPS (durant la réunion du Conseil prévue le 28 juin), puis de rencontrer les trois premiers dirigeants (précédent, intérimaire et futur)<sup>18</sup> et le personnel de l'ATPS et, enfin, de participer à l'atelier dirigé par l'ATPS à Kampala immédiatement après la réunion du Conseil. Le CRDI a ensuite rédigé le contrat et commencé les préparatifs de voyage. Peu de temps après, l'évaluateur principal a entamé les discussions préliminaires avec le personnel du CRDI et passé en revue un certain nombre de documents de subvention du CRDI en préparation de sa visite. La première visite de terrain prévoyait la tenue de rencontres initiales avec un groupe de principaux intéressés de l'ATPS, suivies de consultations avec un échantillon initial d'intervenants de l'Afrique du Sud, du Kenya, de l'Ouganda<sup>19</sup> et de la Tanzanie. L'évaluateur a pu rencontrer la plupart des employés (7) du secrétariat de l'ATPS, incluant le directeur général intérimaire, également directeur de la recherche, de même que le directeur de la recherche, nouvellement désigné. Ce fut également l'occasion pour lui de rencontrer deux membres actuels et un ancien membre du Conseil; un membre de l'équipe d'évaluation de l'ATPS pour l'année 2002; quatre participants aux travaux de l'ATPS au Kenya; un coordonnateur national en Tanzanie et un petit échantillon de chercheurs en STI qui ne participent pas aux activités de l'ATPS<sup>20</sup>.

16. Cette visite comportait plusieurs objectifs : mieux cerner la portée des activités de l'ATPS selon le type d'activité, l'envergure et le territoire visé; comprendre les points de vue des parties intéressées sur les questions importantes; puis discuter avec celles-ci du processus à respecter et recueillir leurs commentaires à ce propos. Pour maximiser la valeur de l'évaluation, celle-ci devait inclure plusieurs activités et composantes. Les premières observations tirées de cette visite ainsi que les plans détaillés de l'évaluation ont été consignés et partagés avec toutes les parties intéressées, incluant le secrétariat de l'ATPS, le président du Conseil, le CRDI et d'autres bailleurs de fonds.

17. Quelques membres d'équipe supplémentaires n'ayant aucun lien de dépendance avec le réseau et n'ayant pas auparavant bénéficié d'un financement direct de l'ATPS ont été sélectionnés pour l'évaluation technique. La création de sections nationales à titre d'éléments constitutifs du réseau étant d'une importance capitale pour l'ATPS et les bailleurs de fonds, un consensus s'est établi sur la nécessité de communiquer directement avec quelques-uns des membres des sections nationales et certains intéressés à l'échelle nationale dans le cadre des activités de l'évaluation. En raison de la répartition régionale des sections nationales de l'ATPS et des priorités du réseau, il a été convenu qu'une personne de l'Afrique orientale et une autre de l'Afrique australe devaient faire partie de l'équipe, et au moins une personne de l'Afrique occidentale maîtrisant le français et l'anglais. Ceci a permis de tenir compte plus efficacement d'un certain nombre de sections nationales et de contextes régionaux. Les membres de l'équipe devaient avoir une expérience tangible de la recherche et de la production de connaissances au service du développement en Afrique (de préférence sur les questions de politiques en science, technologie et innovation) et, dans la mesure du possible, une connaissance des réseaux de recherche et de l'expérience dans ce milieu.

---

<sup>18</sup> Durant l'année 2007, trois personnes ont dirigé le secrétariat avec de courts chevauchements entre les mandats (voir la note de bas de page n° 3). Les évaluateurs ont travaillé avec le DG intérimaire et le nouveau directeur nommé en juillet.

<sup>19</sup> Des retards d'ordre administratif ont empêché la participation de l'évaluateur à l'atelier de Kampala. Il ne lui a donc pas été possible de rencontrer le directeur général antérieur ou l'ensemble du conseil de l'ATPS, quoique plusieurs rencontres individuelles aient pu être organisées.

<sup>20</sup> Les personnes rencontrées sont mentionnées dans le rapport initial qui a été envoyé à l'ATPS et aux parties intéressées. Amitav Rath, Données générales pour l'évaluation de l'ATPS et compte rendu des rencontres tenues à Ottawa, à Nairobi, à Dar es Salaam et à Pretoria en juillet 2007.

18. Les choix se sont portés sur Rasigan Maharajh, directeur, Institut de recherche économique sur l'innovation (IERI), Université de technologie de Tshwane, Afrique du Sud, et sur Kathryn Touré, coordonnatrice régionale du Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (ROCARÉ), un réseau de recherche dont les membres proviennent de pays francophones et anglophones de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale. M<sup>me</sup> Touré voulait partager le travail et les visites de terrain avec ses collègues du réseau. Il a donc été convenu que Mbangwana Moses Atezah, le gestionnaire du programme de recherche, et, dans une moindre mesure, Onguéné Essono, un chercheur affilié au réseau, participeraient aux activités en Afrique occidentale.

19. Les membres de l'équipe d'évaluation, de concert avec le directeur général actuel de l'ATPS, ont sélectionné les pays qui devaient faire l'objet d'une visite. L'échantillon<sup>21</sup> incluait les pays associés de longue date au réseau qui participent de près à ses activités ainsi que les pays francophones d'Afrique occidentale visés par l'expansion de l'ATPS prévue dans le cadre de sa nouvelle phase. Après que les membres de l'équipe et le directeur général actuel de l'ATPS se sont consultés et selon les ressources disponibles, il a été décidé que les membres visiteraient sur une base individuelle 10 des 23 pays où l'ATPS est présent (de 1 à 3 jours par pays). Étant donné l'apport fourni par l'équipe de l'Afrique occidentale, les 12 pays suivants ont été visités : Kenya, Ouganda et Tanzanie en Afrique orientale; Afrique du Sud, Lesotho et Zambie pour les régions de l'Afrique australe; et Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Mali, Nigéria et Sénégal en Afrique occidentale. Cette sélection inclut sept des pays les plus actifs et dont la participation aux sections nationales remonte le plus loin ainsi que cinq des nouvelles sections nationales, dont quatre sont des pays francophones. Les responsables des visites ont rencontré les coordonnateurs de chaque pays (sauf au Kenya) et obtenu leurs commentaires concernant les questions clés. Ils se sont également entretenus avec d'autres membres du réseau ATPS local et avec les bénéficiaires de subventions qui étaient disposés à participer aux rencontres organisées par les coordonnateurs nationaux. À quelques rares occasions, des responsables des politiques et des utilisateurs ont été sollicités pour une entrevue. Ces voyages ont été organisés pour octobre 2007 avec la participation du personnel et du directeur général actuel de l'ATPS. Un protocole d'interview a été préparé (incluant quelques chevauchements avec le sondage électronique) et utilisé par les évaluateurs.

20. Les travaux relatifs à quatre activités parallèles interreliées ont également commencé en septembre 2007, soit un sondage électronique et une étude de suivi; la tenue de deux groupes de discussion; une étude distincte sur le contexte de la recherche en STI en Afrique; et un examen financier.

21. La première de ces activités portait sur la conception d'un sondage électronique à l'intention des membres et des participants de l'ATPS. Cette activité était jugée essentielle pour obtenir les points de vue du plus grand nombre d'intervenants. On convenait également qu'il serait intéressant d'effectuer une petite étude de suivi pour connaître les points de vue et les extrants des premiers stagiaires financés par le CRDI au début des années 1980, puisque cette série d'ateliers de formation a donné le coup

---

<sup>21</sup> Établis en juillet à la suite d'entretiens avec le DG actuel, les paramètres de sélection de l'échantillon ont été décrits comme suit : « Les membres de l'équipe visiteront individuellement un échantillon de 8 à 10 pays (2 à 4 jours par pays) où l'ATPS a été plus actif et profiteront de l'occasion pour s'entretenir avec les coordonnateurs nationaux, les membres, les bénéficiaires et les responsables des politiques concernant les questions mentionnées ci-dessus. Ils recueilleront ainsi leurs commentaires à ces propos afin de garantir que les conclusions et les recommandations tiendront compte des perspectives et des contextes tant individuels que nationaux. » (Amitav Rath, *op. cit.*, p. 3.) Il importe de souligner qu'un biais positif est associé au processus d'échantillonnage afin de mettre l'accent sur les échantillons susceptibles d'être plus riches en information et pour éviter ceux ayant peu de liens actifs avec l'ATPS.

d'envoi au réseau ATPS. On a demandé à Christopher Smart<sup>22</sup> d'effectuer cette étude et de concevoir une première version du sondage qui tiendrait compte du plus grand nombre possible de participants au réseau, soit depuis le début des années 1980 jusqu'à aujourd'hui. Le sondage a ensuite été étoffé par l'évaluateur technique principal à l'aide de questions touchant deux aspects additionnels : le contexte actuel pour ce type de recherche touchant les politiques, et la connaissance qu'ont les répondants de l'ATPS de même que l'utilisation qu'ils font du réseau.

22. Ce sondage préliminaire a donc été envoyé à tous les membres de l'équipe d'évaluation, au secrétariat de l'ATPS à Nairobi, à deux coordonnateurs de section nationale, au CRDI et aux représentants de quelques bailleurs de fonds<sup>23</sup>. Le 20 octobre 2007, les versions définitives anglaise et française du sondage électronique étaient mises à la disposition du plus grand nombre sur plusieurs sites Web, dont ceux de l'ATPS, du CRDI, des réseaux SciDev et ROCARÉ, et de la revue *Research Africa*. Le secrétariat de l'ATPS a également informé les coordonnateurs nationaux de la disponibilité du sondage en leur demandant d'y participer et d'informer à leur tour les membres nationaux afin d'obtenir le plus grand nombre de participants possible. En novembre 2007, les évaluateurs communiquaient de nouveau avec les coordonnateurs de l'ATPS pour leur demander de relancer les membres des sections nationales concernant la participation au sondage. La période d'accessibilité au sondage a été prolongée jusqu'à la mi-décembre 2007 et les résultats ont été envoyés à tous les participants qui en avaient fait la demande et publiés ensuite à l'intention du public.

23. Deux autres groupes de discussion ont été organisés afin de fournir un apport supplémentaire pour l'évaluation. Ces rencontres devaient réunir divers membres de l'ATPS, collaborateurs de recherche et autres intervenants et clients (comme les responsables des politiques) pour discuter des fonctions de l'ATPS, de ses travaux antérieurs, de sa pertinence et des orientations envisagées à long terme. L'une des rencontres devait porter sur l'Afrique orientale et l'Afrique australe et l'autre sur l'Afrique occidentale.

24. Une étude distincte menée en parallèle a été commandée par le CRDI auprès d'une chercheuse du Kenya pour examiner le contexte élargi de la recherche en STI en Afrique et cerner les lacunes en matière de recherche stratégique, de même que les enjeux émergents dans la région<sup>24</sup>.

25. Enfin, une étude totalement indépendante et distincte a été menée sous la forme d'un examen financier commandé par le CRDI. La firme de gestion était chargée d'examiner les contrôles de gestion de l'ATPS et les versements afférents aux trois subventions octroyées à l'ATPS par le CRDI de 2002 à 2006<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> Christopher Smart a participé à la réalisation des ateliers. Après avoir occupé plusieurs postes au sein de la haute direction du CRDI, il a pris sa retraite en 2003.

<sup>23</sup> Diverses suggestions d'amélioration ont été formulées et intégrées au sondage. Le DG actuel de l'ATPS a souligné que certaines personnes en Afrique pourraient éprouver de la difficulté avec le format électronique. Par suite de cette remarque, une question a été ajoutée pour connaître les ressources informatiques des répondants. Une option a aussi été ajoutée dans l'annonce du sondage en vue de recevoir celui-ci par courriel si l'accès Web s'avérait compliqué. Environ cinq personnes ont mentionné dans le sondage qu'elles avaient de la difficulté sur ce plan. De l'aide leur a été fournie et toutes ont pu compléter le sondage.

<sup>24</sup> Elle a été invitée à participer à l'atelier de Bamako pour échanger avec les participants et présenter les résultats de sa recherche.

<sup>25</sup> Le mandat de cette vérification a été donné à la firme Spearhead Management Canada Limited. Le rapport final soumis au CRDI le 24 janvier 2008 portait sur la gestion du conseil et la gestion interne, la conformité touchant diverses dimensions et la vérification des subventions du CRDI accordées à l'ATPS. Trois échanges ont eu lieu entre l'équipe d'évaluation et les vérificateurs. Le premier, en octobre 2007, a permis d'expliquer le processus, le deuxième s'est tenu le 22 du même mois au

26. La méthode opérationnelle de travail renforçait le caractère indépendant de chaque étude. Cependant, les membres de l'équipe devaient coordonner leurs travaux, et chaque membre était responsable d'une série de tâches qui seraient intégrées à l'étude par la suite. Une première ébauche des conclusions définitives devait être présentée durant la rencontre annuelle de l'ATPS en décembre 2007. À la suite de cette présentation, le rapport final incluant l'ensemble des intrants et des conclusions devait être soumis au CRDI et à l'ATPS au début de l'année 2008.

## **1.5 Collecte et analyse des données**

27. Les données qui ont servi à la rédaction des rapports finaux proviennent de plusieurs sources distinctes et ont été traitées selon une démarche ascendante. D'abord, les rapports annuels de l'ATPS ont permis de recueillir un ensemble de données touchant les principales activités, les intrants et les extrants, les incidences et les résultats consignés ainsi que leur répartition en fonction du type et du lieu. Cette étape a précédé la création du sondage électronique et du protocole d'interview utilisé durant les visites de pays. Le sondage est demeuré ouvert de la mi-octobre à la mi-décembre 2007<sup>26</sup>.

28. Parallèlement, les visites de pays, qui ont eu lieu de la mi-octobre à la mi-novembre 2007, ont permis de recueillir les témoignages des principaux intéressés dans les pays de l'échantillon et de tenir un groupe de discussion. Les rapports sont fondés sur les entrevues et sur les documents soumis par les coordonnateurs nationaux, notamment l'organisation des sections à l'échelle régionale, les listes de membres, les plans et les documents relatifs aux activités (la documentation varie d'un pays à l'autre selon les circonstances), et reflètent les points de vue des parties prenantes de l'ATPS dans les pays visités. L'information sur l'organisation et le statut des sections ont été fournis par les coordonnateurs, alors que les renseignements sur les activités du réseau et les points de vue ont été recueillis durant les entrevues. Les noms des personnes interviewées sont mentionnés, sauf si la personne a demandé à conserver l'anonymat<sup>27</sup>. Tous les rapports d'entrevues ont été contrevérifiés auprès des personnes interviewées. Les données qualitatives tirées des entrevues ont aussi été contrevérifiées en regard de l'information quantitative fournie par le secrétariat de l'ATPS<sup>28</sup>.

29. La quasi-totalité des données cruciales sur les intrants, les activités, les processus et les extrants provient des documents du CRDI et de l'ATPS et les sources sont indiquées. Ces données ont été complétées à l'aide du rapport de vérification effectué par la firme Spearhead Management Canada Limited. Chaque fois qu'une information est tirée du rapport Spearhead, celui-ci est mentionné en référence. La période de validité maximale pour les données soumises se termine entre novembre et décembre 2007. Certains renseignements précis concernant la recherche thématique ont été fournis par le secrétariat en février 2008 et les extrants manquants concernant les politiques sur les TIC ont été intégrés en avril 2008. L'analyse tient compte de tout ce qui précède. Si des erreurs subsistent dans les données quantitatives, c'est qu'elles sont présentes dans les sources citées. Les données partielles concernant les résultats sont fondées sur les documents de l'ATPS. Elles ont été complétées grâce aux

---

bureau de l'ATPS à Nairobi et le dernier a servi à présenter les conclusions préliminaires durant la première semaine de novembre 2007.

<sup>26</sup> Tous les participants à l'étude ont demandé à recevoir les constatations de l'enquête.

<sup>27</sup> Comme il a été mentionné à la note de fin de page n° 13.

<sup>28</sup> Ce même processus a été utilisé pour effectuer les recoupements entre le contenu du rapport préliminaire et les commentaires formulés par le secrétariat avant la rédaction des rapports définitifs.

témoignages des parties intéressées. Lorsqu'il s'agit d'information qualitative ou de jugements, cela est clairement indiqué.

## 1.6 Échéancier de l'évaluation

- **Mars 2007** : Entente entre le CRDI et le secrétariat de l'ATPS sur la pertinence d'une évaluation.
- **Avril 2007** : Préparation des données générales et du budget de l'évaluation par le personnel du CRDI à des fins de discussions internes et d'approbation.
- **Mai 2007** : Présentation à l'ATPS de l'évaluateur technique principal choisi par le CRDI.
- **Juin 2007** : Embauche de l'évaluateur technique principal par le CRDI; tenue d'une conférence téléphonique entre l'ATPS, le CRDI et l'évaluateur technique principal; planification d'une visite exploratoire au bureau de l'ATPS à Nairobi prévoyant une participation à l'atelier et à la réunion du Conseil ainsi que des rencontres avec les membres du Conseil, du personnel et des parties intéressées sélectionnées.
- **Juillet 2007** : Réalisation des premiers entretiens entre l'évaluateur technique principal et le personnel du CRDI; examen des documents au CRDI et rencontres sur le terrain avec un premier échantillon d'intervenants clés de l'ATPS en Afrique du Sud, au Kenya et en Tanzanie<sup>29</sup>. Collecte de renseignements généraux extraits des dossiers de l'ATPS, incluant des évaluations antérieures; consignation des listes d'activités, des extraits, des résultats et de toute incidence connue et consignée.
- **Août 2007** : Échanges sur la conception de l'évaluation et sur les critères de sélection des autres membres de l'équipe; création d'une courte liste de personnes pressenties pour participer à l'évaluation à composantes multiples et vérification de l'intérêt et de la disponibilité de chacune. Tous les documents exigés auprès du secrétariat de l'ATPS sont fournis sous la forme d'un CD-ROM.
- **Septembre 2007** : Rédaction, en consultation avec l'ATPS, d'une lettre du CRDI envoyée à tous les bailleurs de fonds concernant la conception de l'évaluation et l'échéancier.
- **Octobre 2007** : Émission des contrats du CRDI et début des travaux. Discussions entre les évaluateurs et l'ATPS à propos des plans et des visites de pays. Rédaction du questionnaire et discussions subséquentes, ajout des modifications, traduction vers le français et chargement du questionnaire sur cinq sites Web.
- **D'octobre à novembre 2007** : Visite au bureau de l'ATPS (Nairobi) et dans les pays participant au réseau de l'ATPS et consultations auprès d'autres intervenants. Rédaction de comptes rendus des discussions, à partir de la fin octobre<sup>30</sup> jusqu'à la première semaine de novembre. Demande de prolongation d'un mois du sondage en ligne, soit jusqu'au 16 décembre 2007, déposée par le directeur général actuel de l'ATPS. En raison d'événements inattendus et de malentendus, la rédaction du premier rapport préliminaire et du rapport final révisé a accusé d'importants retards.
- **Les 12 et 13 novembre 2007** : Tenue d'un atelier régional à Bamako, au Mali. De nombreux participants ayant confirmé leur présence et entamé le voyage n'ont pu se rendre jusqu'à

---

<sup>29</sup> Des retards d'ordre administratif ont empêché la participation de l'évaluateur à l'atelier de Kampala. Il ne lui a donc pas été possible de rencontrer le directeur général antérieur ou l'ensemble du conseil de l'ATPS, quoique plusieurs rencontres individuelles aient pu être organisées. Ainsi, il a été suggéré qu'il serait très utile d'organiser la rencontre annuelle de l'ATPS à la mi-décembre afin d'accorder suffisamment de temps pour terminer le travail prévu sur le terrain et pour faire une présentation de l'évaluation.

<sup>30</sup> Les visites des évaluateurs financier et technique se sont chevauchées à Nairobi les 21 et 22 octobre, alors que quelques-unes des constatations sur les questions de gouvernance ont été mentionnées et discutées avec le DG actuel de l'ATPS.



Bamako, dont le représentant de la Côte d'Ivoire. Les visites de terrains ont pris fin avec cet atelier.

- **Décembre 2007** : Rédaction des rapports préliminaires de l'atelier pour l'Afrique occidentale à Bamako et des visites de terrain. Il est entendu que les rapports doivent être envoyés aux coordonnateurs nationaux qui sont chargés de les relire pour déceler toute erreur ou déclaration inexacte.
- **Janvier 2008** : Fin de l'analyse des données du sondage et des constatations de l'étude de suivi. Le rapport final de l'examen financier et organisationnel est rendu accessible.
- **Février 2008** : Tous les coordonnateurs nationaux et les principaux participants remettent leurs propres rapports régionaux et nationaux corrigés.
- **Mars 2008** : Rédaction de la version provisoire du rapport principal dans lequel figurent les différentes composantes et soumission à un réviseur du « rapport provisoire pour discussion ».
- **Avril 2008** : Publication de tous les rapports par le CRDI et envoi de ceux-ci au secrétariat de l'ATPS.
- **Mai 2008** : Demande du secrétariat de l'ATPS pour reporter la date butoir au 14 mai 2008 afin de pouvoir examiner les rapports et retourner les commentaires pertinents.
- **De juin à août 2008** : Échange des commentaires reçus entre les membres de l'équipe d'évaluation, discussion interne sur l'approche à adopter et examen avec le CRDI des besoins exprimés dans le rapport final. Préparation d'un résumé des questions soulevées, des discussions et des actions prévues. Remise de la version définitive du rapport technique révisé.

## **1.7 Mesures prises par suite des commentaires du secrétariat de l'ATPS**

30. De nombreux commentaires et documents ont été reçus de la part du directeur général actuel en réponse au rapport d'évaluation provisoire. Les commentaires ont été lus avec attention et les changements appropriés ont été apportés au rapport.

## **1.8 Contraintes et limites**

31. La préparation de ce rapport a été soumise à plusieurs contraintes et à un certain nombre de limites qu'il est important de mentionner. D'abord, des événements inattendus ont entraîné plusieurs changements aux plans initiaux. L'échéancier serré a été sans équivoque la plus importante contrainte, étant donné la dispersion des éléments constitutifs de l'ATPS sur une vaste région. Ce problème s'est nettement accentué lorsque la rencontre annuelle de l'ATPS a été devancée de quatre semaines par rapport aux dates proposées durant les discussions initiales.

32. Pour préparer à temps les présentations inscrites à l'ordre du jour de la rencontre annuelle de l'ATPS, le 19 novembre 2007, les activités d'évaluation prévues durant le mois d'octobre ont dû être accélérées. Il a fallu, entre autres, renoncer au groupe de discussion pour l'Afrique orientale et l'Afrique australe. Par ailleurs, une série d'événements survenus en octobre et au début de novembre ont amené des changements majeurs au processus et à l'échéancier.

33. Aux contraintes de temps se sont additionnées des contraintes relatives à l'information. Le manque de suivi et la nature de l'information produite par l'ATPS concernant les intrants, les extrants et les résultats ont constitué des limites importantes. Par exemple, les rapports mis à la disposition des évaluateurs contenant de nombreuses répétitions et lacune, il a fallu plus de temps pour obtenir un portrait d'ensemble clair et complet. Par contre, le recours à différentes sources d'information et à un processus de contrevérification a réduit cette source d'erreurs à un niveau acceptable. De nouvelles

vérifications effectuées par suite des commentaires du secrétariat de l'ATPS au sujet du rapport provisoire ont permis de diminuer davantage le taux d'inexactitudes du rapport final.

34. Une limite inhérente à toute étude, dont celle employée ici, tient au fait que les résultats doivent tenir compte de la taille de l'échantillon et des caractéristiques des participants. Au moment de concevoir l'étude, les responsables comptaient recevoir les réponses de 50 personnes ou plus (environ 20 %) parmi celles ayant participé activement aux initiatives de l'ATPS. Malheureusement, moins de 40 participants du réseau ATPS ont répondu sur 72. Il n'a donc pas été possible d'effectuer une analyse chronologique des points de vue sur le réseau à travers le temps, puisque l'éventail des répondants, pour toute période donnée, était trop étroit. Le questionnaire électronique a reçu au moins une réponse de 13 des 22 sections de l'ATPS, bien que certaines de ces réponses n'aient présenté que le point de vue d'un seul répondant. Neuf sections nationales de l'ATPS, incluant leurs coordonnateurs, n'ont répondu ni au sondage, ni aux courriels. L'échantillon dresse toutefois une meilleure représentation des pays plus actifs au sein de l'ATPS, notamment le Nigéria et le Ghana qui ont répondu avec enthousiasme. Les résultats du sondage proposent néanmoins quelques points de vue utiles sur les sections de l'ATPS et sur les niveaux de participation des coordonnateurs et des membres dans les pays participants<sup>31</sup>.

35. Une dernière limite de cette évaluation s'explique par le fait que les membres de l'équipe d'évaluation n'ont pu se réunir en raison du réaménagement des rencontres planifiées. Même si les communications électroniques ont favorisé de nombreux échanges et l'exécution d'examens par les pairs donnant lieu à ce rapport unanime, il est probable qu'il manque au présent document une abondance de détails et un approfondissement des contextes qui auraient été possibles si tous s'étaient réunis autour d'une table pour travailler ensemble durant plusieurs jours.

36. Le rapport final s'appuie uniquement sur de l'information d'ordre public (dont les sources sont indiquées dans le rapport), soit les rapports de l'ATPS et des bailleurs de fonds, les entrevues et les soumissions provenant des pays participants, les comptes rendus des groupes de discussion, lorsqu'ils ont été contrevérifiés, et les résultats du sondage mené auprès des chercheurs en politique scientifique et technologique en Afrique.

## **1.9 Portée et structure du rapport**

37. Ce rapport principal est structuré à l'image de nombreuses évaluations qui utilisent un modèle mental de la gestion axée sur les résultats et un cadre logique conduisant à une séquence linéaire : intrants, activités, extrants, résultats et incidences<sup>32</sup>. Le contexte local a été examiné par le truchement des entrevues effectuées dans les pays membres, tandis que l'information relative à l'évolution du réseau provient des discussions sur l'origine historique du réseau, sur la situation de l'ATPS au moment d'acquérir son indépendance et sur ses développements subséquents.

38. La section 1 présente les objectifs et les méthodes utilisées pour réaliser l'évaluation.

39. La section 2 traite du contexte et des origines historiques de l'ATPS, de même que ses objectifs. Elle fait également état des plans et des différentes activités de recherche et de communication entreprises

---

<sup>31</sup> Les conclusions détaillées du sondage sont fournies dans un autre volume et sont accessibles sur Internet ([www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)). Le présent rapport principal ne contient qu'un résumé des conclusions.

<sup>32</sup> Dans la documentation relative à l'évaluation, le terme « résultats » est employé pour désigner les retombées à moyen terme, alors que le mot « incidences » se rapporte aux retombées à long terme. Les deux notions portent sur des résultats qui sont hors du contrôle immédiat de l'organisation (extrants).

par l'ATPS pour atteindre ces objectifs. Cette partie fournit également le contexte sous-jacent aux structures de gestion et de gouvernance de l'ATPS et présente un élément clé du réseau, soit les sections nationales. La description proposée ne perd jamais de vue l'évolution historique de l'ATPS qui comporte souvent deux volets distincts mais connexes. Le premier porte sur la situation du réseau, alors qu'il était géré par le CRDI et le deuxième, sur les changements survenus à la suite de l'indépendance du réseau à la fin de 2000 et au début de 2001. Cette partie 2 se termine enfin par quelques faits saillants tirés de deux évaluations antérieures de l'ATPS qui portaient à l'attention des parties intéressées plusieurs défis clés sur le plan structurel auxquels était confronté le réseau à la fin des années 1990 et tout au début de la période visée par le présent rapport, soit les années 2001 à 2007.

40. La section 3 regroupe les constats qui se dégagent des différents examens ainsi que l'analyse des données et les conclusions tirées des entrevues.

41. La section 4 fait état des principales conclusions et la partie 5 propose une courte série de recommandations.

42. Le rapport comporte plusieurs annexes dont le mandat d'évaluation, une notice biographique de chaque membre de l'équipe et quelques tableaux de données statistiques détaillées.

## **1.10 Remerciements**

43. Nous aimerions remercier les nombreuses personnes qui nous ont accordé une généreuse part de leur temps, en particulier les coordonnateurs et les autres intervenants nationaux qui ont participé à plusieurs entrevues et discussions intensives, en plus d'offrir leurs commentaires par écrit et d'encourager leur entourage à participer activement au sondage. Ces personnes sont mentionnées en annexe. Notre gratitude va également à ceux et celles qui ont donné leur temps et leurs points de vue, mais ont préféré conserver l'anonymat et ne sont donc pas mentionnés en annexe.

44. Nous voulons témoigner notre reconnaissance aux membres du personnel du secrétariat de l'ATPS à Nairobi présents durant le processus d'évaluation. Tous ont consacré une somme de temps considérable à cette évaluation et fourni une foule d'information, non seulement durant les visites effectuées à Nairobi, mais également dans le cadre du travail colossal effectué pour colliger la documentation pertinente à propos de l'ATPS, en format électronique, en juillet et en août 2007. Le soutien remarquable du personnel pour l'organisation des déplacements, les communications avec les coordonnateurs nationaux et bon nombre des intervenants, et l'obtention de renseignements et de précisions additionnelles par la suite nous a été d'une aide précieuse.

45. Nous sommes sincèrement désolés des inconvénients qu'ont subis les parties intéressées n'ayant pu prendre le vol pour Bamako, bien qu'elles aient eu en mains les billets d'avion confirmés. Nous nous excusons également des erreurs présentes dans le rapport provisoire et remercions le secrétariat de l'avoir examiné de façon méticuleuse pour nous en faire part. L'évaluateur technique principal tient à remercier tout spécialement les membres de l'équipe qui sont demeurés disponibles pour les vérifications requises et les consultations qui ont eu lieu en mai. Nous remercions également le CRDI pour ses conseils concernant le processus en général. Enfin, nous prions les lecteurs d'accepter nos plus sincères excuses pour toute erreur encore présente dans ce rapport, aussi petite soit-elle.



## Section 2 – Objectifs et activités

### 2.1 Contexte historique

46. Les origines de l'ATPS remontent au début des années 1980 et ont grandement influencé l'évolution de l'organisme. Au début de cette décennie, le CRDI a répondu favorablement à des demandes de soutien financier pour la recherche et le renforcement des capacités en matière de politique scientifique et technologique soumises par des chercheurs et des responsables des politiques africains. Une série d'ateliers ont donc eu lieu en Afrique et deux programmes régionaux ont été élaborés sur le modèle d'un réseau pour appuyer des chercheurs individuels au moyen de subventions par concours et d'éléments de renforcement des capacités<sup>33</sup>. Ces deux regroupements précurseurs étaient les réseaux d'études sur la politique technologique en Afrique orientale et occidentale, soit l'EATPS et le WATPS qui ont vu le jour en 1982 et en 1984 respectivement. C'est en 1994 que ceux-ci fusionnent en un seul organisme, le Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS), qui rejoignait alors 15 pays<sup>34</sup> de l'Afrique anglophone subsaharienne<sup>35</sup>.

47. Dès son lancement, le réseau s'est caractérisé par la création de mécanismes de participation à l'échelle nationale grâce, entre autres, à des points de contact nationaux, à des ateliers et à des rencontres – une approche qui a été continuellement renforcée de 1997 à 2001. La décision a aussi été prise de créer des sections nationales appelées à devenir des organismes-cadres quasi indépendants, enregistrés et composés d'adhérents.

48. La direction provisoire de l'ATPS a été assumée, de 1994 à 2001, par des membres du personnel du bureau régional du CRDI à Nairobi qui se sont consacrés exclusivement à cette tâche. D'entrée de jeu, l'intention était de lier le secrétariat de l'ATPS à une base indépendante appropriée et le CRDI a donc commencé à encourager la participation de bailleurs de fonds additionnels. Un premier partenaire, la Carnegie Corporation de New York s'est joint au CRDI en 1989, suivie de la Fondation Rockefeller en 1992. Fort de ce nouveau financement, l'ATPS pouvait passer de l'état de projet géré par le CRDI à celui d'organisme semi-indépendant. Les bailleurs de fonds, surtout le CRDI, ont toujours cru que le réseau ATPS<sup>36</sup> serait finalement indépendant et se chargerait de sa propre progression. Le premier pas vers cette autonomie a été réalisé avec la création d'un comité de direction représentant les bailleurs de fonds partenaires et d'éminents chercheurs africains.

49. En 1996, un nouveau bailleur de fonds partenaire, le gouvernement des Pays-Bas, indiquait son intention d'appuyer l'ATPS. Il ne pouvait toutefois accorder son financement qu'à une entité juridique indépendante. C'est ainsi qu'ont débuté les démarches pour constituer l'ATPS en une association ayant personnalité morale. Enregistrée à Maurice en 1996, une entité parallèle « ATPS Incorporated » a alors été créée pour gérer les fonds néerlandais. Lorsqu'il est apparu qu'une double entité serait difficile à gérer, le processus a été renversé, et les sommes reçues ont été remises au gouvernement des Pays-Bas. Le CRDI et d'autres bailleurs de fonds ont alors collaboré pour créer une entité juridique indépendante,

---

<sup>33</sup> Pour en savoir davantage sur l'histoire de l'ATPS, voir le rapport de l'étude de suivi préparé par Christopher Smart.

<sup>34</sup> Si l'on inclut le Libéria au nombre total de pays.

<sup>35</sup> Certains pays n'ont pas été approchés par le réseau avant le milieu ou la fin des années 1990. Le réseau se composait alors en grande partie des pays d'origine des participants aux ateliers, puis éventuellement des emplacements ayant remporté les subventions par concours.

<sup>36</sup> L'expression « réseau ATPS » (ou « réseau ATPS indépendant ») est employée pour décrire l'ATPS alors qu'il n'était plus sous l'égide du CRDI.

capable de recevoir et de gérer les fonds provenant de diverses sources et plus précisément ceux des Pays-Bas<sup>37</sup>.

50. En 1997, les efforts se sont multipliés pour tenter d'obtenir une nouvelle assise indépendante à l'ATPS. De 1997 à 1998, le président du comité d'orientation de l'ATPS a étudié différentes options pour choisir une ligne de conduite et, plus précisément, l'emplacement et le statut juridique de l'ATPS. Le comité recommandait alors la création d'une entité entièrement indépendante dont le siège serait à Nairobi<sup>38</sup> et qui agirait comme centre d'excellence en Afrique, reproduisant la réussite du CREA<sup>39</sup>. En octobre 1999, avec l'aide des services juridiques du CRDI et de son bureau régional à Nairobi, l'acte constitutif du réseau ATPS était rédigé à des fins d'enregistrement d'une société à responsabilité limitée par garanties, sans actions de capital, et ayant son siège social à Nairobi. Cette étape se concluait le 8 août 2000, alors que le nouvel African Technology Policy Studies Network (Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique) était enregistré comme société privée indépendante en vertu de la *Loi sur les compagnies du Kenya* (chap. 486 des *Lois du Kenya*). Le comité d'orientation indépendant qui avait guidé l'ATPS procédait alors à son autodissolution le 4 novembre 2000, puis était rétabli à titre de premier conseil d'administration du réseau ATPS indépendant<sup>40</sup>. En novembre 2000, le Conseil désignait le directeur général intérimaire comme nouveau directeur général en raison de sa vaste expérience auprès des bailleurs de fonds et avec le réseau<sup>41</sup>. Le nouveau réseau ATPS conservait l'ensemble des membres individuels de son Conseil et de son secrétariat de l'époque, de même que ses coordonnateurs nationaux déjà actifs au sein de l'ancien secrétariat.

51. Le 28 mai 2001, le CRDI demandait l'autorisation auprès de son propre Conseil de transférer au nouveau réseau ATPS les actifs qu'il détenait en fiducie au nom du secrétariat de l'ATPS. Le Conseil du CRDI apprenait que l'ATPS avait en caisse les subventions finales de la Fondation Rockefeller et de la Carnegie Corporation. Cependant, on attendait encore un financement important de la part du gouvernement néerlandais, un des premiers partisans de l'indépendance du réseau, et une autre demande de subvention de 3 millions USD de l'African Capacity Building Foundation (ACBF – Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique) était en attente d'approbation – ces deux bailleurs de fonds ne pouvant verser les sommes qu'à une entité indépendante<sup>42</sup>. L'ATPS débutait avec un budget ferme de 1,5 million USD pour les deux premières années (et une somme quasi équivalente de fonds en caisse à l'obtention de son indépendance). Étant donné les nouveaux bailleurs de fonds pressentis, le budget élaboré avec souplesse tenait compte de revenus pouvant atteindre 10,5 millions USD en quatre ans<sup>43</sup>. Le prochain jalon à marquer le développement organisationnel de l'ATPS a été l'entente conclue avec le gouvernement du Kenya en décembre 2003, à la suite d'un processus décisionnel de deux ans, pour reconnaître l'ATPS comme institution internationale indépendante. Cette entente offrait plusieurs privilèges sous la forme d'exemptions fiscales et facilitait divers processus tels que les demandes de visas et autres exigences relatives aux réseaux internationaux.

---

<sup>37</sup> Document de subvention n° 92-0418 du CRDI, juillet 1997, p. ii à iv.

<sup>38</sup> Note de service à l'intention du Conseil des gouverneurs du CRDI, 28 mai 2001.

<sup>39</sup> CRDI. Notes au dossier, projet n° 101339, décembre 2004.

<sup>40</sup> Procès-verbal du comité directeur et du conseil de l'ATPS, 4 novembre 2000.

<sup>41</sup> Le nouveau directeur général agissait comme administrateur de programme du CRDI au sein de l'ATPS et comme membre du comité directeur représentant le CRDI depuis plusieurs années. Il avait également occupé le poste de directeur général intérimaire durant la période consacrée à la recherche d'un nouveau chef de la direction.

<sup>42</sup> Parmi les donateurs pressentis, mentionnons la Fondation Ford, l'Union européenne et le Fonds de l'OPEP pour le développement international.

<sup>43</sup> Note de service à l'intention du Conseil des gouverneurs du CRDI, 28 mai 2001.

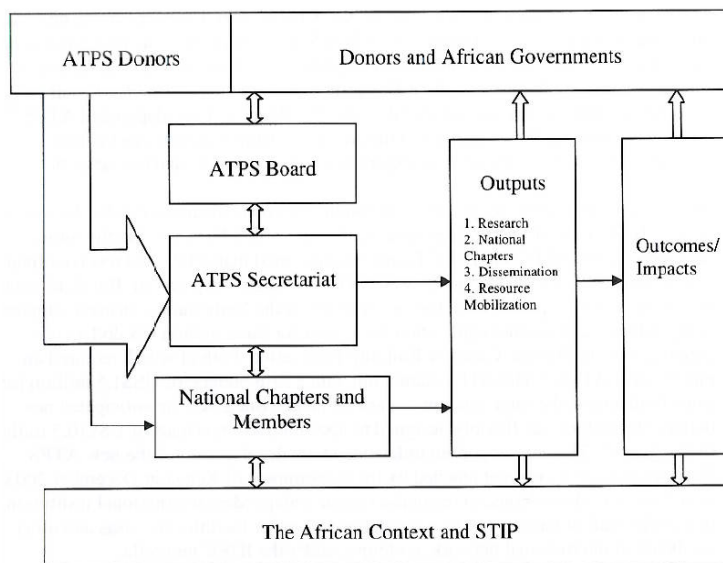


Figure 1 : Cadre de travail de l'ATPS : intrants, extrants et parties intéressées

ANGLAIS

ATPS Donors  
 Donors and African Governments  
 ATPS Board  
 ATPS Secretariat  
 National Chapters and Members  
 Outputs  
 1. Research  
 2. National Chapters  
 3. Dissemination  
 4. Ressource Mobilization  
 Outcomes/Impacts  
 The African Context and STIP

FRANÇAIS

Baillleurs de fonds de l'ATPS  
 Baillleurs de fonds et gouvernements africains  
 Conseil d'administration de l'ATPS  
 Secrétariat de l'ATPS  
 Sections nationales et membres  
 Extrants  
 1. Recherche  
 2. Sections nationales  
 3. Diffusion  
 4. Mobilisation des ressources  
 Résultats et incidences  
 Le contexte africain et les politiques en science, technologie et innovation

## 2.2 Organisation, objectifs et programmes

52. Cette partie propose un aperçu des principaux objectifs de même que les activités et quelques constatations clés tirées d'évaluations antérieures concernant le nouveau réseau ATPS.

### 2.2.1 Objectifs généraux

53. Les statuts, enregistrés en vertu de la *Loi sur les compagnies du Kenya*, décrivent les objectifs de l'organisation comme suit :

- renforcer les capacités individuelles et institutionnelles dans la région subsaharienne de l'Afrique concernant la formulation, l'analyse et la recherche en matière de politique technologique (incluant les technologies émergentes);

- produire et renforcer les connaissances sur les questions de politique technologique pertinentes pour la région subsaharienne;
- favoriser la recherche concertée et le réseautage entre les chercheurs en science et technologie et les artisans des politiques qui œuvrent dans la région subsaharienne ou qui contribuent aux réalisations dans cette région, grâce à des collaborations interdisciplinaires et intersectorielles;
- diffuser les résultats de recherche.

54. Ces objectifs sont liés de près à la vision et aux énoncés de mission de l'ATPS rédigés en 1998, alors que le réseau était dirigé par le CRDI<sup>44</sup>. La page 4 du rapport annuel de l'ATPS (1999) dit :

- La vision du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS) est de devenir un centre d'excellence et de référence sur les questions de politique scientifique et technologique en Afrique subsaharienne. L'ATPS veut également agir comme intermédiaire, d'une part, entre les chercheurs et les analystes dans le domaine des politiques et, d'autre part, entre les responsables des politiques, les responsables de la mise en application et les évaluateurs.
- L'ATPS a comme mission d'améliorer la qualité dans l'élaboration, l'application, le suivi et l'évaluation de la politique technologique en Afrique subsaharienne. Il désire également renforcer les capacités institutionnelles du continent à gérer les développements technologiques grâce à la mise en œuvre de systèmes stratégiques organisés pour évaluer la gestion de la politique technologique, faire progresser les établissements voués à cette politique et voir à la création, au développement et à l'utilisation d'information à cet égard. Cette mission se réalisera par la recherche, la communication, la formation et des dialogues sur les politiques.

### **2.2.2 Principaux buts<sup>45</sup>**

55. Dans un premier temps, le nouveau réseau ATPS s'est donné comme mandat de poursuivre les activités approuvées sur une période de quatre ans (2000 à 2003)<sup>46</sup> en respectant quatre grands objectifs :

- appuyer la recherche, produire des connaissances et renforcer les capacités de recherche des chercheurs individuels et des organismes dans la région subsaharienne de l'Afrique, puis atteindre une masse critique de connaissances destinées à la recherche et à l'analyse en politique technologique, de même qu'à la rédaction et à la mise en œuvre de telles politiques;
- diffuser les résultats de recherche par de multiples avenues – ateliers, séminaires, publications, revues, tribunes, services de consultation, vidéos, films, émissions radiophoniques, presse écrite – afin d'atteindre le plus vaste public et améliorer le réseautage des chercheurs ainsi que les relations avec les responsables des politiques et les secteurs productifs;
- reconnaissant que la force du réseau ATPS repose sur les activités de ses sections nationales, renforcer celles-ci au moyen d'ateliers de formation et de planification à l'échelle nationale, en favorisant la création de liens entre les milieux de la recherche et les établissements responsables des politiques, en assurant la gestion du réseau et en mobilisant les ressources;

---

<sup>44</sup> Renforcer la recherche en politique technologique, incluant l'évaluation des politiques et la diffusion des résultats de recherche en vue d'améliorer la qualité dans la formulation, l'analyse et l'application de politique technologique. Document de subvention du CRDI pour la phase III de l'ATPS, 27 août 1998, p. 2 et demande de subvention de l'ATPS.

<sup>45</sup> Demande de subvention de l'ATPS – Phase IV, janvier 2000 à décembre 2003; et plan stratégique de l'ATPS – Phase V, janvier 2004 à décembre 2007.

<sup>46</sup> Jusqu'alors, l'ATPS avait soumis des plans bisannuels. Le directeur général a souligné au conseil que deux années représentaient trop peu de temps pour obtenir des résultats, et la période a donc été prolongée.



- accroître la viabilité du réseau grâce à une plus grande mobilisation des ressources et au moyen de processus qui favorisent une meilleure articulation des structures politiques nationales et régionales; assurer la reddition de comptes et une parfaite transparence; et offrir des outils de rétroaction efficaces par le truchement de rapports pertinents et de mécanismes de consultation.

## 2.3 Programmes de soutien à la recherche

56. Cette partie fait état des antécédents et du contexte. Elle décrit également les activités principales du réseau et, dans une certaine mesure, l'évolution décrite dans les documents de l'ATPS.

57. Le nouveau réseau ATPS a commencé ses activités en 2001 dans le cadre d'un programme dont il a hérité. Les bourses de recherche individuelles octroyées par concours (connu aussi sous l'appellation de programme d'octroi de petites subventions) en étaient la principale composante. Les décisions reposaient sur un processus d'examen par les pairs effectué à l'échelle nationale ou régionale. Une deuxième approche consistait à financer les recherches dont les thèmes s'appuyaient davantage sur les enjeux d'importance dans les pays participants.

### 2.3.1 Bourses de recherche

58. Les bourses octroyées par concours dans le cadre de subventions de recherche individuelles ont toujours été une caractéristique du réseau (voir le tableau 1) et ont été maintenues. L'ATPS planifiait d'appuyer l'octroi annuel de bourses de recherche par concours qui avaient attiré en moyenne près de 100 propositions chaque année.

Tableau 1 : Bourses de recherche individuelles octroyées par l'ATPS de 1994 à 2000

	Bourse de recherche octroyée par concours	Moyenne annuelle
De 1994 à 1996	29	10
De 1997 à 2000	59	15
Total	88	12

Source : De 1994 à 1996, bulletin de l'ATPS, n° 6, juillet à décembre, 1996; le total est tiré de Clark et Mugabe, 2002, p. 50.

### 2.3.2 Renforcement des capacités

59. Grâce au travail de ses prédécesseurs, le nouveau réseau ATPS indépendant pouvait compter sur un bassin de membres compétents en recherche et rédaction de proposition dont le nombre était estimé à « 700 universitaires dans (15) pays membres; (et avait) reçu 600 propositions de recherche dont 124 avaient été subventionnées avant la fin de l'année 2000<sup>47</sup>. »

### 2.3.3 Recherche thématique

60. En 1993<sup>48</sup>, l'ATPS a déterminé les grands thèmes pour l'octroi de ses bourses de recherche et ce, afin d'assurer une certaine cohérence et de favoriser la poursuite d'objectifs communs au sein de la

<sup>47</sup> Demande de subvention de l'ATPS – Phase IV, 2000-2003, p. 1. Le CRDI présumait que les lacunes, dont le manque de stratégie claire pour « un meilleur partage des responsabilités avec les sections nationales », « une démonstration insuffisante des capacités de certaines sections nationales » et « un manque de précision sur les résultats attendus », seraient abordées durant la phase de mise en œuvre (Note de service du CRDI, 26 mai 2000).

<sup>48</sup> Document de subvention de l'ATPS, dossier de projet du CRDI n° 92-0418, mars 1993.

communauté des chercheurs, de resserrer les liens entre ceux-ci et de créer un savoir qui serait plus vaste que la somme des études individuelles. Trois volets thématiques clés pour la recherche en politique scientifique et technologique et pour la diffusion des politiques ont été définis :

- réformes en matière de politique économique et développement technologique;
- capacités, changements et incidences technologiques en Afrique;
- répercussion des nouvelles technologies et des technologies émergentes.

61. De 1995 à 1997, l'ATPS a élaboré plusieurs idées de nouvelles propositions de collaboration entre les pays, dont une visant le transfert de biotechnologies aux agriculteurs; deux portant sur les petites et moyennes entreprises; et une proposition axée sur les sexes et la technologie. Ces thèmes ont fait l'objet de demandes de fonds additionnels. L'ATPS avait également l'intention de puiser dans les ressources existantes pour commencer les travaux en 1998 dans six pays (Ghana, Kenya, Nigéria, Ouganda, Tanzanie et Zimbabwe) en vue d'effectuer une recherche comparative sur les questions soulevées par les deux premiers thèmes. En 1996, l'ATPS a reçu une subvention du gouvernement des Pays-Bas pour commencer une étude sur les capacités technologiques dans le contexte des politiques changeantes en Afrique subsaharienne, mais ce financement a dû être remis parce que l'ATPS n'avait pas encore un statut indépendant.

62. En 1997, l'ATPS a préparé un nouveau document<sup>49</sup> qui améliorerait nettement les descriptions des trois principaux axes de recherche thématique et qui, parmi les nouvelles technologies prioritaires, mettait l'accent sur les TIC et les biotechnologies. Ce document ajoutait deux nouveaux axes thématiques :

- les technologies autochtones et les systèmes de production;
- les changements technologiques et leurs conséquences.

63. Durant la période qui a suivi, soit de 2000 à 2003, l'ATPS s'est efforcée d'élargir les enjeux thématiques importants pour le réseau :

- les retombées des politiques technologiques sur l'utilisation des matériaux bruts locaux et des technologies autochtones;
- les investissements étrangers directs et le transfert de la technologie;
- les questions touchant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la politique technologique en Afrique<sup>50</sup>.

64. Les questions touchant l'OMC et la technologie étaient perçues comme des éléments de renforcement des capacités plus urgents, si l'on voulait « favoriser la participation de l'Afrique aux négociations de l'OMC ». Plus tard, durant la Phase IV des demandes de subventions, les thèmes portant sur les biotechnologies en Afrique et sur les questions de politique en matière de technologies de la santé

---

<sup>49</sup> Plan stratégique de l'ATPS pour la prochaine décennie, ATPS, octobre 1997, p. 18 à 24.

<sup>50</sup> Les anciens thèmes n'ont pas été mis de côté, mais les nouveaux ont été ajoutés parce que « les thèmes de l'ATPS sont en constante évolution » (Demande de subvention de l'ATPS – Phase IV, janvier 2000-décembre 2003). Les questions de sexes et technologies en matière de politique scientifique et technologique ont également été soulignées quoiqu'elles aient été abordées sous le thème « Changements technologiques et conséquences ».

ont été ajoutés à la liste des thèmes de recherche prioritaires<sup>51</sup>. Le document de planification n'offrait pas de présentation ou de compte rendu de recherches thématiques en cours. Il indiquait toutefois avec plus de précision que « les projets de recherche régionaux (dans autant de pays que le financement le permettra) cerneront les options de politique technologique nationale susceptibles d'accélérer l'apport de la mondialisation dans la lutte contre la pauvreté ». L'approche privilégiée par l'ATPS serait de « produire et de diffuser le savoir sur les questions de politique scientifique et technologique, puis de renforcer les capacités à formuler et à mettre en application des politiques technologiques novatrices adaptées aux besoins de la région, mais qui appuient également les initiatives mondiales. »

65. La demande de subvention – Phase V (2004-2007) indiquait qu'en 2002, un projet régional pour les TIC, intitulé Renforcement des politiques nationales sur les TIC en Afrique, avait été lancé avec le soutien financier du CRDI (200 000 USD), de la Fondation Ford (150 000 USD) et du Fonds de l'OPEP pour le développement international (50 000 USD)<sup>52</sup>. La demande précisait également que le soutien à la participation de l'Afrique aux négociations de l'OMC, les biotechnologies en Afrique et les questions de politique en matière de technologies de la santé demeuraient des secteurs d'étude prioritaires.

## **2.4 Diffusion et communication**

66. L'ATPS entreprenait avec détermination de diffuser les résultats de recherche par de multiples avenues – ateliers, séminaires, publications, revues, tribunes et autres médias – afin d'atteindre le plus vaste public et d'améliorer le réseautage des chercheurs et les relations avec les responsables des politiques et les secteurs productifs.

### **2.4.1 Publications**

67. Le réseau ATPS indépendant a commencé par renforcer le programme de publications déjà entrepris<sup>53</sup>. Il a donc continué de publier des documents de travail (préparés à partir des constatations tirées d'études financées par les bourses individuelles de l'ATPS ou de projets régionaux concertés). Ces documents n'étaient pas soumis à l'examen des pairs, mais l'ATPS appuyait souvent les efforts déployés pour en améliorer la lisibilité. L'ATPS a également produit des documents spéciaux (certains commandés par l'ATPS, d'autres étant des documents de conférences marquantes ou des allocutions offertes par des chercheurs et des universitaires éminents et dont la qualité du contenu était jugée excellente) afin de remplir son rôle de « courtier du savoir ».

68. Le réseau ATPS a ensuite ajouté les deux nouveaux types de publications suivants :

- Rapports de recherche fondés sur les résultats provenant de subventions de recherche et de projets régionaux, mais soumis à une vérification de la qualité. Pour être publiés, ces rapports devaient être approuvés par deux des trois examinateurs externes.

---

<sup>51</sup> Les trois premiers enjeux sont indiqués dans la section des projets de recherche régionaux, p. 22 à 24, et les trois prochains se trouvent dans la section portant sur le renforcement des capacités, p. 25 et 28. Les exigences associées à la réalisation de ce type de recherche thématique sont présentées par Clark et Mugabe (2002). Ceux-ci soulignent la nécessité de s'appuyer sur des expertises additionnelles et de faire appel à d'autres partenaires du réseau pour ce type de recherche.

<sup>52</sup> Document d'approbation du projet du CRDI n° 102611.

<sup>53</sup> En 2001, alors que le réseau ATPS indépendant amorçait son travail, 31 documents de travail (sur un total de 98) et deux documents spéciaux avaient été publiés. Un rapport de l'ATPS fait ressortir qu'au cours des 18 à 24 premiers mois de l'ATPS comme réseau indépendant, celui-ci a publié 27 documents, soit presque autant qu'au cours des six années précédentes.

- Exposés de politique technologique commandés, puis rédigés par des experts originaires d'Afrique et de l'extérieur du continent, pour répondre aux questions et aux préoccupations actuelles de l'Afrique en matière de politique scientifique et technologique. Ces exposés incluaient des sommaires et des examens de documents de recherche techniques publiés et réécrits pour mettre en lumière les recommandations d'importance concernant les politiques. Ces publications étaient destinées aux responsables des politiques, de même qu'à un auditoire non spécialisé afin d'accroître l'influence des politiques.

69. Au-delà de ces résultats de recherche, l'ATPS a continué de produire un bulletin semestriel lancé en 1996. Il a aussi planifié une publication trimestrielle<sup>54</sup>, publié un rapport annuel et produit à l'occasion des rapports distincts sur les questions de recherche thématique préparés dans le cadre de sa conférence annuelle ou de ses rapports d'ateliers (en général, le compte rendu de la conférence était intégré au rapport annuel, surtout après 2002).

#### **2.4.2 Site Web**

70. En 2002, l'ATPS créait le site Web < [www.atpsnet.org](http://www.atpsnet.org) >. Ce site offrait à l'ATPS un lieu d'hébergement de toutes ses publications destinées à un vaste public. Le site Web poursuivait entre autres objectifs la tenue de groupes de discussion où les membres de l'ATPS et le grand public pourraient échanger sur les enjeux relatifs au secteur des sciences et technologies.

#### **2.4.3 Rencontre annuelle**

71. La rencontre annuelle de l'ATPS compte depuis le début parmi les activités les plus importantes du réseau, et ses contributions sont nombreuses. Son format a été modifié pour permettre à un petit nombre de chercheurs en PST de se rencontrer, de présenter leurs propositions et leurs résultats, puis de soumettre leurs recherches à des comités de lecture composés de collègues et d'experts invités. Avec le temps, l'éventail de projets de recherche s'étant élargi, la rencontre annuelle est devenue une occasion de rencontrer des responsables des politiques triés sur le volet. Avec l'entrée en vigueur des programmes de recherche thématique, elle offrait également une tribune pour discuter de questions portant sur des thèmes précis ouverts à la recherche et préparer les groupes devant participer à ces études. Après la création du réseau ATPS indépendant, elle était l'occasion de discuter de la planification stratégique; par exemple, les premières discussions concernant le plan stratégique de l'ATPS pour la cinquième phase (2004-2007) ont eu lieu durant la rencontre annuelle de novembre 2003, à Maseru, au Lesotho. Éventuellement, il a été possible d'intégrer à cette rencontre une réunion du conseil d'administration et une assemblée générale annuelle des membres de l'ATPS.

#### **2.4.4 Ateliers nationaux**

72. La formation en recherche, le renforcement des capacités en rédaction de propositions et de recherche ainsi que la diffusion subséquente des résultats à l'échelle nationale étaient des activités de premier plan pour le réseau. Organisés et dirigés par les intervenants nationaux de l'ATPS avec le soutien financier et parfois technique du secrétariat, les ateliers nationaux ont constitué un précieux mécanisme pour joindre les bénéficiaires des activités du réseau. Ces ateliers ont continué d'occuper une place importante dans la planification.

---

<sup>54</sup> Clark et Mugabe, 2002, p. 22.

### 2.4.5 Activités de rayonnement

73. Le nouveau réseau ATPS indépendant a entrepris deux nouvelles activités de rayonnement – un premier atelier marquant la Journée du renouveau scientifique en Afrique en 2002 et un deuxième, en 2004, pour sensibiliser la jeunesse africaine à divers enjeux importants du développement :

- Journée du renouveau scientifique en Afrique – Cette nouvelle initiative a débuté en 2002, alors que l'ATPS, « conformément à son rôle de courtier du savoir », a demandé la participation de la communauté scientifique du Kenya pour réaliser cette journée marquante. Véritable précurseur, l'ancien directeur général de l'ATPS avait rédigé un article, intitulé « *Can Africa Develop without Science and Technology?* », publié dans les quotidiens du Ghana et du Kenya et diffusé dans toute l'Afrique par la Pan African News Agency (PANA – l'Agence panafricaine d'information). Cette stratégie de rayonnement étant une réussite aux yeux du Conseil, celui-ci « a décidé d'utiliser la Journée du renouveau scientifique pour rappeler aux populations d'Afrique l'importance du secteur des sciences et des technologies et pour mettre en évidence les actions entreprises en ce sens sur le continent (innovation et recherche)<sup>55</sup> ». Les événements à venir devaient comporter des expositions démontrant les efforts régionaux déployés pour promouvoir le secteur des sciences et des technologies dans les pays des sections nationales.
- Programme jeunesse – L'ATPS mentionne en 2004 qu'il « élabore un programme scientifique à l'intention des jeunes afin de susciter et de maintenir l'intérêt de la jeune génération pour les études en science et en technologie afin de renforcer tant le milieu que les capacités ».

## 2.5 Pays et sections nationales

74. En succédant au réseau antérieur, le nouvel ATPS a notamment hérité d'une présence régionale dans plusieurs pays. Au sein de la nouvelle organisation, les points de contact régionaux établis dans 15 pays ont été remplacés par des sections nationales indépendantes pilotées par des coordonnateurs nationaux. L'ATPS s'est réjoui de cette « formalisation », car, notait-il, « non seulement elle favorise la mise en œuvre de programmes axés sur la demande, mais elle établit la propriété du réseau à partir de la base. Les sections nationales sont devenues des lieux d'émergence des nouvelles idées et le socle des liens avec les politiques et le renforcement des capacités ».

75. L'ATPS a construit un réseau de chercheurs et de décideurs en politique scientifique et technologique qui rejoignait 17 pays d'Afrique en 1998-1999<sup>56</sup>. Pour la période de 2000 à 2003, le plan prévoyait l'octroi de fonds de lancement par le secrétariat pour la création d'ateliers portant sur la méthodologie de recherche et la diffusion à l'échelle nationale et pour l'ouverture de dialogues sur la politique technologique et scientifique. Ce travail devait se concentrer dans huit pays.

76. Le plan stratégique pour les années 2004 à 2007 mentionne que « des sections nationales existent dans 18 pays, à savoir le Botswana, le Cameroun, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, le Malawi, le Mozambique, le Nigéria, l'Ouganda, le Sénégal, la Sierra Leone, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, alors que les activités du réseau se déroulent dans 21 pays africains, soit les pays où se trouve une section nationale, auxquels s'ajoutent l'Afrique du Sud, le Maroc et le Rwanda<sup>57</sup> ». L'ATPS signale alors que « le conseil d'administration de l'ATPS a approuvé

---

<sup>55</sup> Document de stratégie de l'ATPS – Phase V, p. 20

<sup>56</sup> Demande de subvention de l'ATPS – Phase III, 27 août 1998, p. 9.

<sup>57</sup> Ces trois pays étaient au nombre des pays coordonnateurs de recherche pour l'étude des politiques en matière de TIC, en Afrique du Sud, et cette même recherche avait des composantes au Maroc et au Rwanda.

la création de sections nationales officielles en Afrique du Sud, au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, en Namibie et au Rwanda<sup>58</sup> ». L'ATPS énonce deux objectifs stratégiques : « le soutien aux sections nationales déjà en place et [...] la croissance du réseau grâce à la création de nouvelles sections ». Étant donnée l'importance que le réseau ATPS a toujours accordée aux liens avec les pays où se trouvent les sections nationales, tant la reconnaissance des activités de l'ATPS dans ces pays (activités héritées de l'ATPS initial) que la croissance et l'évolution des sections sur les plans de la notoriété, des activités, des structures, des extrants et des incidences à la suite des efforts renouvelés qui auront été déployés de 2001 à 2007 constituent une dimension importante du réseau<sup>59</sup>.

77. La présente évaluation n'est pas descendue dans les détails de la période antérieure (avant 1994), alors qu'il existait deux réseaux. Le document de subvention de l'ATPS pour 1994<sup>60</sup> mentionne que les chercheurs membres du réseau provenaient de quelque 15 pays : le Botswana, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, le Malawi, le Nigéria, l'Ouganda, la Sierra Leone, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. La subvention prévoyait des honoraires modiques de 1 000 USD pour une personne désignée comme point de contact ainsi que des fonds pour la création d'ateliers de formation en rédaction de recherche, pour l'examen des propositions et pour la tenue d'ateliers dans chaque pays<sup>61</sup>.

78. Le tableau 2 ci-dessous regroupe les bourses octroyées jusqu'en 2002 et indique les pays où un coordonnateur national avait été désigné en 2000. Ces données confirment que l'ATPS exerçait certaines activités et employait d'anciens élèves des programmes de bourses de recherche dans 13 pays.

79. La guerre civile qui a fait rage au Libéria de 1989 à 2004 explique l'inactivité dans ce pays après les ateliers de formation qui s'y sont déroulés au début des années 1980. La Sierra Leone est un exemple de pays où ont eu lieu des ateliers avant qu'une guerre civile n'éclate là aussi, en 1991. La Sierra Leone est demeurée un membre actif du réseau durant toute cette période et se trouve au quatrième rang des pays ayant remporté le nombre le plus élevé de bourses de recherche. Le Malawi n'a réalisé aucune activité. L'Éthiopie et le Zimbabwe ont participé jusqu'à un certain point dans les premiers temps du réseau, puis ils se sont retirés complètement. La Gambie a obtenu une bourse de recherche et accueilli la conférence annuelle de 1999.

80. Les huit pays les plus engagés dès la création de l'ATPS et qui ont obtenu un nombre significatif de bourses de recherche sont les suivants : le Ghana, le Nigéria et la Sierra Leone (trois pays anglophones d'Afrique occidentale), et le Kenya, le Lesotho, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie (cinq pays d'Afrique orientale et d'Afrique australe). Au départ, les bourses étaient concentrées au Nigéria, alors que près de la moitié des bénéficiaires étaient originaires de ce pays (Clark et Mugabe, 2002). Par la suite, ce sont le Ghana, le Kenya et le Nigéria, qui ont eu le plus de succès dans les programmes de

---

<sup>58</sup> Le document de subvention n° 101339 du CRDI (2004, p. 2) rapporte que la subvention a permis à l'ATPS de s'étendre sur 25 pays d'Afrique. En outre, ces « sections ne sont pas des coquilles vides, mais bien des réseaux à part entière qui organisent des ateliers dans leurs pays respectifs ».

<sup>59</sup> Cet aspect de l'ATPS n'a pas été examiné aussi rigoureusement dans les évaluations antérieures, bien qu'il ait représenté l'un des enjeux de taille auxquels l'ATPS a dû faire face à propos de son travail dans les pays membres du réseau.

<sup>60</sup> Le document de subvention n° 92-0418 du CRDI dresse la liste des pays à la page 6 et les subventions accordées aux pays, aux pages 30 et 31.

<sup>61</sup> Il était admis que le nombre de pays actifs ayant un point de contact et des activités locales serait sans doute moins élevé. S'agissant des activités réalisées dans chaque pays, le comité de direction était autorisé à prendre les décisions appropriées en fonction des circonstances prévalant dans la région.

**Tableau 2 : Sommaire des bourses accordées par pays (de 1994 à 2002)  
et emplacements pilotés par un coordonnateur national**

		Bourses de recherche					Coordonnateur national 2000
Pays associés au réseau initial	E et O ÉPT <sup>a</sup>	De 1994 à 1996	De 1997 à 2000	Total De 1994 à 2000 <sup>b</sup>	De 1994 à 2002 <sup>c</sup>		
1	Botswana	2		1	1	3	Oui
2	Éthiopie	—	1	—	1	—	Oui
3	Gambie	—	—	1	1	—	Non
4	Ghana	2	3	7	10	12	Oui
5	Kenya	2	8	14	22	24	Oui
6	Lesotho	—	—	2	2	2	Oui
7	Libéria	—	—	—	—	—	Non
8	Malawi	—	—	—	—	—	Non
9	Nigéria	9	11	34	45	54	Oui
10	Ouganda	2	1	2	3	5	Oui
11	Sierra Leone	5	1	3	4	9	Oui
12	Swaziland	1	2	3	5	6	Oui
13	Tanzanie	7	—	1	1	8	Oui
14	Zambie	—	1	1	2	2	Oui
15	Zimbabwe	1	1	—	1	2	Oui
	Nombre de bourses	31	29	69	98	127	
	Nombre de pays	9	9	11	13	11	

<sup>a</sup> Document de projet 92-0418 du CRDI.

<sup>b</sup> Le rapport annuel de l'ATPS pour 1999 indique dans son annexe VI que des points de contact nationaux, remplacés par la suite par des coordonnateurs nationaux, existent dans dix pays en 1999 et il donne une courte description des activités. Il n'y avait pas de point de contact en Tanzanie. Le nombre s'élève également à 98 dans le rapport annuel 2001 (lequel couvre aussi 2000).

<sup>c</sup> Rapport annuel 2001, qui annonce également les bourses pour l'année subséquente.

bourses par concours. En 2000, lorsque le comité de direction de l'ATPS a désigné ses 12 coordonnateurs nationaux, il tentait d'encourager la réalisation d'activités dans quatre pays relativement tranquilles (dont la Tanzanie, qui avait participé activement au début, mais qui était tombée en dormance depuis la fusion des deux réseaux régionaux).

81. Avec à son actif 8 à 10 sections participantes, le nouveau réseau ATPS indépendant s'était donné comme objectif d'obtenir la participation de 24 pays au total, cible pour le moins ambitieuse. Son approche était fondée sur le raisonnement voulant que « la concentration initiale dans 15 pays anglophones était une conséquence directe des contraintes liées aux ressources et aux bailleurs de fonds. Pour véritablement représenter l'Afrique, l'ATPS devait prendre de l'expansion dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest où les milieux de la recherche sont diversifiés et où la société civile est très active. Le Conseil a approuvé cette croissance (en 2001), et des sections nationales ont été créées

au Cameroun et au Sénégal. Le secrétariat a entamé une enquête préliminaire pour lancer le processus d'expansion du réseau au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali ». En plus de ces six pays francophones, l'ATPS s'est dit d'avis « que le réseau avait beaucoup à apprendre de l'Afrique du Sud, de même que cette dernière a beaucoup à apprendre du reste de l'Afrique ». L'ATPS prévoyait donc prendre de l'expansion en Afrique australe (avec la Namibie et le Mozambique) après que l'Afrique francophone et l'Afrique du Sud auraient été intégrées au réseau.

## 2.6 Viabilité du réseau : ressources et gouvernance

82. Les documents stratégiques<sup>62</sup> de l'ATPS indiquent que la viabilité du réseau à long terme repose sur l'atteinte d'une cohésion entre les sections nationales, les organismes responsables des politiques scientifiques et technologiques et les autres parties intéressées, par l'intermédiaire des extrants et des activités du réseau. L'ATPS doit également s'appuyer sur des mécanismes de gouvernance qui prévoient des processus de rétroaction, de transparence et de reddition de comptes et s'attacher à obtenir son financement auprès d'un groupe diversifié de bailleurs de fonds.

### 2.6.1 Organisation, gestion et gouvernance

83. Les grandes lignes de la structure de l'ATPS ont été dressées dans le premier document de subvention du CRDI<sup>63</sup>. Le réseau a connu un changement capital entre les mois de novembre et décembre 2000, moment où l'ATPS s'est enregistré comme entité indépendante en vertu des lois du Kenya. La structure subissait alors deux changements importants. D'abord, l'ancien comité de direction du réseau ATPS est devenu le conseil d'administration du nouveau réseau ATPS indépendant; ensuite, des efforts continus ont été déployés pour renforcer les sections nationales et faire de celles-ci des entités juridiques indépendantes enregistrées, dotées d'effectifs et pilotées par des coordonnateurs nationaux. Les membres du Conseil et la plupart des coordonnateurs nationaux travaillaient de façon bénévole et à temps partiel, alors que le personnel à temps plein était rattaché au secrétariat de l'ATPS.

**Comité de direction et conseil d'administration** – La première subvention a permis de créer un comité de direction à la tête de la structure du réseau ATPS. Celui-ci était composé de représentants des commanditaires du réseau, de cinq éminents universitaires experts en matière de politique technologique, dont l'un devait être désigné comme président du Conseil, ainsi que de trois représentants du réseau de recherche. Avec la participation de trois représentants des bailleurs de fonds, l'ATPS comptait donc sur un comité de direction formé de 11 personnes<sup>64</sup>. Lorsque le réseau ATPS indépendant a été créé, l'ancien comité de direction nommé en novembre 2000 est devenu le premier conseil d'administration.

---

<sup>62</sup> Cadre stratégique pour l'ATPS durant la prochaine décennie, octobre 1997, et Plan stratégique et demande de subvention de l'ATPS – Phase IV, janvier 2000 à décembre 2003.

<sup>63</sup> Le document de projet n° 92-0418 du CRDI prévoyait la création d'un comité de direction, un coordonnateur et un personnel de soutien, de même qu'une présence nationale.

<sup>64</sup> L'effectif initial comptait cinq chercheurs africains chevronnés, deux chercheurs en politiques scientifiques et technologiques de l'extérieur du continent africain ayant participé comme formateurs aux premiers ateliers sur la politique technologique et trois représentants des principaux bailleurs de fonds, soit un de la Carnegie Corporation de New York et deux du CRDI. Le CRDI était représenté par le directeur régional pour l'Afrique orientale et par l'administrateur de programme responsable des fonds accordés au réseau ATPS.



**Secrétariat** – Le secrétariat du nouveau réseau ATPS a commencé son travail en 2001 avec un personnel composé de trois membres<sup>65</sup> : le directeur général<sup>66</sup>, un agent de recherche et un adjoint à l'administration (voir le tableau 3).

**Tableau 3 : Personnel et frais d'administration de l'ATPS de 1996 à 1999**

	1996	1997	1998	1999	Total	Moyenne
Personnel	3	3	3	3	3	3
Frais	89 000 \$	94 500 \$	112 000 \$	99 400 \$	394 900 \$	98 725 \$
Plus les frais généraux de 10 %	97 900 \$	103 950 \$	123 200 \$	109 340 \$	434 390 \$	108 598 \$

Source : Rapports financiers de l'ATPS, documents du CRDI.

84. Avant la fin de la première année, un nouveau directeur des services administratifs et financiers a été désigné. La croissance de l'ATPS s'est accélérée en 2002, alors que six membres se sont joints au personnel pour occuper les postes suivants : agent responsable des communications et de la diffusion, administrateur des programmes et des publications, agent de recherche, assistant à la comptabilité, adjoint à l'administration et réceptionniste.

**Sections nationales et membres** – Les statuts font état des stipulations relatives aux sections nationales, qui étaient enregistrées dans d'autres pays d'Afrique à titre d'« affiliés » du nouveau réseau encadrés et supervisés par le secrétariat. Chaque section était pilotée par un coordonnateur national nommé par le conseil d'administration de l'ATPS. Auparavant, trois représentants du réseau de recherche étaient membres du comité de direction.

85. Le document de stratégie – Phase IV de l'ATPS décrit les liens structurels de l'ATPS indépendant (voir la figure 2).

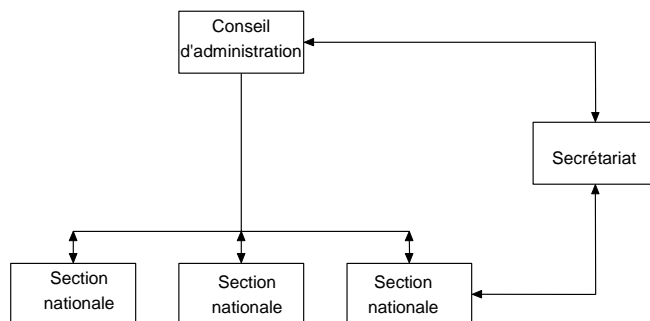
**Membres du réseau ATPS** – Les statuts du réseau ATPS mentionnent que « les membres constituent l'assise » du réseau ATPS indépendant. La structure organisationnelle est composée de quatre catégories de membres : les membres individuels, institutionnels, honoraires et donateurs. Les membres devaient se réunir durant l'assemblée générale annuelle alors que chaque membre ayant droit de vote devait procéder à la nomination des membres aux divers postes du conseil d'administration. Le plan stratégique – Phase IV de l'ATPS (janvier 2000 à décembre 2003) souligne que les effectifs de l'ATPS étaient de 500 à 700 et que le réseau recherchait activement de nouveaux membres.

---

<sup>65</sup> Rapport de l'ATPS, services de vérification du CRDI, 28 mai 2001. La taille de l'unité de coordination n'a pas varié de 1994 à 2001, alors que l'ATPS profitait d'un soutien additionnel du personnel du CRDI pour la réalisation de différentes activités.

<sup>66</sup> Il avait agi à titre d'administrateur de programme du CRDI pour le secrétariat de l'ATPS et il a pris un congé sans solde pour diriger le réseau ATPS à ses débuts (note de service du CRDI, 28 mai 2001).

**Organigramme de l'ATPS**



**Figure 2 : Structure de l'ATPS**

**2.6.2 Ressources financières du programme et bailleurs de fonds**

86. L'ATPS jouissait de l'appui de trois bailleurs de fonds avant l'entrée en vigueur de la nouvelle structure : le CRDI, la Carnegie Corporation de New York et la Fondation Rockefeller. Le réseau disposait d'un financement annuel d'environ 840 000 USD provenant de ces bailleurs de fonds durant les années 1994 à 2000 (voir le tableau 4), mais selon le budget pour la phase de quatre ans, cela représente un peu plus de 900 000 USD. Une comparaison entre ces deux sources donne un chiffre arrondi de 900 000 USD par année comme entrées de fonds durant les années précédentes<sup>67</sup>.

**Tableau 4 : Ressources financières de l'ATPS de 1995 à 2000**

Bailleurs de fonds	Financement (USD) (De 1995 à 2000)
CRDI	2 500 000
Carnegie Corporation	1 995 352
Fondation Rockefeller	537 695
Total des fonds	5 033 047
Moyenne annuelle de 1995 à 2000	839 000

Source : Documents du CRDI au moment du transfert des actifs.

87. On savait à ce moment que la Carnegie Corporation et la Fondation Rockefeller prévoyaient annuler leur appui au réseau<sup>68</sup>. Toutefois, en 2001, on estimait qu'à sa création, le nouveau réseau ATPS disposerait pour ses activités de plus de 10 millions USD (fonds cumulés de 2001 à 2004) provenant des nouvelles subventions du gouvernement des Pays-Bas, de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) et du soutien continu du CRDI. Par la suite, les plans dressés pour la

<sup>67</sup> Cette somme approximative arrondie à 900 000 USD par année pour les ressources financières du programme correspond assez bien au montant annuel de 915 000 USD établi à partir des dépenses indiquées au tableau 5.

<sup>68</sup> Cette décision était à prévoir en raison des changements apportés à leurs politiques, mais en vérité, la Fondation Rockefeller a maintenu son appui aux activités de l'ATPS jusqu'en 2006.

période 2003-2004 se sont révélés plus ambitieux et le financement total prévu pour toutes les activités de l'ATPS de 2004 à 2007 devait s'élever à 11,6 millions USD.

### **2.6.3 Mobilisation des ressources**

88. Dès le début, il a été admis que la viabilité à long terme du réseau ATPS indépendant reposait sur la mobilisation des ressources et sur la participation d'un groupe diversifié de bailleurs de fonds provenant des pays participants et de l'étranger<sup>69</sup>. L'obligation pour deux importants bailleurs de fonds, le gouvernement des Pays-Bas et l'ACBF, d'octroyer leurs subventions à une organisation indépendante constituait donc l'un des principaux facteurs ayant motivé la création de l'ATPS indépendant.

89. À l'époque, la part de 22 % réservée à l'administration du secrétariat (salaires, bureau et déplacements) et celle de 8 % accordée aux activités de gouvernance (comité de direction) étaient considérées comme plutôt élevées, mais ces dépenses apparaissaient aussi comme essentielles (voir le tableau 5). En fait, ces coûts étaient peut-être faibles parce que des frais supplémentaires allaient être nécessaires pour soutenir de nombreuses dépenses et activités « invisibles » assumées par le CRDI dans le passé. Parmi celles-ci, notons un ensemble de systèmes de base nécessaires aux activités de gouvernance, de gestion, de supervision, de vérification et d'examen.

**Tableau 5 : Affectation des ressources de l'ATPS, par activité, de 1996 à 1999 (moyenne reconstituée)**

		USD	%
Recherche			
	Bourses de recherche	280 000	31
	Appui aux sections nationales	115 000	13
	Appui aux publications	50 000	5
	Service de consultation	35 000	4
	Rencontres annuelles	165 000	18
Secrétariat			
	Salaires	133 000	15
	Bureau et déplacements	67 000	7
Total partiel – Secrétariat		200 000	
Gouvernance	Comité de direction	70 000	8
Total du budget		915 000	100

Source : Documents de subvention du CRDI pour les années 1996 à 1999.

## **2.7 Résultats attendus**

90. Les responsables de l'ATPS ont mentionné que les relations créées entre les membres représentaient de grands avantages, car celles-ci encourageaient le jumelage des chercheurs des différents pays et la mise en commun des compétences, réduisant ainsi les risques d'isolement au sein de ce petit groupe de chercheurs<sup>70</sup>. Du coup, la qualité de la recherche et de la formation s'en trouve améliorée. Ces activités

<sup>69</sup> Plan stratégique de l'ATPS pour la prochaine décennie, ATPS, octobre 1997, p. 23-25.

<sup>70</sup> Demande de subvention – Phase IV de l'ATPS (2000-2003), p. 1, et Plan stratégique de l'ATPS – Phase V.

ont produit de nouvelles connaissances et, de ce fait, renforcé la capacité des chercheurs et des responsables des politiques d'exploiter ce nouveau savoir pour élaborer des politiques en science, technologie et innovation qui répondent aux besoins de l'Afrique en matière de développement.

## **2.8 Évaluations**

91. L'une des évaluations de l'ATPS qui s'est déroulée en décembre 1996, à la fin de la Phase I, soit deux ans après la création du réseau panafricain<sup>71</sup> alors que le réseau était sous la direction du CRDI, conclut que l'ATPS est une excellente initiative qui comble une grave lacune en Afrique. Le rapport fait ressortir que le réseau existait dans un contexte difficile en raison des frontières floues qui entourent ce domaine d'étude, des nombreuses disciplines en cause, des faibles capacités de recherche dans ce secteur en Afrique et du peu d'attention que lui accordent la plupart des gouvernements. Le rapport souligne que le réseau a connu un bon départ, compte tenu de ces difficultés, et qu'il fallait plus de deux ans pour atteindre les objectifs énoncés. Le document soulève quelques faiblesses, soit la concentration des recherches dans un « très petit nombre de pays », le vaste éventail de sujets à l'étude, un dossier de publications plutôt mince, des activités de réseau peu ou mal élaborées et un manque de visibilité.

92. Diverses suggestions d'amélioration ont été formulées, notamment accroître le nombre de séminaires et de formations, rehausser les critères d'évaluation des propositions (et adjoindre aux réponses des commentaires écrits), ajouter quelques recherches thématiques et, enfin, prendre les moyens pour améliorer la qualité des extraits de la recherche afin de favoriser la publication des résultats dans des revues internationales, à l'instar du CREA. Les évaluateurs recommandent également d'envisager l'élaboration de formations ciblées, par exemple à l'intention des étudiants de deuxième cycle en politique technologique dans quelques universités choisies. En terminant, il est souligné dans le rapport que la structure et la gouvernance du réseau doivent être soigneusement examinées. Les évaluateurs ajoutent qu'il serait important, en plus d'établir une entité juridique indépendante, de créer des liens à l'échelle nationale et des mécanismes de soutien aux différents programmes, puis de revoir l'utilisation réservée aux fonds<sup>72</sup>.

93. L'évaluation subséquente était prévue pour novembre 1997, vers la fin de la Phase II, mais elle n'a pas eu lieu. Une autre évaluation a alors été prévue pour le mois de juin 1999, soit 18 mois après le début de la phase III (de 1997 à 1999)<sup>73</sup>.

94. Le plan de l'ATPS pour les années 2000 à 2004<sup>74</sup> indique que le Conseil a demandé une autre évaluation externe qui aura lieu en 2002<sup>75</sup>. Cette évaluation du réseau ATPS indépendant portait sur plusieurs recommandations clés : reformuler l'énoncé de mission; déterminer de nouveaux axes de recherche; renforcer les capacités en matière de méthodologie de recherche, de rédaction de propositions, d'examen par les pairs et de programmes de formation (dont la création de cours en

---

<sup>71</sup> Daniel Chudnovsky et Lydia Makhubu, 1996 (août), *Évaluation du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique*, CRDI, Nairobi (Kenya).

<sup>72</sup> Le plan stratégique de l'ATPS – Phase III (1998) indique que « les suggestions (tirées de l'évaluation de 1996) ont été intégrées au réseau. En outre, par l'intermédiaire de son éminent conseil, l'ATPS effectue les examens internes qui s'imposent, ce qui lui a permis, entre autres, d'élaborer cette nouvelle politique sur le renforcement et la réorientation des sections nationales. Le conseil a demandé une autre évaluation externe ».

<sup>73</sup> Voir la demande de subvention soumise au CRDI pour la phase III de l'ATPS (de 1997 à 1998), août 1997, ainsi que le document ATPS, octobre 1997. Plan stratégique de l'ATPS pour la prochaine décennie, Nairobi (Kenya).

<sup>74</sup> Demande de subvention de l'ATPS – Phase IV (de 2000 à 2003), p. 28. Ce document mentionne aussi que « par l'intermédiaire de son éminent conseil, l'ATPS effectue les examens internes qui s'imposent ».

<sup>75</sup> Clark et Mugabe, 2002.

politique scientifique et technologique de niveau universitaire, de bourses de recherche aux cycles supérieurs et de liens entre la recherche et les sections nationales); accroître les capacités du secrétariat; favoriser l'établissement de liens entre le réseau et les groupes d'utilisateurs; atténuer le phénomène d'isolement; et, enfin, dresser une liste d'indicateurs que l'ATPS pourrait surveiller et sur lesquels il pourrait s'appuyer pour rendre compte de son propre développement et de son rendement<sup>76</sup>.

95. Clark et Mugabe se sont longuement penchés sur l'amélioration des programmes de recherche thématique. On leur doit plusieurs commentaires utiles. L'un, notamment, signale que certains sujets de recherche n'ont pas encore été traités par le réseau (tels que les TIC, la biotechnologie et les politiques en matière de technologies de la santé), et que celui-ci doit tenir compte des nombreux autres programmes en cours en Afrique. En plus de revoir sa structure organisationnelle et ses activités, le réseau a aussi intérêt à se doter des compétences additionnelles qui lui font défaut<sup>77</sup>. Plus loin, les auteurs saluent l'intention du réseau de créer un bulletin trimestriel qui fasse état des activités de l'ATPS et se réjouissent que le réseau puisse servir de vitrine où sont annoncés notamment les occasions d'emploi et les services de consultation<sup>78</sup>.

96. Enfin, Clark et Mugabe ont fait plusieurs recommandations importantes concernant la gouvernance et l'organisation du réseau. Ils citent les statuts qui établissent l'ATPS comme entité juridique et dont certaines clauses portent précisément sur le Conseil et son fonctionnement. À de nombreuses reprises, le document cite des sections de la charte portant sur la taille du conseil d'administration, sa composition et les responsabilités de ses membres. Les auteurs mentionnent les dispositions relatives à l'assemblée annuelle, à la nomination des membres du Conseil par tous les membres et à la nécessité d'atteindre un juste équilibre dans la composition du Conseil formé de membres et d'experts africains, d'experts internationaux en recherche et gestion de politique scientifique et technologique, et un nombre suffisant de représentants des bailleurs de fonds. Ils indiquent également que les statuts commandent la création d'un conseil composé de neuf membres (cinq Africains, deux experts internationaux et deux représentants des bailleurs de fonds)<sup>79</sup>. Clark et Mugabe recommandent que des efforts supplémentaires soient déployés pour mobiliser les ressources, ce qui exigera la rédaction d'une stratégie et d'un plan d'action en collaboration avec le Conseil et les sections nationales, de même que la création d'un comité spécial du Conseil<sup>80</sup>. Les évaluateurs notent également l'importante transition en cours en vue de transformer les points de contact nationaux en sections nationales pilotées par des coordonnateurs et soulignent la nécessité de renforcer les capacités et d'accroître les ressources. Ils font enfin remarquer que le secrétariat de l'ATPS a conscience de ces besoins.

---

<sup>76</sup> Clark et Mugabe (2002), p. 3-5.

<sup>77</sup> Clark et Mugabe (2002), p. 16-20.

<sup>78</sup> Clark et Mugabe (2002), p. 22.

<sup>79</sup> Clark et Mugabe (2002), p. 23.

<sup>80</sup> Le plan stratégique – Phase IV de l'ATPS (janvier 2000 à décembre 2003) rapporte à la page 31 qu'un tel sous-comité a été créé et que « certains aspects du mandat devaient encore être précisés ».

## **Section 3 – Faits saillants**

### **3.1 Introduction**

97. Ce chapitre a été rédigé sur le modèle du précédent afin de faciliter la comparaison entre les prévisions et les réalisations de l'ATPS à titre d'organisme indépendant. Les comparaisons se fondent sur les objectifs fixés dans les documents stratégiques et les renseignements recueillis auprès du secrétariat de l'ancien réseau ATPS, de manière à suivre l'évolution de celui-ci avant et après son indépendance. Les activités clés axées sur les quatre objectifs principaux de l'ATPS ont été passées en revue et les observations ont été synthétisées afin d'en déterminer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la viabilité.

98. Les extraits immédiats du réseau ATPS par rapport à ses principaux objectifs de recherche sont les subventions de recherche, le nombre de chercheurs ayant participé aux activités, les études entreprises ainsi que les extraits ultérieurs que constituent les documents de travail, les rapports de recherche et les documents spéciaux, qui devraient comprendre des études sur les politiques africaines en matière de science et technologie. Au-delà des chiffres mêmes, et plus particulièrement en ce qui a trait à la recherche et aux produits du savoir, la qualité doit elle aussi faire l'objet d'une évaluation. Idéalement, la qualité se mesure au nombre de publications soumises à l'examen des pairs, notamment des articles dans des revues spécialisées, de citations des travaux et d'utilisations de la recherche par d'autres. En ce qui concerne l'ATPS, l'évaluation de la qualité devrait en outre comprendre les « rapports de recherche », qui sont soumis à un comité de lecture.

99. Le renforcement des capacités, qui fait aussi partie des retombées d'un projet, représente un extrait tout aussi important pour un réseau comme l'ATPS. Il peut survenir sur le plan des capacités des individus au sein du réseau, se traduisant par une habileté accrue de rédiger des propositions de recherche, de réaliser des recherches, de procéder à des analyses et de préparer des rapports finaux aux fins de publication. Idéalement, le renforcement des capacités devrait donner lieu à des améliorations en matière d'analyse des politiques, permettant ainsi de cerner les besoins liés au développement et de formuler des recommandations à l'intention des responsables des politiques, dont le travail consiste à concevoir et à mettre en œuvre les politiques et les programmes, à mobiliser les ressources et à offrir des services. Le renforcement des capacités peut également survenir sur le plan institutionnel, avec le rassemblement et le maintien d'effectifs qualifiés tendant vers un même but et qui se dotent des mêmes mécanismes, procédures et ressources en vue d'un objectif commun. Ce renforcement peut se traduire par des changements dans la façon de réaliser la recherche axée sur les politiques et l'amélioration des cadres d'attribution des ressources. Lorsqu'on mesure les résultats et les incidences attendus, tous ces aspects sont pris en compte.

100. Les activités axées sur les objectifs de recherche devraient notamment déboucher sur l'utilisation accrue des connaissances, la formulation de recommandations politiques et la formation de chercheurs. Les extraits d'une initiative peuvent consister en la formation de personnel par des effectifs formés dans le cadre de cette même activité. La nature et l'importance des extraits et des résultats doivent en outre être évaluées par rapport à l'ensemble des ressources disponibles et à la répartition de ces ressources.

## 3.2 Programmes de soutien à la recherche

### 3.2.1 Bourses de recherche

101. L'octroi de subventions de recherche individuelles par concours (voir le tableau 6) s'est poursuivi en 2002 (les bourses accordées en 2001 avaient été choisies en 2000, avant que la nouvelle structure ne soit instaurée). Pour 2003, 23 propositions de recherche sur 38 ont été retenues et soumises au processus d'examen dans le cadre de la rencontre annuelle de 2003 au Lesotho<sup>81</sup>. Ces propositions figurent dans le rapport annuel 2004 de l'ATPS (p. 60-61) sous la rubrique « Subventions octroyées par l'ATPS en 2004 ». Les chercheurs sélectionnés n'ont cependant jamais touché ces subventions. Pour des raisons inconnues, l'octroi de subventions de recherche individuelles par concours, l'une des principales activités du réseau, a de fait pris fin après 2002.

102. L'énoncé de stratégie 2004-2007 indiquait que l'ATPS continuerait d'octroyer des subventions par concours, de telles subventions permettant de cibler des activités de recherche qui correspondent davantage aux plans stratégiques des sections nationales, de répondre plus efficacement aux préoccupations des chercheurs du réseau en matière de programmation nationale et de renforcer les capacités et les compétences nécessaires pour réaliser des recherches exhaustives, analytiques et qui soient pertinentes sur le plan des politiques dans les pays membres. De nombreux intéressés ignoraient cependant que les bourses de recherche prévues par le concours de 2003 n'avaient pas encore été octroyées et qu'il n'existait aucune mesure en prévision d'un concours en 2004 et ce, même si le document de stratégie et de planification 2004-2007 prévoyait l'octroi de subventions. Aucune remarque ou explication à propos de ce changement ne figure dans les rapports annuels, le plan stratégique 2004-2007 ou les bulletins de l'ATPS ayant fait l'objet de l'examen.

103. Sans autre avis sur les concours passés ou futurs, l'octroi de neuf bourses consacrées exclusivement à la recherche sur l'eau et l'environnement a été annoncé quelque part en 2004 ou 2005<sup>82</sup>. La nature du concours, des bourses et du programme de recherche sur la gestion de l'eau et l'environnement demeure imprécise et est abordée plus en détail sous le point Recherche thématique.

Tableau 6 : Bourses octroyées par concours de 2001 à 2007

Année	Nombre de bourses	Remarques
2001	11	Avant la création de l'organisme indépendant.
2002	16	—
2003	23	200 000 USD prévus au budget. Les bourses n'ont pas été attribuées.
2004	Aucune	Selon le rapport annuel de décembre 2004, les 23 bourses ont été versées.
2005	9	La liste et la description des neuf bourses devant être versées à la fin de 2004 figurent dans le rapport annuel. Toutefois, ces bourses ont été octroyées en 2004. Toutes portaient sur la gestion de l'eau et l'environnement.
2006	Aucune	—
2007	Aucune	—

Sources : Rapports annuels et site Web de l'ATPS.

<sup>81</sup> Rapport annuel 2003 de l'ATPS, p. 61-62.

<sup>82</sup> Les termes « gestion de l'eau et de l'environnement » ne figurent pas dans le Plan stratégique de l'ATPS – Phase V (2004-2007). Or, la conférence et l'atelier annuels de l'ATPS qui se sont déroulés en 2004 à Addis-Abeba, en Éthiopie, avaient pour thème « la science, la technologie, l'eau et l'environnement ».

104. L'interruption des subventions par concours, l'une des activités centrales de l'ATPS, a été relevée par pratiquement tous les coordonnateurs nationaux et les chercheurs rencontrés par les évaluateurs. Tous étaient d'avis que ce changement majeur avait eu des répercussions défavorables sur les sections nationales, le programme de subventions étant au cœur d'un noyau d'activités courantes autour desquelles s'étaient articulés les sections et le réseau ATPS.

### 3.2.2 Recherche thématique

105. Les principaux thèmes de recherche ciblés par l'ATPS devaient s'inscrire dans les vastes domaines thématiques cités dans les documents de planification de 2002-2003, soit :

- Les retombées de la politique technologique sur l'utilisation des matériaux bruts locaux et des technologies autochtones.
- Les investissements étrangers directs et le transfert de la technologie.
- Les questions touchant l'Organisation mondiale du commerce et la politique technologique en Afrique.
- La mondialisation.
- La biotechnologie.
- Les politiques en matière de technologies de la santé.
- Le renforcement des politiques nationales sur les TIC en Afrique.

106. D'après le document stratégique de l'ATPS produit en 2003 (pour 2004-2007), aucune recherche n'a été effectuée dans ces domaines thématiques. Le document dresse toutefois la liste des principales réalisations avant 2004, soit les travaux de la section de la Tanzanie établissant le lien entre les investissements et les politiques en matière de S-T et les documents de stratégie de réduction de la pauvreté du pays, deux programmes de formation à l'intention des législateurs du Lesotho et du Nigéria ainsi que les activités organisées dans le cadre de la Journée du renouveau scientifique en Afrique. Le nouveau document de stratégie pour 2008-2011 indique que, de 2004 à 2007, l'ATPS est passé d'un seul programme de recherche thématique, Renforcement des politiques nationales sur les TIC en Afrique, à quatre programmes de recherche thématiques et un projet de collaboration financé par le sixième programme-cadre de l'Union européenne. Il s'agit des programmes Eau et environnement (*Water and Environment*), Politiques en matière de technologies de la santé (*Health Technology Policy*), Connaissances des TIC au service du développement (*ICT Knowledge for Development*), du Programme jeunesse (*Youth Program*) et d'un projet spécial de soutien au renforcement des politiques de gestion transfrontalière intégrée des ressources hydriques au Kenya et en Tanzanie. Plus récemment, l'ATPS a pris part à quatre propositions de recherche soumises au septième programme-cadre de l'Union européenne<sup>83</sup>.

**Renforcement des politiques nationales sur les TIC en Afrique** – Les travaux réalisés dans le cadre du projet ont commencé en 2001. L'élaboration de la proposition s'est déroulée sur plus d'un an. Un document-cadre ainsi qu'un programme de recherche ont d'abord été commandés par l'ATPS à un chercheur universitaire d'Afrique du Sud en 2001. Ils ont ensuite été étudiés par la Fondation Ford et les coordonnateurs nationaux de l'ATPS au sein du NCST, en Ouganda, et de NISER, au Nigéria. Les documents ont été présentés dans le cadre de la conférence annuelle de l'ATPS à Nairobi, du 29 octobre au 3 novembre 2001, afin de recueillir les commentaires des participants et membres du Conseil de l'ATPS, de spécialistes triés sur le volet et du personnel du CRDI. On a alors déterminé que des études de cas seraient réalisées dans 12 pays : l'Afrique du Sud, le Botswana, le Burundi, le Ghana, le Kenya,

---

<sup>83</sup> Plan stratégique 2008-2011 de l'ATPS – Phase VI, décembre 2007, p. 8.



le Maroc, le Nigéria, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Tanzanie et le Sénégal. Du financement a été fourni par trois bailleurs de fonds afin de faire appel à des personnes-ressources supplémentaires et d'organiser deux ateliers, l'un consacré à l'avancement des travaux et l'autre à la diffusion. Le financement offert par le CRDI et celui de la Fondation Ford étaient chacun de 150 000 USD et celui du Fonds de l'OPEP pour le développement international de 50 000 USD, soit un budget total de 350 000 USD. Les études de cas ont commencé en avril 2002 et se sont terminées en octobre 2004.

107. D'après les documents de l'ATPS, 12 subventions ont été octroyées aux organismes de recherche des pays ciblés (sauf en Afrique du Sud, où la subvention a été versée au chercheur principal)<sup>84</sup>. Le document-cadre original a été publié en 2003 dans la série des documents spéciaux (*Special Papers*) de l'ATPS, n° 13. L'exposé de politique en matière de technologie n° 15, publié en 2007, portait sur l'élaboration de la politique nationale en matière de TIC et présentait les leçons tirées des études de cas. Une étude ougandaise sur le sujet a fait l'objet de discussions dans le cadre de la rencontre annuelle de l'ATPS. Le rapport annuel 2004 indique que l'atelier final de diffusion des résultats du projet a eu lieu à Nairobi en juillet 2004. Les équipes des 12 pays ont présenté la version préliminaire de leur rapport final à l'atelier. Le sommaire préparé par le coordonnateur de la recherche thématique donne un aperçu intéressant des leçons apprises. Il semble qu'aucun autre document lié à ce projet, y compris les études de cas, n'ait été publié par l'ATPS ou n'ait été disponible pour l'évaluation, ce qui est également le cas du volet évaluation du réseau (financé dans le cadre du projet de recherche)<sup>85</sup>. Avant l'examen final du rapport d'évaluation (le 18 avril), le rapport de recherche a été transmis aux évaluateurs par le CRDI<sup>86</sup>. Un bref examen du rapport de 1 258 pages portant sur les 12 pays a permis de dégager des renseignements utiles sur la situation et les enjeux politiques de chacun. Comme on pouvait s'y attendre, la qualité du rapport varie considérablement d'une section à l'autre. L'absence de diffusion des résultats de la première initiative de recherche menée dans le cadre des programmes thématiques mine la valeur du rapport et n'a pas permis le transfert des connaissances et le renforcement des capacités des membres du réseau qui n'avaient pas directement pris part à la recherche.

**Biotechnologie en Afrique (2004-2007)** – Le rapport annuel 2004 indique que l'ATPS a amorcé un projet minutieusement ciblé sur la biotechnologie en Afrique subsaharienne afin de soutenir le dialogue NEPAD-IFPRI sur les politiques biotechnologiques en Afrique et d'orienter l'élaboration de lignes directrices et de réglementation en matière de biotechnologie et de biosécurité dans les principaux pays.

108. En octobre 2004, l'ATPS a entamé des travaux sur ce thème afin de soutenir le dialogue NEPAD-IFPRI sur les politiques africaines en matière de biotechnologie. Dans le cadre de ce programme, le réseau a organisé un atelier de formation et de sensibilisation d'une semaine à Freetown, en Sierra Leone (du 7 au 11 mars 2005). L'activité visait à aborder les stratégies d'intégration de la science, la technologie et l'innovation (STI) dans la planification, le développement et la reconstruction d'après-guerre en Sierra Leone. Une autre table ronde a été organisée avec les parlementaires kényans le

---

<sup>84</sup> La République démocratique du Congo a été remplacée par l'Éthiopie.

<sup>85</sup> Le secrétariat de l'ATPS indique (dans le plan stratégique 2008-2011 de l'ATPS – Phase VI, décembre 2007) que 13 études, et non 12, ont été réalisées, et que le coordonnateur de projet travaille actuellement, en collaboration avec les équipes des pays, à la publication des résultats de recherche dans des numéros hors série de la revue *Telecommunications Policy* (revue scientifique d'Elsevier, qui fait autorité en matière de politique des infrastructures en télécommunication) et qu'un certain nombre de chercheurs occupent maintenant des postes de direction dans le domaine des TIC dans leurs pays respectifs.

<sup>86</sup> *Strengthening National Information and Communication Technology Policy in Africa: Governance, Equity and Institutional Issues*, rapport final, mars 2005.

8 juin 2005 afin de discuter des enjeux soulevés par la politique biotechnologique du Kenya, en particulier du contenu du projet de loi présenté au Parlement kényan en la matière. Une troisième séance de discussion a eu lieu lors de la rencontre annuelle du réseau à Maputo, en novembre 2005. Une partie du soutien à ces activités a été fournie par le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) des Pays-Bas. Ces ateliers illustrent comment les activités de l'ATPS peuvent influencer sur l'élaboration de politiques et l'application des nouvelles technologies en Afrique grâce à l'action combinée de la recherche, du renforcement des capacités, de la diffusion et du dialogue politique.

109. En février 2006, l'ATPS a conjugué ses efforts à ceux du Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD) pour organiser une rencontre régionale à Jinja, en Ouganda, en collaboration avec l'Union africaine et le NEPAD. Cet atelier a débouché sur une étude financée par le CRDI et la Direction générale de la coopération internationale (DGIS) des Pays-Bas, qui comprenait 10 études de cas sur les priorités et les enjeux en Afrique orientale. En 2007, l'ATPS et l'ICTSD ont publié *Biotechnology: Eastern African Perspectives on Sustainable Development and Trade Policy*, recueil de sept recherches brossant un tableau des enjeux, des expériences et des politiques dans la région. Voilà un excellent exemple d'initiative menée par l'ATPS en collaboration avec diverses organisations clés visant à effectuer des recherches pertinentes sur le plan des politiques, à produire des connaissances sur les applications potentielles et à susciter le dialogue et la diffusion.

110. Bien que le contenu du recueil publié par l'ATPS et l'ICTSD soit accessible, il ne permet pas de porter un jugement sur la valeur des ateliers antérieurs en raison du manque de documentation. Les publications pourraient également être mises en relief sur le site Internet grâce à des versions téléchargeables.

**Politiques en matière de technologies de la santé (2000-2007)** – Le programme *Politiques en matière de technologies de la santé* constitue un autre domaine de recherche thématique important pour l'ATPS, qui en a fait une priorité dans son plan stratégique 2000-2003. Compte tenu de la pandémie de VIH/sida qui sévit en Afrique et de la fréquence élevée de maladies tropicales le paludisme, les pays membres de l'ATPS estiment que la recherche sur les politiques en matière de technologies de la santé est essentielle à la production de nouvelles connaissances pour gérer de telles crises<sup>87</sup>. L'énoncé détaillé des enjeux, de l'importance de ce volet et de l'approche à privilégier a donné lieu à un communiqué selon lequel un « document de conception visant à orienter ce domaine de recherche » était en préparation.

111. Les travaux ont montré des signes d'avancement avec la présentation d'une série de documents à la conférence et à l'atelier annuels organisés au Kenya (novembre-décembre 2005) en collaboration avec UNU-INTECH<sup>88</sup>. Plus de 15 documents portant sur un vaste éventail de questions liées à la santé en Afrique ont été présentés. Dix-huit coordonnateurs des sections nationales ont ensuite livré leurs perceptions des principaux enjeux en matière de santé dans leurs pays respectifs. Un atelier sur la méthodologie de la recherche a également eu lieu. Il semble qu'aucun document de conception énonçant les enjeux, les priorités de recherche et les méthodologies de recherche potentielles n'ait été produit et que le nom d'aucun coordonnateur thématique ou équipe de recherche n'ait été annoncé. Le processus a néanmoins débouché sur une proposition de recherche thématique axée sur l'examen des programmes et des institutions de santé en fonction de quatre grands objectifs : (1) renforcer les politiques de gestion et d'évaluation des technologies en matière de soins de santé, soit l'examen de la documentation existante et des établissements; (2) évaluer les établissements qui coordonnent les initiatives sur le sida et cerner

---

<sup>87</sup> Plan stratégique de l'ATPS – Phase IV (2000–2003), p. 27.

<sup>88</sup> En date du 1<sup>er</sup> janvier 2006, UNU-MERIT.

le rôle des TIC et des technologies liées au VIH; (3) réaliser des études de cas locales sur les changements de comportement, organiser des actions, des rencontres et des congrès jeunesse pour sensibiliser les jeunes, former des clubs de science; et (4) mettre en œuvre un projet de recherche régionale axé sur le pyrèthre et d'autres solutions autochtones de lutte contre le paludisme. La proposition a appuyé la tenue de plusieurs rencontres, d'activités de diffusion, d'ateliers de formation et de conférences, notamment la conférence annuelle de l'ATPS, et soutenu les réseaux locaux et la création d'un site Web et d'une base de données. Des fonds ont également été consacrés à deux évaluations annuelles à mi-parcours et à l'évaluation finale du programme. Ce projet a été entièrement financé par le gouvernement des Pays-Bas à hauteur d'un peu plus d'un million USD pour la période 2005-2008<sup>89</sup>.

112. On peut lire, dans les documents fournis par l'ATPS à l'équipe d'évaluation<sup>90</sup>, que « la première année du programme, l'ATPS s'est rendu compte que le cadre et l'approche des systèmes nationaux d'innovation (SNI) étaient des concepts tout à fait nouveaux pour les équipes des pays. Par conséquent, l'ATPS a d'abord consacré le temps nécessaire au renforcement continu des capacités en la matière au sein des pays ciblés avant d'entreprendre les études de cas ». Un atelier organisé au Kenya (du 24 au 27 avril 2007) regroupait des membres des équipes de recherche du réseau de neuf pays (francophones et anglophones). Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la conceptualisation des études de cas, et des propositions de recherche ont été élaborées pour les études de cas dans sept des neuf pays sélectionnés (Bénin, Côte d'Ivoire, Nigéria, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie et Ouganda). Après évaluation, quatre études de cas ont été commandées. Les trois autres sont toujours en examen. Un atelier sur l'avancement des travaux a eu lieu en novembre 2007. La liste des extraits de recherche compte quatre documents ainsi que la conférence de 2005.

113. L'ATPS souligne également « les progrès réalisés dans le cadre de diverses activités, notamment des activités de renforcement des capacités chez les jeunes organisées par des jeunes et les forums jeunesse tenus sous les auspices des coordonnateurs nationaux de l'ATPS au Ghana, au Kenya, au Lesotho, au Nigéria, au Malawi, en Sierra Leone et en Ouganda ». L'ATPS cite en outre le Forum de la jeunesse africaine sur la science et la technologie (AYFST), un congrès jeunesse panafricain qui s'est réuni en Ouganda en juillet 2007, et les activités connexes qui ont eu lieu au Ghana, au Kenya, au Lesotho, au Malawi, au Nigéria, en Sierra Leone et en Ouganda. Les autres activités comprennent un forum d'un jour, le 1<sup>er</sup> avril 2006, organisé par l'ATPS conjointement avec le groupe de jeunes Maximizing Facts on HIV/AIDS (MAXFACTA) dans un centre jeunesse de Nairobi, le soutien à l'Agence de la jeunesse pour le progrès de la science, de la technologie et de l'innovation (YADSTI) et le parrainage du club de science et technologie de l'Université de Nairobi en mars 2007 à l'occasion de l'initiative « *Celebrating Innovations and Entrepreneurship in Science and Technology for Development* ».

114. L'ATPS a reconnu en 2006 que l'approche et les systèmes nationaux d'innovation étaient des « concepts tout à fait nouveaux » pour les équipes nationales de recherche. S'en est suivi, en 2007, un atelier de formation. Enfin, quatre études de cas ont été commandées tandis que trois sont toujours « à l'étude ». Tout cela indique bien une faible connaissance des capacités de recherche du réseau (Clark et Mugabe, 2002). Par conséquent, la recherche s'est révélée difficile et a produit des extraits modestes et

---

<sup>89</sup> La proposition de recherche et l'état des recherches en la matière ont été fournis par le secrétariat de l'ATPS à la demande des évaluateurs le 15 février 2008.

<sup>90</sup> ATPS, 2008, Programme de renforcement des politiques en matière de technologies de la santé en Afrique de l'ATPS, juin 2005-mai 2008.

sans grand intérêt. Une équipe de coordonnateurs francophones a expliqué avoir soumis une proposition de recherche commune sur le VIH/sida et la médecine traditionnelle pour laquelle elle n'a eu aucune rétroaction du secrétariat malgré plusieurs tentatives de relance. Bien qu'on ne connaisse pas la qualité de cette proposition, le manque de communication entre les sections et les chercheurs locaux et entre les coordonnateurs de recherche et le secrétariat est préoccupant.

**Gestion environnementale des eaux (2004-2007)** – L'ATPS a mis sur pied un important programme thématique axé sur la gestion des eaux et l'environnement vers la fin de 2004<sup>91</sup>. Un atelier de deux jours a également été organisé à Addis-Abeba les 29 et 30 novembre 2004.

115. Les travaux réalisés dans ce domaine peuvent être classés en trois catégories. La première comporte les neuf subventions de recherche octroyées en 2004<sup>92</sup>. Sur neuf projets de recherche, sept ont été terminés. Chaque projet représentait une somme de travail considérable à en juger par le montant des subventions, soit de 10 000 USD à 18 000 USD. Pourtant, aucun ne fournit de cadre thématique cohérent et il ne semble pas y avoir de lien manifeste entre eux. De plus, les travaux effectués ne s'appuient pas sur les recherches et les résultats existants dans les domaines ciblés. C'est notamment le cas des projets de recherche qui touchent la contamination du lac Naivasha par des métaux lourds et la récolte des eaux pluviales, domaines qui font l'objet de recherches, de formations et d'initiatives financées par de nombreux gouvernements et organismes depuis des années.

116. Trois publications spéciales de l'ATPS ont attiré l'attention des évaluateurs. La première<sup>93</sup> apporte un point de vue intéressant sur les conflits liés aux ressources en eau dans le bassin du Nil et, à une échelle plus réduite, en Tanzanie. L'article laisse entendre, sous toutes réserves, que les solutions doivent reposer sur le savoir, la technologie et les institutions. Le document consulté en ligne pour la dernière fois en novembre 2004 indiquait qu'il s'agissait d'une version préliminaire mettant en lumière un vaste éventail de questions pertinentes et devant être complétée ultérieurement par une conclusion fondée sur les discussions dans le cadre de la conférence, ce qui nous permet de croire que l'article a été commandé par le secrétariat de l'ATPS pour être présenté à la conférence annuelle de novembre-décembre 2004, où le thème Eau et environnement a été annoncé pour la première fois. Aucun progrès n'a pourtant été constaté, tant en ce qui a trait à la façon dont les politiques en matière de STI pourraient contribuer à l'élaboration de solutions qu'à la formulation d'éventuelles pistes de recherche. Le rapport a été publié deux ans plus tard, tel quel.

117. Le résumé de la deuxième publication, *Integrated Value Mapping for Sustainable River Basin Management*<sup>94</sup>, indique que des études récentes en psychologie sociale et en éthique environnementale

---

<sup>91</sup> Tiré du rapport annuel 2004 de l'ATPS, p. 17-28 : « L'ATPS a commandé les recherches suivantes [...] sur la gestion des eaux et l'environnement dans neuf pays africains ». Cette information figure également dans le rapport sommaire des subventions accordées par le réseau, contenu dans le même rapport.

<sup>92</sup> Il s'agit des recherches *Assessment of Rural Water Supply Management in Selected Areas of Oyo State* (Nigéria); *Policy Gaps Analysis of Community Water and Sanitation* (Ghana); *Stratégie de gestion durable des zones humides aux niveaux local et communal dans le département du Zou, Bénin, pour le mieux-être des riverains et la conservation de la biodiversité*; *Reducing Pollution in Lesotho*; *Small Scale Rainwater Harvesting* (Malawi); *Management of Lake Water Resources* (Éthiopie); *Assessment of Heavy Metals in Sediments from Lake Naivasha* (Kenya); *Willingness to Adopt Ecological Sanitation as a Water and Environmental Conservation Technology in Peri-Urban Communities of Kampala, Uganda*; et *Développement d'un procédé de zone humide simulée plantée avec Amaranthaceae, Capparidaceae, Tiliaceae pour le traitement des eaux usées domestiques* (Côte d'Ivoire).

<sup>93</sup> *Water Management and Conflicts in Africa: The Role of Knowledge and Technology*, document spécial de l'ATPS n° 26, 2006.

<sup>94</sup> Document spécial de l'ATPS, n° 22.

avancent de nouveaux modèles de comportement vis-à-vis de l'environnement qui remettent en question la thèse des anticipations rationnelles de l'ACA (analyse coûts-avantages). L'étude prend en compte certains modèles concurrents et met ceux-ci à l'épreuve afin de savoir s'ils arrivent à expliquer l'inclination des êtres humains à appuyer la restauration de la biodiversité sur des modèles logistiques. Les données préliminaires ont été recueillies par le truchement d'un sondage en personne auprès d'un échantillon aléatoire stratifié de 1 012 Écossais. Les résultats ont permis de dégager des données empiriques qui témoignent que depuis longtemps on se préoccupe de l'utilisation de modèles propres à un seul domaine pour appuyer la prise de décisions environnementales. Ils montrent en outre qu'il faut envisager l'utilisation de modèles intégrés de cartographie de la valeur. Bien que le titre semble indiquer que l'étude aborde des applications potentielles en Afrique, il n'en est rien. Les raisons pour lesquelles l'ATPS a choisi de publier à nouveau ce document demeurent obscures.

118. Enfin, le troisième document, *Wastewater and Irrigated Agriculture Lessons Learned and Possible Applications in Africa*<sup>95</sup>, a été produit par des chercheurs de l'Université de Wageningen, aux Pays-Bas, qui affirment travailler en collaboration avec de nombreux organismes sur l'utilisation efficace des ressources hydriques dans le cadre de divers projets de recherche de l'Union européenne. Le rapport évoque la possibilité d'utiliser les eaux usées aux fins de l'irrigation en Afrique et présente des notions de base, des définitions ainsi qu'un bref aperçu des derniers développements en la matière, avant de dresser la liste des partenaires de recherche africains potentiels en vue d'un projet en préparation dans les Pays-Bas. Le rapport a été publié en vue d'une distribution à la conférence sur la science, la technologie et la gestion environnementale des eaux qui s'est tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2004 à l'initiative de l'ATPS. La proposition de 10 pages se concluait sur la question des applications possibles des systèmes d'irrigation utilisant les eaux usées en Afrique, question à laquelle elle n'apportait aucune réponse. L'Institut Wageningen était alors à la recherche de financement et de partenaires pour mener à bien un projet de traitement des eaux usées aux fins de l'irrigation de terres agricoles.

119. Les renseignements publiés sur le site Web et les commentaires de plusieurs chercheurs des sections nationales de l'ATPS indiquent que les travaux réalisés dans le domaine ne respectent toujours pas le principe de l'approche participative. Il serait pertinent que toutes les parties intéressées fournissent une description détaillée des programmes de recherche thématique ainsi que le nom et les coordonnées électroniques des responsables de ces programmes et des chercheurs qui y participent. Les membres du réseau seraient ainsi en mesure de savoir qui effectue les recherches et qui contacter pour obtenir des renseignements supplémentaires ou au sujet de partenariats éventuels.

### **3.3 Diffusion des résultats de recherche**

120. Le nouveau réseau ATPS indépendant a entrepris de diffuser les résultats de recherche par de multiples avenues – ateliers, séminaires, publications, revues, tribunes, services de consultation, vidéos, films, émissions radiophoniques, presse écrite – afin d'atteindre le plus vaste public et d'améliorer le réseautage des chercheurs et les relations avec les décideurs et les secteurs productifs.

#### **3.3.1 Publications**

121. Le nouveau réseau ATPS indépendant a entamé sa première année avec un programme de publication des plus dynamiques<sup>96</sup>. Il a continué de publier des documents de travail et des documents

---

<sup>95</sup> Document spécial de l'ATPS n° 23.

<sup>96</sup> Un rapport de l'ATPS fait ressortir qu'au cours de ses deux premières années comme réseau indépendant, l'ATPS a publié 27 documents, soit presque autant qu'au cours des six années précédentes.

spéciaux, en plus de créer deux nouvelles séries, soit les rapports de recherche et les exposés de politique en matière de technologie. Le plan de diffusion consistait alors à publier chaque année de 10 à 15 remarquables documents de travail et rapports de recherche, grâce aux subventions de recherche, et de 7 à 10 exposés de politique. La quatrième phase (2000-2003) de la demande de subvention de l'ATPS pour 2003 avait pour objet « la publication d'une cinquantaine d'études sous différentes formes et la diffusion de huit bulletins de l'ATPS », objectif qui a été partiellement atteint en 2006. Le tableau 7 illustre le nombre de documents publiés selon la catégorie.

**Tableau 7 : Publications de l'ATPS de 2002 à 2007<sup>97</sup>**

	<b>Documents de travail</b>	<b>Rapports de recherche</b>	<b>Documents spéciaux</b>	<b>Exposés de politique en matière de technologie</b>
Avant 2002	31	0	2	1
2002	4	2	11	5
2003	4	0	3	2
2004	1	0	2	—
2005	2	0	2	4
2006	1	1	9	2
2007 (janvier à juin)	—	—	3	1
Total de 2002 à 2007	14	3 (8)	30	13

Source : Rapports techniques et rapports annuels de l'ATPS; rapport technique de l'ATPS présenté à l'Asdi-SAREC, p. 19, annexe 5, et rapports de l'ATPS pour 2006 et 2007.

122. Le tableau 7 montre un accroissement des publications en 2002, année où le réseau indépendant a été créé. Il est légitime de croire que ces travaux ont été entrepris avant 2002 et comportent les recherches réalisées grâce à des subventions octroyées antérieurement. Si les extraits de 2002 sont exclus pour ce motif, le nombre de publications baisse en conséquence. Vu l'importance des publications pour les extraits de tout réseau de recherche et la place accordée à ces dernières dans les documents stratégiques de l'ATPS, il convient d'examiner ces publications plus en détail. Le taux d'achèvement des recherches a été relativement bon<sup>98</sup>. Sur les 83 subventions accordées depuis 1999, des rapports ont été produits pour 68 projets, 10 rapports finaux sont toujours en cours et 5 subventions ont été interrompues. Sur les 42 subventions octroyées de 2000 à 2002, 23 rapports finaux et 19 rapports d'étape ont été soumis à l'ATPS. Ainsi, 91 documents répondraient aux critères de publication à titre de documents de travail.

### **3.3.2 Documents de travail et rapports de recherche**

123. Les documents de travail constituent les extraits de la recherche soutenue par l'ATPS, soit au moyen de bourses individuelles ou de subventions de projets régionaux concertés. Les documents de travail ne sont pas soumis à l'examen des pairs, mais font le point sur les résultats du projet de

<sup>97</sup> Quelques autres documents figurent sur le site Web mais ne sont pas accessibles. Quant aux rapports de recherche, huit rapports sur le thème de l'eau et de l'environnement sont en préparation et sont indiqués entre parenthèses sous la rubrique du total. Sur les neuf publications spéciales produites en 2006, cinq portent sur l'eau.

<sup>98</sup> D'après les documents fournis par le secrétariat sur l'état des recherches financées par l'ATPS.

recherche. Le secrétariat de l'ATPS a toujours soutenu les initiatives visant à améliorer ces rapports de recherche aux fins de publication. Pour les 125 bourses de recherche octroyées par l'ATPS (134 si on inclut les bourses sur la gestion de l'eau), 91 rapports ont été produits. Or, seulement 45 de ces documents ont été publiés à titre de documents de travail (soit 50 % des rapports produits dans le cadre de projets terminés et 35 % de l'ensemble des bourses<sup>99</sup>).

124. L'analyse du cycle de bourses indique que les fonds sont débloqués l'année suivant l'octroi de subventions pour une année donnée (première année). La plupart des études durent de 18 à 30 mois. Par conséquent, un rapport devrait pouvoir être prêt au bout de 24 à 36 mois (la troisième année) et normalement paraître la quatrième ou la cinquième année suivant l'octroi de la bourse. Suivant ce raisonnement, le nouveau réseau ATPS indépendant aurait dû assurer le suivi des subventions accordées en 1998 devant donner lieu à des publications après 2001. Si cette hypothèse est valide, les extraits sous forme de publications sont moindres. Le réseau ATPS, qui a accordé 96 subventions de 1997 à 2003, a produit 14 documents de travail après 2002 (voir le tableau 7). Les évaluateurs ont dû faire une comparaison scrupuleuse du nom des auteurs et des titres des documents de travail par rapport aux bourses pour arriver aux chiffres susmentionnés, un processus qui s'est révélé ardu, étant donné le nombre de documents de travail ne correspondant à aucune bourse. Il serait utile d'indiquer clairement dans chaque publication la nature du document, la bourse ou l'activité de l'ATPS correspondante et les motifs de la publication.

125. La qualité de la recherche est un autre indicateur important des extraits. Le réseau a ajouté à ses publications des rapports de recherche, qui s'appuient eux aussi sur des subventions de recherche, mais sont soumis à un examen par les pairs. Les documents publiés dans cette série sont soumis à trois examinateurs et doivent recevoir une évaluation favorable de deux d'entre eux. Sur 125 bourses, trois rapports de recherche soumis à l'examen par les pairs ont été publiés.

### **3.3.3 Documents spéciaux et exposés de politique en matière de technologie<sup>100</sup>**

126. Le nombre des titres publiés par le nouveau réseau ATPS dans ces deux collections a augmenté. On constate un accroissement des publications en 2002, année où le réseau indépendant a été créé. Depuis, le nombre de publications a décliné. Les documents spéciaux ont souvent servi à lancer des thèmes de recherche clés de l'ATPS. Un certain nombre de documents liés aux programmes de recherche thématique ont également été publiés dans cette collection. Par exemple, les numéros 1, 2 et 4 (2002) se penchent sur des questions liées à la mondialisation et à la technologie en Afrique. De la même manière, les numéros 8, 9, 10 et 11 (2002) portent sur les enjeux découlant de l'utilisation actuelle et potentielle des TIC au service du développement en Afrique. Ces documents ont été présentés à la conférence annuelle de 2002 dans le cadre d'un exercice visant à orienter les thèmes de recherche sur les politiques en matière de TIC<sup>101</sup>. Quelques-uns sont le fruit du réseau de recherche, mais la plupart ont été commandés par l'ATPS. Il serait utile que l'ATPS spécifie l'origine de ces publications et en dresse la liste dans son rapport annuel.

---

<sup>99</sup> L'analyse des documents de travail publiés montre que 19 des 45 documents ne correspondent à aucune des bourses octroyées. Les 26 autres documents ont pu être associés à un auteur, un sujet de recherche et une bourse de recherche. Cela laisse à penser que les documents de travail ne sont pas tous le fruit d'une subvention.

<sup>100</sup> La liste des documents spéciaux et des exposés de politique figure en annexe.

<sup>101</sup> Les recherches entreprises entre 2004 et 2005 ont été financées par le CRDI, la Fondation Ford et le Fonds de l'OPEP pour le développement international.

127. Les exposés de politique en matière de technologie<sup>102</sup> sont novateurs et ont suscité des commentaires positifs de la part de leurs utilisateurs. Il s'agit d'études commandées à des spécialistes. Il est difficile de déterminer la valeur de leur contribution à la composante recherche et au renforcement des capacités du réseau. Une recherche effectuée dans Google Scholar a révélé que pratiquement aucun document de travail n'avait fait l'objet de citations. À peine une ou deux citations ont été relevées pour la moitié des documents spéciaux et des exposés de politique publiés.

### **3.3.4 Bulletins et rapports annuels**

128. L'ATPS a entamé l'année 2001 en publiant un deuxième bulletin (n° 10). Un seul bulletin, qui regroupait les numéros trimestriels 11 et 12, a été publié en 2002. L'ATPS a ensuite publié respectivement un bulletin en 2003 (n° 14), en 2004 (n° 15) et en 2005 (n° 16)<sup>103</sup>. Les numéros 19 et 20 ont été publiés en 2006, marquant le retour à la publication de deux bulletins par année. Le nombre de bulletins n'est pas en soi un indicateur crucial de succès ou d'échec de la communication ou de la diffusion de l'information. Avec la création du site Web, on peut même se demander si la publication d'une version papier du bulletin est bien nécessaire. Toutefois, l'irrégularité de la publication du bulletin et l'absence de commentaires concernant les numéros omis portent à croire qu'il y a des lacunes sur le plan des communications et de la diffusion de l'information.

### **3.3.5 Site Web**

129. Le site Web de l'ATPS (<http://www.atpsnet.org/>) a été créé en 2002. Cette initiative visait notamment à diffuser toutes les publications du réseau pour en favoriser l'accès. Le site Web prévoyait en outre la tenue de forums de discussions où les membres de l'ATPS et le grand public pourraient échanger sur les enjeux en science et technologie.

130. Le site Web a été soumis à un examen exhaustif à maintes reprises dans le cadre de l'évaluation. Il a fait l'objet d'une première visite en juillet 2007 et de visites approfondies en septembre 2007 en vue de recueillir des renseignements utiles pour l'évaluation.

131. Plus d'un problème a été relevé et signalé au personnel des communications de l'ATPS. Plusieurs liens, par exemple celui du plan du site, ne fonctionnaient pas. Seuls les rapports annuels de 2002, 2004 et 2005 étaient accessibles. Les mises à jour prévues tous les six mois n'avaient pas été faites. L'information sur les séminaires et les tables rondes était variable. Le lien vers la page des publications fonctionnait, mais cette dernière ne permettait pas toujours d'accéder aux documents affichés. La page consacrée aux documents de travail comportait une liste de 43 titres, mais seuls 19 d'entre eux ont pu être téléchargés<sup>104</sup>. Aucun rapport de recherche n'était affiché et n'a pu être consulté. Sur les 20 documents spéciaux annoncés, un seul (n° 6) n'était pas accessible. En revanche, 10 documents spéciaux ne figuraient pas sur la liste (voir le tableau 7) et, par conséquent, n'ont pu être consultés. La liste des exposés de politique en matière de technologie était pratiquement complète et permettait de consulter 12 des 13 documents énumérés. Le site ne comportait aucune information sur les sections nationales ou leurs activités.

---

<sup>102</sup> Trois exposés de politique ne figurent pas sur le site Web. Les quatre exposés publiés en 2005 ont tous été produits par le directeur général.

<sup>103</sup> Le procès-verbal du Conseil concernant les activités de 2005 fait état de deux bulletins, mais il semble que ce soit une erreur. On suppose que les numéros 13, 16 et 17 ont été planifiés, mais n'ont pu être publiés. Aucun bulletin n'a été publié en 2007.

<sup>104</sup> Les numéros 2, 3, 5, 8 à 21, 24, 28, 29 et 30 n'ont pu être téléchargés. Les numéros 7, 41 et 42 ne figuraient pas sur la liste.



132. Le site Web donne peu de renseignements sur les subventions, les projets de recherche en cours et les nouvelles occasions de financement. Il n'offre par ailleurs aucune ressource électronique visant à favoriser la collaboration au sein du réseau de recherche dispersé. Il n'y a donc pas lieu pour les chercheurs du réseau de chercher à exploiter le potentiel du site Web afin de renforcer le réseau. On peut aussi conclure à la faible fréquentation du site en s'appuyant sur le fait que seuls 6 des 72 répondants au sondage électronique affirment avoir appris l'existence du sondage en consultant le site de l'ATPS<sup>105</sup>. Tous ces éléments indiquent que le site Web n'a guère atteint ses objectifs fondamentaux, si ce n'est assurer la présence du réseau sur Internet.

133. Les examinateurs ont salué la modernisation du site Web à la fin de 2007. À la suite de cette refonte, une quantité appréciable de nouveau contenu a été ajoutée et la plupart des liens rompus ont été réparés. Le site contient maintenant une collection plus exhaustive de documents liés aux extraits de recherche.

134. Dans l'ensemble, les bulletins et le site Web n'ont jamais permis d'entretenir une communication continue, actuelle et pertinente entre les membres du réseau, ni de faire connaître les recherches en cours, le nom des consultants, celui des chercheurs ou des directeurs de programmes thématiques, par exemple. Le secrétariat a offert aux coordonnateurs nationaux de « mettre à leur disposition les ressources les plus récentes : livres, revues et articles de revue ». À en juger par les réponses et les commentaires des membres du réseau qui ont participé au sondage électronique, il ne semble pas que cela se soit fait. Le bulletin et le site Web n'ont pas permis de rejoindre efficacement un plus grand nombre de membres dispersés du réseau pour les mettre au courant des travaux de recherche ou de consultation et des activités à venir afin de favoriser leur participation directe.

### 3.4 Autres activités de diffusion

**Journée du nouveau scientifique (Scientific Revival Day)** – Dans son plan stratégique pour 2004-2007, l'ATPS a cité la Journée africaine du nouveau scientifique parmi ses trois principales réalisations. Organisée pour la première fois au Kenya en 2002, l'initiative avait été décrite par l'ATPS comme un élément clé d'une stratégie de communication efficace. Le réseau a donc répété l'expérience en organisant en 2003 des journées scientifiques au Ghana, en Éthiopie, au Nigéria, en Ouganda et en Tanzanie. En étroite collaboration avec le Conseil pour la recherche scientifique et industrielle (CSIR) et le ministère de l'Environnement et de la Science, la section nationale du Ghana avait profité de l'occasion pour souligner les ressources scientifiques qui permettraient aux communautés locales de résoudre certains problèmes, notamment en matière de lutte contre l'érosion et de diversification des cultures. En 2005, une rencontre d'envergure a eu lieu à Nairobi et des activités se sont organisées au Ghana, au Nigéria et en Tanzanie. En 2006, seule la section du Ghana a renouvelé cette initiative.

135. Il s'agit d'un excellent exemple d'initiative axée sur la communication ayant permis d'accroître la sensibilisation aux questions de PST dans les pays où ces activités ont eu lieu. Idéalement, elles auraient pu être combinées à d'autres initiatives axées sur les extraits de l'ATPS en matière de recherche et de politiques afin de promouvoir la diffusion et l'utilisation de la recherche.

**Forum de la jeunesse africaine sur la science et la technologie (AYFST)** – En 2005, l'ATPS a lancé une série d'ateliers intitulés « Forum de la jeunesse africaine sur la science et la technologie » (AYFST),

---

<sup>105</sup> Sondage de l'ATPS, question 13 et publications en matière de STI.

qui visaient principalement « la sensibilisation accrue, le renforcement des capacités, l'éducation et le mentorat par les pairs, l'échange d'information ainsi que l'inclusion et l'autonomisation des jeunes Africains dans le domaine de la recherche en STI et les processus d'élaboration des politiques ». Selon l'ATPS, 160 jeunes de 21 pays d'Afrique ont participé aux congrès de la jeunesse organisés au Kenya (2005) et au Ghana (2006). L'activité a été renouvelée en 2007 en Ouganda<sup>106</sup>. Le congrès était axé sur l'emploi des jeunes et leur leadership en matière de prévention du VIH/sida, la sécurité alimentaire et la santé pour le développement durable en Afrique et le rôle des jeunes dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement sur le continent africain. L'ATPS affirme que ces programmes « ont été très efficaces, qu'ils ont permis d'accroître la sensibilisation, de susciter l'intérêt des jeunes Africains pour les questions se rattachant à la recherche et aux politiques en matière de STI en Afrique et de favoriser la participation active des jeunes dans la recherche, les activités locales et les programmes d'initiatives sociales en STI ». L'engagement et le dialogue soutenus parmi les jeunes s'appuient sur le site Web de l'AYFST (<http://www.ayfst.org>). L'ATPS est convaincu de la valeur de cette série de rencontres et prévoit mettre sur pied le Forum des femmes africaines en science et technologie (AWSTF) « afin d'offrir aux femmes africaines une tribune qui leur permette de s'exprimer, de mettre à profit leurs connaissances et de participer aux processus décisionnels et d'élaboration des politiques en Afrique ».

136. L'évaluateur technique principal a rencontré un groupe de participants à la conférence qui a eu lieu en Ouganda, examiné les publications issues du congrès et consulté le site Web. Les jeunes Ougandais présents à ce congrès ont affirmé être sortis revigorés de l'atelier et ont déclaré qu'ils travaillaient actuellement à la création d'une section locale de l'AYFST. Ils se sont toutefois dits préoccupés du manque de soutien du secrétariat de l'ATPS en ce qui concerne les activités de suivi, exception faite des lignes directrices détaillées que le réseau leur a fournies quant à la dénomination de la section et au règlement auquel elle devait se conformer. L'ATPS s'attend à ce que cette initiative ait des retombées positives d'ici 2011, notamment sur la promotion de la recherche et la défense des politiques liées à la science et la technologie et les compétences en recherche et gestion de projets en la matière<sup>107</sup>. Les discussions avec les quelques participants interrogés et l'examen de la documentation n'ont pas permis de déterminer clairement comment ces objectifs seront atteints et en quoi ces congrès contribuent au renforcement des capacités sur le plan de la recherche et des politiques publiques. Ces congrès ont certes des retombées utiles, mais ils manquent de pertinence eu égard à la mission centrale de l'ATPS.

### **3.5 Ateliers nationaux**

137. Les ateliers nationaux sont des activités cruciales pour le réseau. Plusieurs sont nés à l'initiative des coordonnateurs et des membres des sections locales et ont été lancés avec un budget modeste.

138. En 2003, deux ateliers de sensibilisation des décideurs ont été organisés par l'ATPS au Lesotho et au Nigéria. Le premier (en juin) visait les membres de la législature et le second, qui se tenait à Ajuba (en octobre), s'adressait à d'autres responsables des politiques, aux directeurs d'établissements de recherche en S-T, à des représentants de la hiérarchie militaire de même qu'aux législateurs. D'après l'ATPS, les coordonnateurs de sections nationales ont organisé de un à trois ateliers par année. Le réseau a souligné la participation du secrétariat et de divers d'intervenants à certains d'entre eux. Ces activités sont souvent l'occasion de rassembler un certain nombre de personnes et d'organismes qui s'intéressent à la recherche, à la politique ou à la mise en œuvre des politiques scientifiques et technologiques à

---

<sup>106</sup> Plan stratégique 2008-2011 de l'ATPS – Phase VI. L'évaluateur technique principal devait participer au congrès, ce qui a été impossible en raison de difficultés administratives.

<sup>107</sup> Plan stratégique 2008-2011 de l'ATPS – Phase VI.

l'échelle nationale, ou qui travaillent dans ces domaines. Malheureusement, bien que de nombreuses sections nationales aient proposé et planifié diverses activités, elles n'ont pu compter sur le soutien continu du secrétariat<sup>108</sup>. La nature incertaine du soutien et la disparition du concours annuel de subventions, dont dépendait une série de rencontres annuelles axées sur les propositions de recherche, ont contribué à rendre inactives de nombreuses sections nationales.

### **3.6 Pays et sections nationales**

139. L'ATPS indique que « de 2004 à 2007, cinq nouvelles sections francophones (Bénin, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire et Burkina Faso) et deux nouvelles sections en Afrique australe (Mozambique et Afrique du Sud) ont été créées<sup>109</sup>. Le réseau a incité chaque section à s'inscrire officiellement, à adopter une charte nationale fondée sur celle du réseau ATPS en préambule, à ouvrir un compte bancaire une fois inscrite et à dresser la liste des membres qui composent les comités nationaux<sup>110</sup> ».

140. De 2002 à 2007, le secrétariat a soutenu 15 sections nationales<sup>111</sup> pour un financement total de 232 000 USD, soit une moyenne annuelle de 39 000 USD pour l'ensemble des sections. En moyenne, cela équivaut à 15 000 USD par section sur six ans ou à 2 500 USD par pays. Pour le Burkina Faso, le Kenya, le Malawi, le Mali, le Mozambique et le Swaziland, l'aide réelle octroyée sur six ans variait de 4 000 à 8 000 USD. Les montants les plus importants ont été versés aux sections nationales de la Tanzanie (44 000 USD) et de l'Ouganda (34 000 USD), qui ont par ailleurs mis en œuvre un projet spécial de recherche conjointe sur le regroupement d'initiatives financé par l'Asdi (à raison d'environ 18 000 USD chacune), dans le cadre d'une subvention particulière octroyée par l'entremise du secrétariat. Sans ces subventions spéciales, le financement accordé à ces deux sections aurait été inférieur.

141. Quatre des cinq nouvelles sections nationales francophones ont bénéficié d'une aide financière. Aucun montant n'a été accordé à la section du Sénégal. Parmi les quatre sections francophones, la Côte d'Ivoire et le Mali ont reçu respectivement 13 000 USD et 7 000 USD. D'après le ROCARÉ, la section du Mali est relativement bien organisée, en plus d'être officiellement reconnue par le gouvernement. Le secrétariat a par ailleurs fait savoir que la section de la Côte d'Ivoire était très active et constituait un exemple à suivre en matière de renforcement des capacités locales. Le lancement de la section du Cameroun a été marqué par l'organisation d'une semaine universitaire de la science et de la technologie. La section a en outre pris part à la recherche sur la gestion de l'eau et l'environnement.

142. Aucun soutien n'a été accordé à la section de l'Afrique du Sud, si ce n'est le salaire du coordonnateur national. Le rapport sur l'Afrique du Sud laisse entendre que l'ATPS a raté un certain nombre d'occasions de financement. En ce qui concerne les sections plus anciennes, aucune aide n'a été octroyée à la Sierra Leone, à la Zambie et à la Gambie, cette dernière étant inactive depuis bon nombre d'années.

143. Les sections nationales n'ont pas toutes le même statut. Sur les 15 sections avec qui les évaluateurs ont communiqué, 10 ou 11 sont inscrites à titre d'organismes nationaux. La liste des membres des sections officiellement inscrites varie considérablement. Il semble que les sections du Ghana et du

---

<sup>108</sup> Des documents stratégiques très détaillés produits par certaines sections ont été présentés aux évaluateurs. Le soutien accordé ne correspond que dans une faible mesure aux plans stratégiques.

<sup>109</sup> Plan stratégique 2008-2011 de l'ATPS – Phase VI, décembre 2007, p. 8.

<sup>110</sup> Procès-verbal du Conseil de l'ATPS, 4 novembre 2000.

<sup>111</sup> Consulter l'annexe pour obtenir des précisions.

Nigéria, qui tiennent la liste de leurs membres (même si les frais d'adhésion ne sont pas toujours acquittés), des rencontres annuelles, des conseils de direction, des comptes bancaires et des états financiers vérifiés, soient les mieux organisées. Le Ghana se démarque par une structure de gouvernance ordonnée dont la rotation est assurée par un processus électoral. Dans tous les autres cas, la section s'organise autour d'un petit groupe de personnes connues qui ont participé aux activités de l'ATPS ou s'y intéressent. Certaines sections ont tenu des rencontres assez régulièrement, mais dans la plupart des pays, les rencontres et les activités ont été sporadiques. On estime que de 10 à 12 sections sont tout à fait fonctionnelles ou presque.

144. Certaines initiatives de transfert des pratiques entre les pays du réseau ont donné d'excellents résultats. L'ATPS compte le soutien apporté aux initiatives en matière de Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) à l'échelle nationale parmi ses trois réalisations remarquables de 2002-2004. En septembre 2002, la section de la Tanzanie a organisé une table ronde sur l'intégration de la science et la technologie dans le DSRP du pays. Il s'agit d'un enjeu majeur pour de nombreux pays qui dépendent des subventions, car les documents et les plans stratégiques de réduction de la pauvreté constituent un important mécanisme d'élaboration du budget national et d'affectation des ressources extérieures. En Tanzanie, comme dans la plupart des pays membres de l'ATPS, le rôle de la science et de la technologie dans la réduction de la pauvreté n'était pas clairement défini. L'initiative d'ATPS-Tanzanie s'est révélée opportune et représente une réussite, en ce sens qu'elle s'est soldée par la nomination du coordonnateur national à titre de membre du groupe de travail DSRP pour la Tanzanie.

145. Le secrétariat de l'ATPS a salué cette initiative et il a demandé que toutes les autres sections se penchent sur leur DSRP et organisent des ateliers semblables afin d'influer sur ce processus dans leurs pays respectifs. La section du Ghana a organisé un atelier sur les politiques d'affectation du budget en matière de S-T destiné aux hauts fonctionnaires de la Commission nationale de planification. Elle a ensuite été invitée à présenter sa stratégie en matière de S-T et de réduction de la pauvreté, initiative qui a permis d'améliorer la version définitive de son DSRP en y consacrant une section importante au rôle de la S-T dans la réduction de la pauvreté au pays. Citons également le projet conjoint de la Tanzanie et de l'Ouganda sur les grappes industrielles et l'innovation soutenu par l'Asdi, autre exemple de collaboration réussie entre des pays du réseau.

146. En somme, un certain nombre de sections mieux structurées ont élaboré des plans de travail et des propositions qui ont été soumis au secrétariat pour obtenir son soutien. Certains ateliers nationaux ont été déterminants pour le réseau. Bon nombre d'entre eux sont nés de l'initiative des coordonnateurs et des membres des sections locales et ont été lancés avec peu de ressources. Les subventions de recherche par concours, tout comme l'ensemble des initiatives régulières de communication et de diffusion, ainsi que les ateliers qui s'y rattachaient constituaient une pierre angulaire pour les activités des sections nationales. L'interruption des bourses (dont il a été question ci-dessus) et l'irrégularité du soutien accordé par le secrétariat ont été soulignées par la plupart des coordonnateurs comme le principal obstacle à la mise en œuvre systématique de plans de travail à l'échelle nationale. Certains coordonnateurs nationaux ont reçu une modeste rémunération, mais pas tous les ans. D'autres n'ont jamais été rémunérés. Plusieurs doivent perpétuellement composer avec d'autres impératifs et la pression. Malgré ces difficultés, ils ont su apporter leur contribution au réseau. Mais tout porte à croire que les besoins des pays n'ont pas été comblés. De manière générale, les intervenants nationaux consultés se sont dits préoccupés par la faiblesse des liens entre le secrétariat et les chercheurs et utilisateurs du pays.

### 3.7 Viabilité du réseau : gestion, ressources et gouvernance

147. Les documents stratégiques de l'ATPS indiquent que, pour assurer sa viabilité à long terme, le réseau doit veiller à la cohésion entre les sections nationales, les établissements axés sur les politiques en S-T et les autres parties intéressées qui participent aux extrants et aux activités du réseau, cohésion assurée par des mécanismes de gouvernance prévoyant des processus de rétroaction, de transparence et de reddition de comptes. Enfin, il doit s'orienter vers la recherche de financement auprès de divers groupes de bailleurs de fonds.

#### 3.7.1 Mobilisation des ressources

148. Les résultats sont variables. Bien qu'on ait évalué les ressources totales disponibles jusqu'en 2003 à plus de 10,5 millions USD, les recettes réelles ont été d'environ 3,5 millions USD<sup>112</sup>. Dans ces circonstances, on aurait pu s'attendre à ce que l'ATPS vise des objectifs plus modestes pour les quatre années suivantes; or, les prévisions ont plutôt été revues à la hausse, pour atteindre 11,6 millions USD<sup>113</sup>. Les ressources disponibles n'ont pas permis de réaliser les objectifs, puisque le montant réel encaissé de 2004 à 2007 était de 4,39 millions USD.

149. Le tableau 8 illustre l'ensemble des montants octroyés par les bailleurs de fonds et partenaires qui ont appuyé l'ATPS de 2002 à 2007. Le financement total recueilli sur six ans s'élève à 6,9 millions USD, soit une moyenne légèrement supérieure à 1,1 million USD par année, par rapport à un objectif de 2,9 millions USD pour la Phase V. Bien que l'ATPS n'ait atteint qu'une partie de ses objectifs (38 %), le réseau a réussi à mobiliser annuellement, de 2002 à 2007, 20 % plus de ressources qu'au cours de la phase précédente (environ 900 000 USD).

Tableau 8 : Bailleurs de fonds et montants octroyés à l'ATPS, de 2002 à 2007

Rang	Nom	Période	Total (2002 à 2007)	Pourcentage
1	Gouvernement des Pays-Bas	2002 à 2007	3 084 649 \$	45
2	Centre de recherches pour le développement international	2002 à 2006	1 077 613 \$	16
3	Fondation Rockefeller	2002 à 2006	694 035 \$	10
4	Asdi-SAREC	2005 à 2007	628 457 \$	9
5	Banque africaine de développement	2004 et 2006	256 496 \$	4
6	Ministère de la Science et de la Technologie du Nigéria	2002, 2005 et 2007	218 000 \$	3
7	Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)	2004 et 2005	183 649 \$	3
8	Carnegie Corporation	2002	153 761 \$	2
9	Fondation Ford	2002-2003	150 000 \$	2
	Total partiel		6 435 739 \$	94
	Revenu total		6 886 328 \$	100
	Moyenne annuelle (arrondie)		1 150 000 \$	

Source : États financiers 2002-2006 vérifiés et document fourni par le secrétariat pour l'année 2007 jusqu'en mai. Pour connaître le montant annuel des subventions, voir le tableau 5.4 de l'annexe 5.

<sup>112</sup> Cette estimation correspond aux fonds en caisse de 1,2 million USD, auxquels vient s'ajouter le financement obtenu en 2002, 2003 et 2004.

<sup>113</sup> Plan stratégique 2004-2007 de l'ATPS – Phase V, tableau 1 : Affectation des ressources.

150. Même si l'ATPS n'a pas été en mesure de mobiliser les ressources financières escomptées de 10 millions USD pour 2000-2004 et de 12 millions USD pour 2004-2007, le document stratégique de l'ATPS fixe des objectifs encore plus ambitieux pour 2008-2011. Les prévisions de l'ATPS étaient fondées sur un budget supérieur à 19 millions USD, soit près du triple des ressources qui lui ont été accordées pour la période précédente.

151. Les progrès réalisés par l'ATPS en matière de viabilité des collectes de fonds et de diversification des bailleurs de fonds sont illustrés au tableau 8. L'ATPS compte aujourd'hui neuf grands bailleurs de fonds, contre trois avant qu'il ne devienne un organisme indépendant. L'ATPS a également pu obtenir du financement d'au moins un pays africain (le Nigéria). Bien que ce soutien ne représente que 3 % du total des subventions, cette aide nationale prend un sens qui va bien au-delà des chiffres<sup>114</sup>. Si les subventions plus modestes du Fonds de l'OPEP pour le développement international, du COMESA, de l'UNESCO, de la Banque mondiale (InfoDev), du NEPAD et du nouveau projet commun de l'Union africaine (UA) sont comptabilisées séparément, le nombre de bailleurs de fonds passe à plus de 15. Il s'agit cependant de subventions modiques destinées à des projets spécifiques, souvent la réalisation d'un atelier ou d'un rapport, qui représentent en tout et pour tout 7 % du montant total des fonds reçus.

152. Le financement de l'ATPS repose donc essentiellement sur les subventions de deux nouvelles sources de financement et de deux bailleurs de fonds de longue date. Aucun autre bailleur de fonds majeur figurant dans les prévisions n'a octroyé de soutien. Le gouvernement des Pays-Bas a largement soutenu le nouveau réseau ATPS indépendant, sa contribution excédant les subventions combinées des trois autres bailleurs de fonds du réseau. L'ATPS a réalisé des progrès du point de vue de la viabilité. Le réseau a cependant essuyé un certain nombre de revers à cet égard.

### **3.7.2 Processus et gestion**

153. Les extrants<sup>115</sup> d'un réseau comme l'ATPS reposent principalement sur un ensemble de trois ressources complémentaires : les ressources financières disponibles pour atteindre les objectifs, les ressources humaines ainsi que les systèmes et processus, qui comprennent la gouvernance et la gestion de ces ressources.

**Tableau 9 : Dépenses du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS), 2002-2006**

	Dépenses totales (USD)						Total	Moyenne
	2002 (15 mois)	2003	2004	2005	2006			
Frais de personnel	272 607	278 723	322 502	406 037	369 695	1 649 564	314 203	
Frais de bureau, communications, rémunération et fournitures	157 751	165 617	120 681	182 487	115 352	741 888	141 312	
Coût total d'exploitation	430 358	444 340	443 183	588 524	485 047	2 391 452	455 515	

Source : États financiers vérifiés de l'ATPS.

<sup>114</sup> L'aide du gouvernement nigérian est probablement attribuable à un membre éminent du Conseil de l'ATPS devenu ministre de la Science et de la Technologie du Nigéria.

<sup>115</sup> Les extrants potentiels et les répercussions à long terme dépendent en outre de l'intervention et des résultats de divers autres agents – organismes de recherche, bailleurs de fonds, ministères et gouvernements.

154. Le tableau présenté à l'annexe 5 donne une vue d'ensemble de l'affectation des ressources du réseau ATPS pour la période 2002-2006. Les effectifs ont connu une croissance rapide, passant de 3 à 10 employés en 2002<sup>116</sup>, puis à 12 en 2005 et enfin à 14 en 2007.

155. En outre, le salaire de l'ensemble des effectifs a connu une croissance rapide. Le budget salarial a quadruplé de 2001 à 2005, faisant passer les frais de personnel de 15 % à presque 30 % des ressources totales disponibles. Les frais annuels moyens de bureau et de maintien du secrétariat (voir le tableau 9) dépassent 40 % des ressources totales, et c'est sans compter les frais de déplacement du personnel. Ces chiffres démentent les plans stratégiques qui annonçaient un secrétariat « modeste, mais efficace » et une amélioration « du ratio frais administratifs/budget alloué aux programmes, qui [était] de 81/19 au moment de l'élaboration du plan stratégique 2002-2004<sup>117</sup>. Dans les faits, la proportion du budget consacrée aux salaires en 2004 s'élevait à 62 % (les frais du secrétariat atteignant 70 %, sans compter les frais de déplacement), réduisant à bien peu les ressources affectées aux activités de programme<sup>118</sup>.

156. L'ensemble des subventions accordées à des chercheurs ou à des organismes, qui représentaient auparavant 30 % du budget, ne compte plus que pour 15 %. Ces subventions comprennent les bourses destinées à la recherche, aux programmes thématiques et aux activités des sections nationales – les trois principaux extrants visés par l'ATPS. De 2002 à 2003, les dépenses liées aux bourses de recherche individuelles ont pratiquement triplé pour atteindre 367 000 USD, mais ces bourses n'ont jamais été octroyées. Après 2003, l'ATPS n'a accordé aucune bourse individuelle et a soutenu l'ensemble des organismes à raison de 158 000 USD seulement (ce qui représente en moyenne 53 000 USD par année).

157. Les frais afférents aux déplacements, à l'hébergement, aux conférences et aux rencontres représentaient plus de 32 % des dépenses totales. Ces résultats s'expliquent en partie par le coût élevé de la rencontre annuelle et la tendance à organiser de plus en plus d'activités servant à promouvoir le réseau ou à jouer un rôle de catalyseur.

158. Environ 45 000 USD ont été dépensés chaque année pour les services d'experts-conseils, probablement dans le cadre de la préparation des documents de synthèse aux fins de la recherche thématique et de certains documents spéciaux ou exposés de politique en matière de technologie<sup>119</sup>

159. Comme l'ATPS ne ventile pas ces chiffres (dans les états financiers disponibles), il est impossible de procéder à une analyse plus approfondie. Cette situation met en évidence l'importance d'instaurer des

---

<sup>116</sup> La demande de subvention adressée au CRDI par l'ATPS prévoyait un budget de 60 000 CAD pour couvrir les « frais de gestion » (soit « le salaire des effectifs et les frais de bureau ») de juin 2002 à mai 2003. Plan stratégique et demande de subvention de l'ATPS au CRDI – Phase IV, n° 101339.

<sup>117</sup> L'évaluation montre que cet objectif était irréalisable étant donné que le CRDI a financé de nombreux services qui n'ont pas été comptabilisés directement dans le budget du secrétariat.

<sup>118</sup> Les revenus pour 2004 étaient de 630 887 \$. Les évaluateurs ont constaté que l'ATPS avait accumulé en 2004 un déficit supérieur à 200 000 USD. On ne sait toutefois pas comment ni pourquoi un tel déficit, qui est apparu en 2003, a pu s'accumuler.

<sup>119</sup> Il y a un écart considérable entre ces résultats et le nouveau cadre stratégique 2008-2011 de l'ATPS. Le document de l'ATPS indique en effet que « la phase V prévoit essentiellement de petites subventions à la recherche sur les politiques en STI à l'échelle régionale, l'atelier et la conférence annuels des parties intéressées, des initiatives de défense des politiques et des activités de diffusion accrues. Le nombre de publications a considérablement augmenté et un plus grand nombre de subventions ont été octroyées aux sections nationales, comme nous l'avons expliqué [*sic*]. La création de sept (7) nouvelles sections nationales a entraîné des dépenses supplémentaires. Les frais d'administration ont été maintenus sous la barre des 20 % au cours de la dernière phase ». Plan stratégique 2008-2011 de l'ATPS – Phase VI, décembre 2007, p. 52, au sujet des dépenses antérieures.

systèmes pertinents de suivi et de production de rapports. L'analyse d'ensemble donne une idée des dépenses grandissantes liées aux activités du secrétariat et aux diverses rencontres et conférences. Les ressources affectées à la recherche et aux activités des sections ne représentent désormais qu'une mince fraction des dépenses totales, ce qui contribue à expliquer les faibles extrants en matière de recherche et de publication et l'irrégularité du soutien apporté aux activités des sections nationales.

160. À ses débuts, l'ATPS était un organisme axé sur la demande. Il répondait principalement aux impératifs des chercheurs (et non de leur organisme) qui présentaient des demandes de subvention de recherche sur les thèmes généraux du réseau. Les thématiques de recherche étaient déterminées par le comité de direction du réseau et les propositions étaient d'abord évaluées à l'échelle nationale, puis par le réseau grâce à divers mécanismes d'examen par les pairs. Le rôle administratif du secrétariat consistait essentiellement à appuyer ce processus de gestion des ressources et à assurer une surveillance étroite, laissant peu de latitude aux bénéficiaires des subventions. Une fois indépendant, le réseau a mis l'accent sur la recherche de fonds et la recherche « thématique », de sorte que les sujets de recherche ont été précisés en détail par le secrétariat, qui joue désormais un rôle prédominant. Le recours à des mécanismes d'examen par les pairs et d'octroi de subvention par concours ouvert en a de plus en plus souffert.

161. Le secrétariat de l'ATPS est dirigé par un directeur général qui soumet ses rapports au Conseil. Il semble que le directeur général exerce une autorité pratiquement incontestée sur toutes les questions relatives au réseau. Il a notamment recommandé les personnes nommées au poste de coordonnateur national, agi à titre de personne-ressource auprès des bailleurs de fonds et des sections nationales et trié sur le volet les évaluateurs qui ont mené la dernière évaluation du réseau. Le Conseil lui a également accordé le pouvoir de décider de la taille, de la structure et de la nature des effectifs du secrétariat, y compris en ce qui touche le recrutement, les promotions, les mesures disciplinaires et la rémunération<sup>120</sup>. Il a en outre rempli les fonctions de secrétaire du Conseil et de tout autre sous-comité formé à la demande du Conseil. Enfin, le directeur général présentait les données financières au Conseil et réalisait les prévisions en matière de dépenses<sup>121</sup>. En somme, l'information et le processus décisionnel se retrouvaient essentiellement entre les mains du directeur général. Toutes les décisions relatives à l'affectation des ressources ne reposaient donc que sur une seule personne.

162. Toutes les personnes interrogées ont salué le dynamisme et l'intelligence du directeur général et ont reconnu son dévouement au sein du réseau. Il n'en demeure pas moins qu'un réseau de recherche étendu à plusieurs pays se doit de prévoir des mécanismes favorisant la participation. Or, ces processus se sont considérablement amenuisés avec le temps. Même si le leadership et les connaissances d'un seul individu peuvent contribuer à cerner les priorités et les questions politiques clés, on doit donner à ces enjeux une dimension locale par l'entremise de consultations et d'activités regroupant spécialistes et parties intéressées, participation qui fait de plus en plus défaut. Enfin, avec le départ du directeur général en congé prolongé en 2005, avant sa démission en juin 2007, le réseau s'est retrouvé fort dépourvu devant une structure largement centralisée et individualisée.

---

<sup>120</sup> Résolution du Conseil, 31 octobre 2001.

<sup>121</sup> Procès-verbal du Conseil, 14 novembre 2002.



### **3.7.3 Le Conseil**

163. L'ancien comité de direction de l'ATPS s'est transformé pour devenir le premier Conseil en novembre 2000. Depuis, les membres bailleurs de fonds<sup>122</sup> ont cessé d'assister aux réunions du Conseil<sup>123</sup> et celui-ci a été réduit à six membres. Un nouveau membre s'est joint au Conseil en 2001, mais il a dû quitter ses fonctions en 2004. Un ancien membre fondateur du Conseil a démissionné en 2005. En 2006 et 2007, le Conseil ne comptait que cinq membres, y compris le président.

164. Depuis la création du réseau, tous les membres du Conseil ont été d'éminents chercheurs universitaires qui dirigeaient pour la plupart un ou plusieurs autres organismes. L'un des membres du Conseil a occupé le poste de ministre de la Science et de la Technologie du Nigéria pendant un certain nombre d'années. Tous les membres du Conseil font preuve de dynamisme dans des emplois exigeants et, en raison de leurs remarquables compétences et de leur dévouement, ils font également partie de divers autres comités et conseils consultatifs d'envergure. Tous ou presque sont engagés depuis longtemps dans l'ATPS, la participation de certains remontant à 1996, et en ont été d'ardents défenseurs. Le réseau doit beaucoup à chacun d'eux. À plusieurs occasions, la contribution des membres du Conseil aux activités de l'ATPS s'est poursuivie bien au-delà du cadre de leurs fonctions au sein du Conseil.

165. Par exemple, un éminent chercheur international et membre du Conseil a agi à titre de personne-ressource pour une grande partie de la recherche effectuée par l'ATPS. Ce membre du Conseil, devenu ministre, a contribué à l'organisation de plusieurs activités importantes visant à faire rayonner l'ATPS sur le plan politique et a fait du Nigéria le seul pays membre à soutenir financièrement les activités de l'ATPS. À l'instar de ce dernier, les membres du Conseil ont souvent secondé le secrétariat dans la recherche de bailleurs de fonds pour le réseau. Mais pour des raisons obscures, le Conseil a été incapable de répondre à plusieurs impératifs du nouveau réseau indépendant qui ne s'étaient jamais posés lorsque ces mêmes personnes formaient le comité de direction sous les auspices du CRDI.

166. Clark et Mugabe (2002, section 8.1) abordent en détail le rôle du Conseil du nouveau réseau ATPS. Ils font ressortir que les statuts de réseau ATPS contiennent des clauses portant spécifiquement sur la taille et la composition du Conseil et sur le renouvellement de ses membres lors des assemblées annuelles des membres du réseau. On ne connaît pas encore précisément les membres du réseau<sup>124</sup> et on ne sait toujours pas s'ils jouent un rôle officiel dans la gouvernance de l'ATPS, par exemple dans la sélection des membres du Conseil ou dans l'orientation stratégique des décisions majeures au sein du réseau.

167. Le Conseil devait se réunir tous les six mois. Or, rien n'indique qu'une rencontre ait eu lieu en décembre 2004, bien qu'il y ait eu une rencontre annuelle en 2004 (du 29 novembre au 3 décembre) à Addis-Abeba. Le Conseil a pour habitude de se réunir dans le cadre de ces rencontres annuelles et à l'occasion des assemblées générales annuelles. Presque toutes les réunions du Conseil de novembre 2003 à juin 2007 (six réunions sur sept) comptaient à peine trois ou quatre membres. Au total, 12

---

<sup>122</sup> Avant que le réseau ne soit indépendant, le directeur du Bureau régional de l'Afrique orientale et australe du CRDI et l'administrateur de programmes étaient membres du comité de direction. L'indépendance du réseau ATPS a signé la fin de leur participation au comité.

<sup>123</sup> Le CRDI a choisi de ne plus siéger au comité de direction de l'ATPS.

<sup>124</sup> Spearhead (2008) indiquait qu'il n'existait aucune liste des membres, exception faite des sept signataires des documents d'incorporation de l'ATPS. Aux fins de l'examen réalisé par la direction de l'Asdi (BDO Consulting, 2005), l'ATPS avait indiqué que les membres du réseau se composaient des sections nationales et de leurs coordonnateurs. Lors des entrevues avec les coordonnateurs, ceux-ci ont expliqué qu'ils n'en avaient pas été informés et ne remplissaient pas de telles fonctions. Les coordonnateurs nationaux ont été nommés par le Conseil.

réunions ont eu lieu; aucun procès-verbal n'a été produit pour quatre d'entre elles. Quant aux huit autres, les procès-verbaux ont été rédigés de 5 à 14 mois (en moyenne 9 mois) après la réunion du Conseil<sup>125</sup>. Plusieurs discussions faisant l'objet des procès-verbaux soulevaient le besoin de créer de plus petits comités au sein du Conseil, mais n'ont abouti à aucune action concrète<sup>126</sup>.

168. Le Conseil a confié de plus en plus de pouvoirs au directeur général, centralisant par le fait même toute l'information et les décisions dans ce poste. Les difficultés du Conseil ont été accentuées par l'absence de plans annuels, de mécanismes de suivi, d'une vue d'ensemble et de documents contextuels. Dans ces circonstances, il était difficile pour le Conseil d'évaluer les documents relatifs aux programmes que lui soumettait la direction aux fins d'examen. On comprend mal pourquoi les membres du Conseil n'ont pas su travailler de concert et remplir les fonctions qui leur étaient dévolues. Les procès-verbaux du Conseil indiquent que le statut de membre de l'ATPS, le rôle des sections et de l'assemblée générale annuelle dans la sélection des membres du Conseil, l'idée de grossir les rangs du Conseil et la possibilité pour le président de quitter son poste pour des motifs personnels sont toutes des questions qui ont été abordées à un moment ou à un autre. Des discussions portaient également sur la possibilité de former des sous-comités afin de se pencher sur des enjeux particuliers. Aucune de ces discussions n'a donné de résultats concrets.

169. L'horaire chargé des membres du Conseil et l'irrégularité des réunions en raison des nombreux engagements extérieurs à l'ATPS pourraient avoir représenté un obstacle à la capacité des membres du Conseil de travailler de concert. L'indépendance du réseau a suscité de nouveaux besoins et de nouvelles responsabilités, si bien que la charge de travail excédait les fonctions remplies jusque-là par les membres du comité de direction. Une des principales leçons à en tirer est l'importance de prévoir, outre des membres très sollicités pour leurs accomplissements, des membres ou des comités de soutien capables de consacrer plus de temps au fonctionnement au jour le jour du réseau.

#### **3.7.4 Membres du réseau ATPS**

170. La question des membres et de leur rôle au sein du réseau n'a pas été résolue depuis la constitution du réseau. En 2005, l'ATPS communiquait sa nouvelle structure à l'Asdi (voir la figure 3)<sup>127</sup>.

---

<sup>125</sup> Spearhead (2008).

<sup>126</sup> Cette conclusion ne correspond pas à la déclaration de l'ATPS précisant que « le Conseil revoit et oriente de façon continue les visées du réseau selon les besoins ». Document stratégique de l'ATPS – Phase IV, p. 33.

<sup>127</sup> Cet organigramme a été présenté à l'Asdi par l'ATPS en 2005 (source : BDO Consulting).

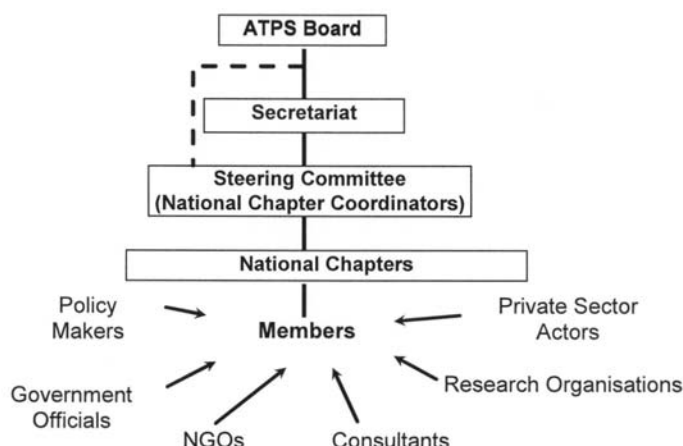


Figure 3 : Organigramme transmis à l'Asdi par l'ATPS

ANGLAIS

ATPS Board  
 Secretariat  
 Steering Committee (National Chapter Coordinators)  
 National Chapters  
 Members  
 Policy Makers  
 Government Officials  
 NGOs  
 Consultants  
 Research Organisations  
 Private Sector Actors

FRANÇAIS

Conseil de l'ATPS  
 Secrétariat  
 Comité de direction (coordonnateurs des sections nationales)  
 Sections nationales  
 Membres  
 Responsables des politiques  
 Représentants des gouvernements  
 ONG  
 Consultants  
 Organismes de recherche  
 Acteurs du secteur privé

171. Lorsque l'organigramme a été présenté aux coordonnateurs nationaux, aucun n'a reconnu la structure illustrée, ne se rappelait l'avoir vue auparavant ni ne considérait qu'elle représentait l'organisation du réseau<sup>128</sup>. On ne sait toujours pas clairement qui sont les membres, s'ils participent officiellement à la gouvernance du réseau, par exemple à la sélection des membres du Conseil et à l'orientation des décisions stratégiques du réseau, et quel est le rôle des sections nationales et des coordonnateurs. Or, le nouveau document stratégique de l'ATPS, que le réseau affirme avoir préparé en consultation avec les coordonnateurs nationaux, utilise ce diagramme pour décrire la structure du réseau<sup>129</sup>.

<sup>128</sup> Voir le rapport sur l'Ouganda, volume II, par exemple.

<sup>129</sup> Figure 2, Plan stratégique 2008-2011 de l'ATPS – Phase VI, décembre 2007, p. 62.



## Section 4 Conclusion

172. Le contexte dans lequel évolue le réseau ATPS n'a pas favorisé la recherche sur les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation axée sur le développement des pays membres. On peut lire dans l'évaluation sur la Zambie que « les parlementaires ont remis en question l'intérêt, pour les Zambiens, de financer la recherche scientifique à même leurs impôts » et qu'en réponse au Conseil national des sciences et de la technologie (NSTC), « ils ont reconnu l'existence des problèmes liés aux extrants de recherche ». Les processus d'ajustement structurel, de privatisation et de rationalisation des services publics n'ont souvent fait qu'accentuer les difficultés liées au renforcement des capacités, au lieu de favoriser l'instauration d'un système d'innovation efficace. En Ouganda, il s'est révélé ardu pour les évaluateurs de prendre contact avec les principaux intéressés et de fixer un rendez-vous avec eux, car l'université, aux prises avec des problèmes financiers, avait omis de régler les factures à son fournisseur de services Internet. En conséquence, toutes les connexions de l'université étaient coupées. Selon le ministère de la Science et de la Technologie du Lesotho, la difficulté de convaincre le gouvernement d'investir en S-T constitue l'une des principales lacunes du système de recherche. Comme le montre le sondage, il s'agit d'un enjeu crucial pour tous les autres pays. De 95 à 98 % des répondants étaient en effet d'avis que le soutien des gouvernements et des bailleurs de fonds en matière de PST était insuffisant et devait être amélioré. L'examen met en lumière la tâche colossale que constitue l'élargissement d'un réseau de recherche efficace dans les pays d'Afrique subsaharienne, la difficulté de fonctionner dans deux langues et deux cultures de recherche différentes et un certain nombre d'autres facteurs contextuels.

173. Pourtant, les examens nationaux (au Lesotho) indiquent que « le réseau a atteint un certain nombre d'objectifs et que les activités de l'ATPS ont permis d'informer les parlementaires sur le rôle de la science et de la technologie dans le développement ». Dans plusieurs cas, les personnes associées à l'ATPS ont joui d'une vaste reconnaissance à titre de personnes-ressources sur des questions de PST à l'échelle nationale. Grâce à la multiplication des sections nationales, certains pays ont pu offrir des tribunes où de petits groupes toujours plus nombreux d'intervenants engagés dans la recherche et l'élaboration de politiques peuvent se rencontrer pour discuter de leurs préoccupations et de leurs constatations sur les questions de PST et de développement. Ces échanges constituent le germe du renforcement des capacités institutionnelles. Les conclusions suivantes tiennent compte du contexte général et historique dans lequel le réseau ATPS a évolué.

### 4.1 Efficience

174. Le CAD de l'OCDE considère l'efficience comme la « mesure selon laquelle les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties en résultats de façon économe<sup>130</sup> ». Les organismes utilisent principalement ces ressources afin de produire des extrants qu'ils sont en mesure de contrôler.

175. Diverses mesures quantifiables des réalisations du réseau ATPS ont été évaluées. Les concours de subventions, qui comptaient parmi les activités centrales de l'ATPS, ont pris fin après 2002. Les activités autour desquelles s'étaient articulés le réseau et les sections ont donc été interrompues. Les extrants liés au renforcement des capacités, aux ateliers nationaux de recherche et aux autres résultats attendus des bourses de recherche ont été réduits à néant. Ils ont été abandonnés pour concentrer

---

<sup>130</sup> OCDE, 2002, *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et à la gestion axée sur les résultats*, Paris, p. 21. L'OCDE définit les résultats comme l'extrait, ou la réalisation, ou l'impact. Il est beaucoup plus utile de différencier ces trois éléments.

davantage de ressources à la recherche thématique. Quatre grands domaines thématiques ont été ciblés. On considère que les extraits en matière de biotechnologie ont été satisfaisants. Les extraits dans le domaine des TIC sont de qualité plus variable et ont souffert du peu d'efforts investis dans la diffusion et la publication des résultats. Les extraits portant sur l'eau et l'environnement sont variables, et les recherches individuelles passées en revue comportaient un certain nombre de faiblesses. En outre, les liens avec le domaine de programme ou les questions de STI étaient faibles. Le quatrième programme, Politiques en matière de technologies de la santé, a produit peu de résultats.

176. Les autres activités passées en revue, notamment les ateliers et les rencontres, montrent de grandes différences en ce qui a trait aux buts fixés, à la rigueur et à la cohérence avec les objectifs de recherche, au dialogue au chapitre des politiques et à la mise en valeur des extraits du réseau. La faible participation généralisée des coordonnateurs nationaux contribue à miner l'utilité des nombreuses activités de communication et de mobilisation. De plus, les rapports et les plans négligent souvent de distinguer les résultats atteints des prévisions et des attentes.

177. L'efficacité dépend de la façon dont les ressources sont converties pour produire des extraits qui permettent de réaliser les objectifs. Le nouveau réseau ATPS est tout à fait conscient de la proportion des ressources allouées aux activités du réseau par rapport au soutien dont il a bénéficié. Le nouveau réseau s'attendait à « maintenir le ratio frais administratifs/dépenses de programmes, malgré le dérangement possible causé par le coût élevé de l'installation dans les nouveaux locaux<sup>131</sup> ». Il espérait en outre que grâce à une meilleure gestion, au transfert d'activités vers les sections nationales et à des économies d'échelle reposant sur une enveloppe budgétaire plus généreuse, le ratio pourrait demeurer bas. En 2004, le réseau affirmait que les frais administratifs avaient été maintenus sous la barre des 20 % au cours de la phase précédente. Or, l'analyse des frais administratifs et des fonds octroyés aux sections nationales dont il a été question précédemment vient démentir cette déclaration. Les évaluateurs arrivent donc à la conclusion que le réseau, et plus particulièrement le secrétariat, n'a pas atteint ses objectifs en matière d'efficacité. On estime par conséquent que l'efficacité du réseau a été faible.

## **4.2 Cohérence avec les objectifs en matière de développement : rétrospective et perspective**

178. La pertinence des objectifs fixés par l'ATPS doit s'inscrire dans la visée des intervenants africains et des bénéficiaires potentiels. La légitimité de l'ATPS, de ses objectifs et de ses nombreuses activités est incontestable, comme le confirment les efforts continus réalisés en Afrique subsaharienne de la part des gouvernements et des partenaires stratégiques bailleurs de fonds ainsi que les déclarations politiques et les investissements<sup>132</sup>. La pertinence du réseau a en outre été soulignée par les organismes consultés dans le cadre de l'évaluation et les participants au sondage électronique.

179. L'ATPS a été créé dans le sillage de trois ateliers sur la politique technologique organisés en Afrique subsaharienne en 1982-1983 en réponse à l'absence quasi totale de capacités de recherche en

---

<sup>131</sup> Avant d'être indépendant, l'ATPS évaluait son budget annuel total à environ 1,2 million USD, dont 81 %, soit près d'un million USD, étaient consacrés aux programmes et un peu plus de 200 000 USD, à la gestion et à l'aide technique. Un autre 10 %, soit environ 120 000 USD octroyés par le CRDI, a servi à couvrir les frais généraux.

<sup>132</sup> L'évaluation de Watu Wamae, réalisée en parallèle pour le compte du CRDI, constitue un excellent point de départ sur les besoins en recherche. La conférence régionale africaine des recteurs, doyens et directeurs des institutions de sciences, d'ingénierie et de technologie (UNESCO, 2006), le dernier sommet des chefs d'État africains et les déclarations politiques ainsi que les initiatives concomitantes en Afrique du Sud, au Ghana, au Kenya, au Mozambique, au Nigéria, au Rwanda, en Ouganda et en Tanzanie témoignent de l'importance accrue des objectifs de l'ATPS.

matière de PST et de développement. Vingt-cinq ans plus tard, une étude de suivi<sup>133</sup> indique clairement que la majorité des participants à ces ateliers ont mené de brillantes carrières dans le domaine de la science et la technologie en Afrique. L'étude fait état de résultats encourageants et souligne l'influence et les répercussions de ce premier groupe de participants. Plusieurs d'entre eux ont poursuivi leur carrière à la tête d'établissements nationaux et régionaux dans le domaine de la science et de la politique. D'autres ont quitté le continent, soit par choix, soit parce qu'ils y ont été contraints, en raison de la détérioration des conditions locales.

180. Dès le départ, les chercheurs étaient issus de diverses origines et disciplines (ingénierie, physique, sociologie, économie, histoire, par exemple) et assumaient tout un éventail de responsabilités professionnelles (administration publique, recherche et enseignement universitaire, administration publique internationale, etc.). Les propos d'un participant résument bien la principale contribution du réseau sur le plan de la recherche et du renforcement des capacités. Celui-ci lui a permis « d'apprendre à voir les choses différemment, de [s'intéresser] au savoir technique autochtone, de comprendre pourquoi on lui accorde une importance moindre dans les décisions stratégiques et de réfléchir au rôle de la technologie traditionnelle » (Smart, 2007).

181. Dans les faits, il semble que la plupart des investissements du CRDI en matière de PST en Afrique subsaharienne aient permis d'apporter des améliorations, même s'ils avaient à l'époque suscité la critique de certains sceptiques du domaine au sein du CRDI et à l'extérieur. Les tensions provoquées à la fois par le soutien peu enthousiaste et les attentes trop élevées envers le réseau, projet tout à fait novateur, marquent toujours le contexte dans lequel évolue l'ATPS. Avec le recul, force est d'admettre que le défi auquel faisaient face les chercheurs du réseau, soit assurer l'« application des politiques », était tout simplement irréalisable dans les circonstances. De plus, le directeur du programme du CRDI avait alors souligné que « les principes politiques en matière de science et de technologie ont été élaborés en fonction de gouvernements, de mesures administratives de contrôle et d'objectifs rationnels, au lieu de tenir compte des processus, de la demande et de la pluralité des institutions, ce qui aurait profité de manière plus directe aux collectivités d'Afrique subsaharienne », commentaire qui demeure d'actualité dans le cadre de la présente évaluation. « L'incapacité du réseau d'intégrer ces composantes et les questions qui s'y rattachent sur le plan de l'enseignement et de la formation constituent une faiblesse majeure et illustre en partie combien le CRDI était bien intentionné, mais également combien les ressources étaient limitées pour mettre en place des plateformes globales et en assurer le suivi. » (Smart, 2007.)

182. L'évaluation de Wamae soulève également cette question : « [...] les enjeux latents en STI liés au développement de compétences technologiques permettant d'adapter le savoir actuel à de nouvelles circonstances sont demeurés à la périphérie du domaine de la recherche sur les politiques en STI. L'étude concède que ces questions sont souvent difficiles à résoudre, mais il n'en demeure pas moins que leur rôle est crucial dans la capacité ou non de tirer profit de la science, de la technologie et de l'innovation. La recherche actuelle sur les politiques en matière de STI semble axée sur l'orientation des politiques, plus particulièrement sur l'aspect technique des lois internationales qui régissent les activités de STI. Bien que leur pertinence soit fondée, ces initiatives ne s'attaquent qu'à une partie des enjeux liés aux STI en Afrique et sont peu susceptibles de favoriser le dynamisme de l'innovation, à moins qu'elles ne s'attaquent à des enjeux structurels spécifiques. »

---

<sup>133</sup> Tiré de C. Smart, 2007, *TPW Tracer Study* (Rapport d'étude de suivi sur les ateliers sur la politique technologique), CRDI.

183. Les questions thématiques sur lesquelles s'est penché l'ATPS représentent des enjeux clés pour les pays où le réseau a été actif ou souhaitait l'être. Les changements climatiques – sur lesquels se penchait la rencontre annuelle de 2007, où il a été question tant de l'adaptation que de l'atténuation –, les questions environnementales et énergétiques ainsi que l'énergie comme ressource clé pour améliorer le sort des pauvres sont au nombre des enjeux extrêmement complexes auxquels il faut s'attaquer. Les questions qui touchent l'eau, ressource essentielle à l'amélioration de la production alimentaire, et les conflits que font naître les pénuries d'eau constituent une priorité pour l'Afrique. Il s'agit donc d'un important domaine de recherche. Ces deux thèmes sont vastes, complexes et d'une importance capitale. De même, les efforts investis dans la recherche sur les systèmes de santé et les répercussions du VIH/sida, du paludisme et d'autres problèmes de santé étaient tout à fait justifiés. Il en va de même pour les questions d'échanges internationaux et de technologie, celles qui touchent les jeunes, les sexes, l'accessibilité de la science, l'amélioration des programmes et les thèmes plus généraux ciblés par l'ATPS. Ces questions ont régulièrement été soulevées et abordées dans le cadre des rencontres annuelles et sont étroitement liées aux enjeux et aux besoins des populations et des pays africains.

184. C'est plutôt en ce qui a trait à l'exécution des travaux sur ces axes thématiques qu'on a connu des problèmes. Les initiatives régionales et coopératives de recherche visant à produire des connaissances ont un potentiel extraordinaire. Celles-ci prennent des formes variées<sup>134</sup>. Idéalement, elles devraient permettre de réduire les inégalités entre pays coopérants sur le plan des capacités. Elles permettent en outre une utilisation plus efficace et plus efficiente de ressources limitées, notamment dans le cadre d'activités axées sur l'évaluation de la recherche, la coordination et la diffusion du savoir et le soutien spécialisé, dont le succès dépend d'une masse critique de ressources. Grâce à la mise en commun des projets de recherche, de nombreux petits pays défavorisés du réseau peuvent tirer profit de travaux similaires réalisés par d'autres pays, ce qui évite le dédoublement des initiatives dans certains domaines à la faveur de la collaboration sur des problèmes communs à toute une région. Cette concentration donne lieu également à des économies d'échelle en élargissant la portée des solutions, des technologies émergentes et des nouveaux produits et services et, donc, les retombées globales des extrants éventuels. Enfin, les initiatives coopératives se révèlent d'autant plus précieuses que la production de connaissances dans le monde repose de plus en plus sur le réseautage et que les réseaux régionaux permettent le renforcement des capacités des pays pauvres en favorisant la participation des chercheurs à des réseaux mondiaux.

185. Cependant, pour assurer leur efficacité, les réseaux régionaux doivent pouvoir s'appuyer sur un minimum de *capacités, d'activités et de ressources nationales*. Pour plusieurs sections de l'ATPS, la rareté des ressources nationales, des fonds, du personnel et des établissements compétents constitue un problème de taille. Dans ces circonstances, il faut veiller à ce que le soutien offert soit le plus pertinent possible. La connaissance des réalités locales est un élément clé, au même titre que le soutien continu au renforcement des structures du réseau, des relations entre les sections des pays membres qui présentent des disparités importantes sur le plan des capacités et des liens entre les sections nationales et le noyau central. Dans de telles situations, il est particulièrement important de s'assurer que des mécanismes de gouvernance adéquats sont en place et permettent aux utilisateurs (existants ou potentiels) de participer activement aux structures de gouvernance, et de favoriser la transparence des processus et la diffusion

---

<sup>134</sup> Le rapport de l'Asdi publié en mars 1999 souligne d'autres aspects et présente des renseignements supplémentaires sur un grand nombre de réseaux africains.



des résultats de recherche. Si l'on en croit les études de cas passées en revue, les lacunes à ce chapitre expliquent en partie les problèmes relatifs à l'atteinte des objectifs fondamentaux de l'ATPS.

186. Il est aussi important de définir les objectifs, les activités, les attentes, les extrants ainsi que les résultats et d'évaluer ouvertement les forces et les faiblesses, les progrès réalisés et les défis qui attendent le réseau. Pour ce faire, on doit pouvoir compter sur la participation active et soutenue de tous les partenaires, effectuer des évaluations régulières et s'assurer de communiquer les résultats au moyen de bulletins, de rapports annuels, de sites Web et de documents de travail. L'inégalité des capacités au sein du vaste réseau de même que les lacunes sur le plan de la communication, de la transparence et de la diffusion des résultats n'ont fait qu'accentuer les difficultés de l'ATPS.

### **4.3 Efficacité**

187. L'évaluation de l'efficacité consiste à déterminer dans quelle mesure les ressources ont été utilisées judicieusement et les extrants prévus réalisés; surtout, elle consiste à déterminer si les objectifs énoncés sont adéquats et ont permis d'atteindre des résultats positifs.

188. Bien que le réseau ait donné lieu à un certain nombre d'extrants utiles ainsi qu'à des réalisations et à des répercussions, le manque d'efficacité et le petit nombre d'extrants, combinés à leur qualité assez quelconque, obligent à conclure à l'inefficacité du réseau. Cette conclusion est confortée par les données quantitatives qui témoignent du manque d'attention accordée aux composantes des sections nationales du réseau, du manque de cohérence entre les prévisions nationales et de soutien de la part du secrétariat et du manque de confiance marquant les rapports entre le secrétariat et les sections. Pour toutes ces raisons, nous estimons que l'efficacité du réseau ATPS indépendant laisse à désirer.

### **4.4 Viabilité**

189. Le réseau ATPS n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était fixés dans les documents stratégiques pour 2000-2003 et 2004-2007. Non seulement il n'a pas été en mesure d'offrir le soutien nécessaire aux sections nationales, aux chercheurs et aux autres intervenants, mais, faute de fonds consacrés à la recherche, il a contribué à réduire les extrants de recherche des travaux financés. L'irrégularité des activités, l'absence de mécanismes de gouvernance ainsi que le manque de rétroaction, de suivi et de transparence ont grandement nui à l'ATPS. Il y a peu de chances que l'ATPS parvienne à recueillir les 19 millions USD prévus pour la prochaine phase (2008-2011) et soit financé de manière aussi importante qu'auparavant s'il n'apporte pas de changements majeurs. Par conséquent, les évaluateurs estiment que la viabilité du réseau ATPS s'est amoindrie.

### **4.5 Réalisations de l'ATPS**

190. Il convient de distinguer l'idée même à l'origine de l'ATPS du fonctionnement du réseau ATPS une fois devenu indépendant. Théoriquement, l'ATPS ne s'attire que des éloges, mais dans la pratique, le réseau ne fait pas l'unanimité. Tous reconnaissent le caractère unique et irremplaçable du fondement de l'ATPS et le rôle potentiel du réseau en Afrique.

191. Le simple fait que le réseau soit toujours actif et qu'il jouisse du soutien régulier de plusieurs bailleurs de fonds est digne de mention, compte tenu de l'évolution difficile de l'organisme. L'évaluation a permis de faire ressortir les retombées positives de plusieurs extrants et activités. Bon nombre de ces réalisations sont attribuables à des initiatives individuelles et collectives. Les membres du Conseil, de nombreux coordonnateurs et membres des sections nationales, des chercheurs ainsi que des responsables des politiques ont notamment apporté un soutien inestimable au réseau. À l'instar de ces

derniers, certains membres du secrétariat ont largement contribué au succès de l'ATPS par la somme de travail abattu. Il convient notamment de souligner les nombreuses activités organisées à l'échelle nationale avec peu de ressources, activités qui se sont révélées très précieuses à l'échelle locale.

192. L'ATPS a dressé une liste exhaustive des personnes associées au réseau et désignées par leurs gouvernements respectifs pour agir à titre de personnes-ressources sur des questions de politique en matière de PST. La multiplication des sections nationales a donné lieu, dans certains pays, à des plateformes qui permettent à de petits groupes toujours plus nombreux d'intervenants du secteur de la recherche et de l'élaboration de politiques d'échanger sur leurs préoccupations et les résultats des travaux sur les questions de PST et de développement. Ces échanges ont été à la base du renforcement et du changement en matière de capacités institutionnelles, comme en témoignent certains extraits d'initiatives menées au Ghana, au Kenya, au Lesotho, au Nigéria, en Ouganda et en Tanzanie. L'exemple de la Sierra Leone illustre de façon unique la force des idées qui animent les intervenants de l'ATPS : les coordonnateurs, les sections et les chercheurs s'y sont impliqués de manière soutenue, avant, pendant et après la guerre civile.

#### **4.6 Principales limites et contraintes**

193. La présente évaluation met en lumière le fait que l'ATPS se heurte depuis toujours à plusieurs limites et contraintes qui réduisent considérablement l'efficacité, l'efficacités et les retombées potentielles du réseau par rapport à la mission et aux objectifs qu'il s'est fixés.

194. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ces limites. Certains sont directement liés à la nature des problèmes auxquels le réseau a voulu s'attaquer. La politique axée sur « la science, la technologie et l'innovation » est un vaste domaine d'étude relativement protéiforme, atypique et ambigu qui fait appel à plusieurs disciplines et à plusieurs établissements et dont la base institutionnelle est faible. C'est là une donnée avec laquelle le réseau doit composer. C'est pourquoi il faut garder à l'esprit les conflits que suscitent la nature des connaissances en jeu et la diversité des intervenants et ne pas prendre ces conflits à la légère. D'autres contraintes tiennent au contexte et à la nature des interactions entre les principaux groupes d'intervenants et au fait que le succès du réseau repose sur une vaste coopération entre différents acteurs qui, eux, doivent prendre part à des activités pour servir le bien commun. Un certain nombre de difficultés sont survenues en raison des graves défaillances de chacun des groupes d'intervenants, tant sur le plan individuel que collectif. Certaines prennent leurs racines dans l'évolution même du réseau, faisant référence à des malentendus qui n'ont jamais été entièrement résolus de manière satisfaisante.

195. La faiblesse des mécanismes de suivi et d'autoévaluation de l'ATPS ne date pas d'hier. Le défaut systématique de mener à terme les mesures de contrôle, d'évaluation et de suivi (sauf à deux reprises, soit en 1994 et en 2004) pourtant prévues dans le plan stratégique et financier constitue une grave lacune. L'absence de documents attestant le suivi méthodique des questions soulevées par les deux évaluations réalisées en 15 ans d'existence de l'ATPS témoigne de la mauvaise gestion des enjeux essentiels et de la piètre gouvernance du réseau.

196. Certaines des difficultés auxquelles le nouveau réseau ATPS a dû faire face ont une longue histoire. Déjà à l'époque où le réseau était sous l'égide du CRDI, on avait souligné la nécessité d'améliorer le processus d'examen par les pairs, la fluctuation du degré de participation des sections nationales et la difficulté pour les régions ciblées de s'approprier le réseau. On avait en outre fait ressortir les exigences relatives à la transition du réseau vers la recherche thématique et les besoins sur le plan du renforcement

des capacités. Lors de la création du réseau indépendant, on a commis l'erreur fondamentale de croire que les fonctions de gouvernance pourraient être remplies par des effectifs moindres et que le ratio frais de gestion du réseau/subventions diminuerait. C'est à ce moment précis qu'on aurait pu instaurer des mesures de soutien supplémentaires afin de venir en aide au nouveau Conseil. En l'absence de telles mesures, le réseau ATPS s'est développé autour d'une structure ne disposant que de très rares mécanismes de rétroaction, de surcroît inefficaces, où tous les pouvoirs et toutes les communications ont été concentrés entre les mains du directeur général, structure dont la taille, les objectifs et la complexité n'ont cessé de croître. L'instauration attendue de nouveaux processus a débouché sur deux analyses FFPM présentées par le directeur général au secrétariat au dernier trimestre de 2007, selon toute vraisemblance les premières consultations officielles auprès des sections depuis 2002. Ces analyses se sont toutefois révélées inadéquates. Leur examen ne montre aucun signe de reconnaissance des enjeux réels ou des faiblesses du réseau. Le choix de la personne qui a effectué l'analyse demeure nébuleux et les opinions exprimées par les sections et les coordonnateurs nationaux présentées dans les documents de référence ne correspondent pas du tout à l'analyse présentée dans les rapports FFPM.

197. Le manque de roulement du personnel à divers échelons du réseau, tant au sein du Conseil que des sections, est un problème persistant au fil des décennies. Au tout début, les ateliers sur la politique technologique avaient pour objectif de renforcer et d'entretenir les capacités individuelles. La participation continue des chercheurs dans les activités en cours du réseau peut avoir des effets positifs et négatifs. Mais avec la participation d'un même petit groupe, le réseau a été incapable de susciter l'intérêt des divers autres intervenants qui s'étaient engagés dans l'ATPS par le passé, ou encore de tisser des liens étroits avec les jeunes chercheurs, dont le nombre ne cesse de croître. Bon nombre de personnes consultées se sont dites préoccupées par la stagnation de l'ensemble du réseau ces dernières années : on voit sans cesse les mêmes visages aux réunions, qu'il s'agisse des personnes-ressources, des coordonnateurs de section ou des membres du Conseil, et l'apport des jeunes intervenants, dont plusieurs sont diplômés en PST, est limité. Ces lacunes ont été accentuées par l'interruption des subventions de recherche par concours en 2004, peut-être en raison du manque de fonds. Une proportion démesurée des fonds disponibles ont été consacrés aux dépenses du secrétariat (les déclarations d'intention laissaient entendre que cette lacune serait corrigée dans le futur). Après 2005, l'absence de leadership à la tête d'une structure hautement personnalisée n'a fait qu'aggraver la situation. Le réseau a un besoin aigu de mettre en place un processus de restructuration sur tous les plans.

198. Les mécanismes décisionnels et de reddition de comptes sont très problématiques. Ces problèmes de longue date<sup>135</sup>, qui se sont aggravés de 2001 à 2007, sont à l'origine de graves lacunes opérationnelles. Citons par exemple les cas de délais, de non-versement de subventions sans explications, les décisions ponctuelles et le défaut d'information sur des activités clés du réseau. Un certain nombre de lacunes ont été relevées sur le plan de la communication entre le secrétariat de l'ATPS, le Conseil, les coordonnateurs nationaux et, par le fait même, avec divers autres groupes.

199. Relativement peu d'information a été diffusée sur les programmes de recherche financés et leurs retombées. L'excellence de la recherche doit constituer un principe directeur fondamental du soutien aux programmes et aux bénéficiaires des bourses, tout en tenant compte des conditions très difficiles auxquelles se heurtent les chercheurs dans de nombreux pays et en cherchant à les améliorer. Or, le réseau a fait preuve de négligence à ce chapitre. En conséquence, la somme des initiatives de recherche

---

<sup>135</sup> La première tentative de créer un réseau ATPS indépendant a été abandonnée en 1997, après de nombreuses tergiversations sur les rôles et responsabilités des points de contact nationaux, des comités, des sections et des coordonnateurs.

et des extraits est faible et, à quelques exceptions près, la qualité des extraits laisse à désirer. Dans l'ensemble, les thèmes de recherche sont pertinents. Cependant, bien que la dimension et les questions de sexospécificité semblent avoir été soulevées de temps à autre, ce thème a été négligé. Les thèmes ciblés et appuyés par le réseau correspondent largement aux besoins en matière de développement, mais l'approche de l'ATPS ne permet pas de tirer profit des capacités existantes, de les renforcer, de bien exploiter les ressources, ni de tisser des liens étroits avec les pays membres ou d'autres organismes.

200. D'importantes lacunes ont été constatées au chapitre des interactions entre le secrétariat, les coordonnateurs nationaux et les sections. Les réactions aux plans et aux propositions des sections ont été plutôt sporadiques et peu d'attention a été accordée aux besoins spécifiques des sections, aux montants octroyés et à la poursuite du soutien. Quelques-uns des coordonnateurs nationaux ont, certaines années, reçu une modeste rémunération; d'autres n'ont rien reçu. Dans l'ensemble, les intervenants nationaux consultés n'approuvaient pas les processus en vigueur au sein de l'ATPS. De nombreux coordonnateurs nationaux doivent composer en permanence avec d'autres impératifs et la pression dans le cadre de leur travail. Les membres du Conseil font face à des exigences du même ordre. En outre, ils remplissent leurs fonctions en étant entièrement tributaires de l'information fournie par le secrétariat. L'apport positif d'un grand nombre d'acteurs au sein du réseau en dépit de ces difficultés est éminemment louable. Mais tout porte à croire que le réseau ne répond toujours pas aux besoins des pays membres. La plupart jugeaient les processus déficients et étaient d'avis que le réseau avait perdu contact avec la recherche et la réalité des utilisateurs à l'échelle nationale. Plusieurs partenaires ont dit avoir perçu une déconnexion entre le secrétariat et le Conseil, entre les sections et eux-mêmes et entre l'ensemble de l'ATPS et les bailleurs de fonds.

201. La communication des résultats aux pays membres, bailleurs de fonds et autres intervenants ne fait l'objet d'aucun suivi. D'importantes lacunes ont en outre été observées en ce qui a trait au suivi des « connaissances » et des « capacités » sur le terrain dans les pays dispersés du réseau. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication aux fins de diffusion dans l'ensemble du réseau a été faible. Les évaluateurs ont conclu que les processus de suivi (contrôle, surveillance et évaluation) relevaient largement de la procédure, n'étaient pas pertinents et n'avaient pas permis de planifier efficacement l'avenir. Trois plans stratégiques ont été produits par l'ATPS. Toutefois, aucun mécanisme officiel de suivi ou de rétroaction n'a permis de mettre en lumière les lacunes de ces ambitieux « plans stratégiques » ou d'orienter le processus décisionnel. Rien n'indique que le réseau ait adopté des mesures correctives, qu'il ait reconnu les divergences entre les prévisions et les résultats réels, ou encore que le Conseil ou les membres du réseau aient donné une rétroaction quelconque pendant cette période. Pour apporter des correctifs, il aurait d'abord fallu admettre les faiblesses.

#### **4.7 Mot de la fin**

202. Personne n'aime entendre parler de problèmes, de difficultés ou d'échec appréhendé. D'où l'importance de s'assurer que des systèmes de suivi et d'évaluation efficaces, pertinents, transparents et indépendants sont en place. Ces mécanismes sont d'autant plus importants lorsqu'ils s'appliquent à des extraits complexes comme la recherche, la production de connaissances et le renforcement des capacités. C'est encore plus vrai dans le cas d'un réseau ou d'un partenariat, où tous les partenaires doivent s'entendre sur la nature des objectifs à réaliser.

203. Les principaux intéressés doivent par ailleurs comprendre que les défis du réseau ATPS soulignés ici ne sont pas issus du présent rapport : ils ont été soulevés directement par les partenaires du réseau. Beaucoup de ces enjeux ont été abordés dans le cadre des entrevues avec les coordonnateurs nationaux

qui font l'objet de documents indépendants. Le processus d'évaluation comprenait une série de rencontres, des évaluations, un sondage et des consultations. Cette démarche a permis de mettre les choses au clair parmi les membres du réseau.

204. Le présent rapport tente de déterminer comment, où, quand et pourquoi certains aspects des travaux financés par l'ATPS ont mieux fonctionné que d'autres eu égard aux objectifs et aux cibles que le réseau s'était fixés. Il s'est concentré sur les enjeux cruciaux pour le réseau et la façon dont les parties intéressées au sein du réseau pouvaient considérablement améliorer les extrants et les résultats en fonction des ressources disponibles, notamment grâce à la mobilisation de ressources accrues aux fins d'activités méritoires.

205. Les recommandations suivantes ne sont pas des formules creuses. Elles évoquent des processus qui ont fait leurs preuves au sein d'autres institutions et qui sont en soi souhaitables. Le rapport souligne l'importance d'une transparence et d'une participation accrues des principaux intéressés afin de favoriser les processus décisionnels participatifs, l'utilisation efficace et optimale des fonds et la reddition de comptes. Il faut se garder de voir dans les recommandations en faveur d'une participation plus soutenue, plus vaste et plus efficace de tous les intervenants, y compris les bailleurs de fonds, une « atteinte aux intérêts de l'Afrique » qui déposséderait les Africains du réseau<sup>136</sup>. On ne doit surtout pas tomber, comme certains (dans le Nord et le Sud), dans le piège qui consiste à décrire les objectifs de saine gouvernance comme quelque chose de strictement occidental que les pays du Sud n'ont pas les moyens de s'offrir. Les évaluateurs sont conscients que les difficultés auxquelles font face les pays en développement découlent largement de liens de dépendance de toutes sortes. Mais la prise de décisions efficaces, efficaces et responsables contribue à atténuer ces difficultés.

206. Le rapport indique clairement que les besoins grandissants de l'Afrique subsaharienne en matière de développement et la reconnaissance accrue du rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans le développement ont provoqué une augmentation considérable de la demande de recherche en PST au cours de la dernière décennie. Le réseau ATPS demeure un élément important dans la réflexion sur la structure des organisations qui apportent un soutien à la recherche, à la production de connaissances et au renforcement des capacités.

207. Diverses avenues sont possibles pour la réorganisation future des composantes clés du réseau ATPS. Toutes exigent la présence d'un secrétariat dévoué et dynamique capable de coordonner et de promouvoir activement le réseautage et la mise en commun de l'information. Voilà le modèle qu'a suivi le réseau jusqu'à ce jour et le motif qui l'a poussé à rechercher un directeur général éminent capable de jouer un rôle actif dans le réseautage, la coordination et l'échange d'information entre les divers groupes d'intervenants. Il faut cependant viser à un meilleur équilibre, car les chercheurs des sections nationales sont essentiels à la stabilité, à la force et à la viabilité du réseau. Idéalement, toute nouvelle structure devrait emprunter au passé tout en encourageant une vaste participation et un renforcement des capacités qui se fasse tout naturellement. Quelle que soit la forme qu'elle prendra, cette structure devra mettre en place une équipe de direction plus forte et plus représentative dont le rôle au chapitre de l'orientation des travaux du réseau devra être clairement défini. Pour ce faire, l'équipe de direction devra être secondée par un organe indépendant soucieux d'observer le principe de non-ingérence et agissant essentiellement

---

<sup>136</sup> C'est la raison invoquée dans les documents de l'ATPS pour ne pas favoriser une participation active des bailleurs de fonds.

à titre de consultant ou de conseiller (ce qu'on appelle souvent un groupe ou comité consultatif technique<sup>137</sup>).

---

<sup>137</sup> Voir, par exemple, C. Pestieau. « AERC Governance, Management and Structure – A Model That Works », à paraître dans *AERC History* en septembre 2008.

## Section 5 Recommandations

208. Pour aller de l'avant, un certain nombre d'intervenants clés différents devront prendre d'importantes décisions et faire des choix stratégiques. Il s'agit tout d'abord des personnes les plus impliquées en ce moment, soit les membres du Conseil et du secrétariat, les sections nationales ainsi que les bailleurs de fonds. Il appartient à chacun, à titre d'individu – en fonction des règles, des impressions et de la capacité de son organisme – et de membre d'un groupe, de décider si l'ATPS doit repartir sur de nouvelles bases.

209. La présente évaluation conclut que dans l'ensemble, depuis la création du réseau indépendant, l'ATPS n'a pas dérogé à la mission et aux objectifs qu'il s'était fixés dans ses documents fondateurs. Les extrants du réseau ont cependant été modestes et très inégaux. Les principales lacunes découlent de défaillances dans l'exécution, et non dans la conceptualisation. Les objectifs et les fonctions de l'ATPS énoncés dans les statuts du réseau demeurent fort pertinents tant pour les pays membres qu'il a servis que pour les autres. C'est pourquoi l'équipe d'évaluation souhaiterait avant tout voir l'ATPS faire peau neuve pour pouvoir atteindre les objectifs énoncés dans ses statuts, objectifs à la poursuite desquels tant de personnes et d'organismes ont collaboré au fil des ans. La revitalisation du réseau dépend des choix et des décisions de plusieurs parties intéressées, de la capacité de partager une vision commune et de collaborer vers l'atteinte des mêmes objectifs<sup>138</sup>. Le réseau doit donc veiller à préserver ses forces majeures et sa raison d'être, tout en améliorant ses processus de gouvernance et ses capacités pour venir à bout de ses faiblesses, et en adoptant des mesures incitatives pour favoriser la participation des intervenants. Les présentes recommandations ne s'adressent pas uniquement au CRDI ou à l'ATPS. Elles se veulent également des lignes directrices générales pour les bailleurs de fonds et les autres parties intéressées.

210. Voici un résumé des principaux points à améliorer pour assurer la viabilité du réseau ATPS indépendant.

### 5.1 Gouvernance

- Il faut améliorer la structure de gouvernance de l'ATPS afin qu'elle reflète les statuts et les divers documents clés du réseau, y compris les anciens rapports d'évaluation. Tous les intervenants clés doivent être représentés. Les « institutions d'État », en tant qu'utilisateurs et catalyseurs principaux des politiques, des ressources et de la recherche en STI (sans, bien entendu, être les seuls acteurs), doivent officiellement prendre part aux tâches de gouvernance et de réseautage et ce, tant sur le plan national qu'au sein du secrétariat.
- Il faut définir clairement les rôles et les responsabilités des sections nationales dans la gestion et la gouvernance du réseau.
- Il faut consacrer des fonds supplémentaires à un comité consultatif technique indépendant du Conseil dont le rôle consiste à soutenir ce dernier en procédant à l'évaluation annuelle des enjeux clés au sein du réseau. Le défi pour un tel comité est d'appuyer le Conseil en lui fournissant davantage de renseignements fouillés que celui-ci n'en pourrait recueillir sans aide.
- Plusieurs questions d'une importance particulière pour l'Afrique exigent une attention plus soutenue. Ainsi, l'octroi de subventions adaptées aux besoins, la faiblesse du soutien national en matière de S-T et le regain d'intérêt des bailleurs de fonds internationaux pour le soutien à la science, la technologie et l'innovation dans la région devraient compter au nombre des priorités de l'ATPS.

---

<sup>138</sup> Elle dépend en outre du règlement des questions d'ordre juridique soulevées dans le rapport de vérification.

## **5.2 Plan institutionnel**

- Il faut élaborer une stratégie claire et mesurable de renforcement des sections nationales, y compris les sections francophones, qui tienne compte de la vision et de la mission du réseau, des particularités, des besoins et des objectifs des sections. Cette stratégie doit non seulement s'appuyer sur l'octroi de subventions de recherche et la diffusion des résultats afin de stimuler le dialogue public et politique, un facteur crucial de la mobilisation des membres à l'échelle nationale, mais également sur une présence attentive sur le terrain et l'établissement d'un véritable partenariat avec les sections nationales pour les aider à s'attaquer aux questions qui les préoccupent. De plus, le secrétariat devrait faire connaître son expertise en matière de rayonnement, de publications et de mobilisation des ressources dans le cadre de formations ou par d'autres moyens. Il devrait en outre favoriser la mise en commun des leçons apprises et des pratiques exemplaires au sein des sections nationales. Pour y parvenir, il faudra tirer profit des capacités institutionnelles à l'échelle nationale et tabler sur les synergies afin de créer de la valeur ajoutée. Le secrétariat pourrait explorer la possibilité de décentraliser la coordination de certaines activités liées aux programmes pour les confier aux sections qui disposent de capacités suffisantes en leur accordant un soutien adéquat.

## **5.3 Renforcement des capacités**

- Il faut créer des mécanismes assurant que les préoccupations nationales et régionales ainsi que les enjeux liés aux priorités thématiques sont entendus et se reflètent dans le cadre stratégique 2008-2011 et les plans d'action annuels ultérieurs. Pour ce faire, il faudra créer de nouveaux espaces de dialogue entre les sections et l'ATPS.
- Il faut favoriser la synergie entre les sections nationales, plus particulièrement celles des pays qui partagent les mêmes préoccupations en matière de développement.
- Il faut faire en sorte que le réseau se mobilise de l'intérieur en tenant compte des besoins exprimés aux échelles nationale et régionale et en encourageant la participation des membres à titre de consultants, de rédacteurs et d'éditeurs.

## **5.4 Soutien à la recherche**

- Il faut rétablir, hausser et améliorer les subventions de recherche individuelles.
- Il faut concevoir un programme d'enseignement supérieur portant sur les éléments fondamentaux en matière de politiques en STI pour favoriser l'emploi d'un langage commun et la compréhension mutuelle.
- Il faut améliorer et officialiser les processus d'examen par les pairs qui s'appliquent à l'octroi de subventions, aux projets et aux autres activités financées par le secrétariat.

## **5.5 Communication et diffusion**

- Une meilleure utilisation des rapports, des bulletins et du site Web s'impose. Il faut faire preuve de transparence dans les communications et inscrire clairement toutes les données financières dans les rapports de vérification annuels.
- Il faut mettre en place des systèmes exhaustifs de suivi et d'évaluation. Il faut également assurer le suivi des subventions accordées par le secrétariat à chaque activité, en rendant compte des extrants et des résultats et ce, tant au sein du secrétariat qu'à l'échelle nationale.



## **5.6 Enjeux opérationnels**

- Il faut améliorer les cadres stratégiques.
- Les activités de suivi et d'évaluation doivent être renforcées. L'ensemble des ressources et des bailleurs de fonds doit faire l'objet de mécanismes plus efficaces de reddition de comptes et de surveillance.
- Il faut concevoir des approches et des critères qui permettent d'évaluer le renforcement des capacités en recherche.
- Une plus grande attention doit être accordée à la réalité et aux capacités de chaque pays.
- Il faut renforcer les capacités de gouvernance et de gestion du réseau et améliorer la participation des bénéficiaires au processus de gouvernance.
- L'ATPS doit miser sur la transparence et la précision des processus de communication et de rétroaction relatifs à l'exploitation, des mécanismes de vérification internes et des systèmes de suivi et d'évaluation, notamment en instaurant des processus précis de sélection du directeur général, de communication des rapports financiers au Conseil et de partage uniforme de l'information avec les sections nationales. Les sections de toutes les régions sur le continent méritent d'être représentées au Conseil et les décisions du Conseil doivent être largement diffusées au sein de tout le réseau ATPS.
- Il faut améliorer les plateformes et le contenu sur le plan des technologies de l'information et de la communication afin de faciliter les échanges entre membres du réseau.
- L'information doit circuler plus librement au sein du réseau et on doit voir fleurir une « culture de la communication ». Cela suppose qu'on soit plus à l'écoute des besoins nationaux et qu'on instaure des mécanismes qui alimentent le savoir national dans un esprit de partenariat.

## **5.7 Enjeux sexospécifiques**

- Il faut suivre de près la participation et l'apport des femmes aux activités de l'ATPS et concevoir des stratégies favorisant leur participation à la prise de décisions et à la gouvernance du réseau aux échelles nationale et régionale.
- Enfin, il faut passer en revue le soutien à la recherche offert par le réseau dans ce domaine, faire une synthèse des résultats, de l'information pouvant faire l'objet de diffusion et des nouvelles pistes de recherche importantes.

211. L'équipe d'évaluation salue l'ambition de l'ATPS qui, par l'entremise de sections nationales, aspire à devenir un réseau panafricain, et non un réseau exclusivement anglophone. Pour ce faire, l'ATPS doit d'abord surmonter de nombreux obstacles et défis, notamment sur le plan des ressources et des capacités linguistiques, et acquérir une meilleure connaissance de nombreux autres pays. L'inclusion éventuelle de nouveaux pays doit à l'avenir faire partie d'une stratégie soigneusement planifiée.



## **Annexes**

<b>Annexe 1 : Mandat d'évaluation .....</b>	<b>76</b>
<b>Annexe 2 : Équipe d'évaluation.....</b>	<b>77</b>
<b>Annexe 3 : Personnes rencontrées dans le cadre d'entrevues.....</b>	<b>80</b>
<b>Annexe 4 : Sections nationales, coordonnateurs, personnes-ressources et activités .....</b>	<b>83</b>
<b>Annexe 5 : Affectation des ressources financières.....</b>	<b>95</b>

## **Annexe 1 : Mandat d'évaluation**

Les objectifs précis de l'évaluation étaient de :

- Consigner les résultats du travail de l'ATPS, soit ses extrants, sa portée, ses retombées et ses répercussions possibles. Il s'agissait, par conséquent, d'évaluer les répercussions globales du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS), notamment sa contribution sur le plan de la recherche, du renforcement des capacités et de l'élaboration des politiques en plus des autres résultats et influences découlant de son travail, surtout pour la période 2001-2007, sans perdre de vue son évolution historique et ses phases antérieures. De plus, il convenait de garder à l'esprit le contexte et le rôle des investissements et du soutien des bailleurs de fonds, plus précisément du CRDI.
- Mesurer l'efficacité et l'efficience de l'ATPS dans l'atteinte des objectifs énoncés ainsi que les forces et les faiblesses des structures du réseau concernant, entre autres, le modèle institutionnel, la gouvernance, les stratégies, les liens entre le secrétariat et les sections nationales de même qu'entre les activités de recherche, les politiques et le renforcement des capacités et ce, en gardant à l'esprit le contexte émergent en Afrique et dans les pays où le réseau a été le plus actif.
- Tirer les leçons pertinentes dictées par les forces et les faiblesses de l'ATPS par rapport à l'état actuel de la demande pour accroître les connaissances dans ce domaine en Afrique et par rapport aux structures nationale et régionale mises à la disposition des chercheurs.
- Aider l'ATPS et son éventail de parties prenantes à élaborer un nouveau plan d'orientation stratégique quinquennal (2007-2012).

Le mécanisme d'évaluation consiste en une série d'activités coordonnées soutenues par le CRDI avec la participation active de l'ATPS.

## Annexe 2 : Équipe d'évaluation

### Amitav Rath

M. Rath dirige l'équipe d'évaluation. Depuis plus de 20 ans, il s'intéresse aux questions de politiques en matière de développement, de technologie et d'innovation ciblées, de politiques énergétiques ainsi qu'aux enjeux liés aux changements climatiques dans de nombreux pays. M. Rath a fait des études de premier cycle en sciences et en ingénierie en Inde, après quoi il a obtenu une maîtrise et un doctorat à Berkeley en études opérationnelles axées sur l'analyse des systèmes économiques. Il participe toujours à l'enseignement et à la recherche au sein d'établissements en Inde, au Canada, aux États-Unis, en Jamaïque et en Suède en plus d'être l'auteur de plus d'une cinquantaine d'articles, de rapports et d'ouvrages sur des thèmes se rattachant à ses domaines d'intérêt. Il a travaillé au Centre de recherches pour le développement international (Canada) pendant plus de dix ans à titre de directeur des programmes dans les domaines scientifique, technologique, énergétique et économique. Certains de ses travaux les plus notables au CRDI ont été publiés dans un numéro hors série de la revue *World Development* intitulé *Science, Technology and Policy in the Periphery* et dans l'ouvrage *Science, Technology and Development* de l'Université des Nations Unies. Il dirige un cabinet de consultation au sein de Policy Research International, à Ottawa. Il est actuellement membre du groupe consultatif technique auprès du fonds pour l'énergie de la Banque mondiale, conseiller en matière d'innovations pour les travaux sur l'application de la recherche financés par le Department for International Development (DFID) et membre du conseil de rédaction de la revue *Comparative Technology Transfer and Society*. Il a réalisé un certain nombre d'évaluations, dont, récemment, l'examen des programmes de recherche thématiques et internationaux de l'Asdi-SAREC. Il est également reconnu pour ses travaux d'évaluation sur les enjeux biotechnologiques dans les pays en développement, les indicateurs en matière de S-T et d'innovation en Afrique, la coopération au sein des pays du Sud en matière de S-T et une étude de synthèse sur les innovations dans le domaine des ressources naturelles financée par le DFID.

### Rasigan Maharajh

M. Maharajh est chef de la direction de l'Institut de recherche économique sur l'innovation (IERI) de l'Université de technologie de Tshwane, à Pretoria. Auparavant, il a occupé le poste de coordonnateur national du projet de transition de la politique scientifique et technologique du premier gouvernement démocratique d'Afrique du Sud, avant de diriger le Groupe des politiques du Conseil pour la recherche scientifique et industrielle (CSIR). Avant la transition de 1994, il travaillait dans le secteur non gouvernemental, où il a occupé des postes élus de direction au sein de diverses structures du Mass Democratic Movement et du Congrès national africain. C'est un membre actif du Global Network for the Economics of Learning, Innovation and Competence-building Systems (GLOBELICS), réseau pour lequel il a déjà enseigné à leur Doctoral Academy de Lisbonne. Ancien étudiant de l'Université du Kwazoulou-Natal et des écoles d'études commerciales Wits et Harvard, il est en outre affilié à l'Université Harvard et l'Université de Manchester. M. Maharajh est actuellement candidat au doctorat à l'Université de Lund, en Suède. Ses recherches dans le domaine de l'économie politique évolutive comprennent de nombreux projets aux échelles internationale, continentale et régionale qui étudient la forme, la fonction et le contexte de la production, de l'application et de la diffusion des connaissances en matière de croissance économique, de développement social et de gouvernance démocratique. Sa dernière publication s'intitule « *Global Economic Policy Reform: A Contribution to the Helsinki Process on Globalisation and Democracy* », que doit faire paraître l'Institute for Global Dialogue (2008).

### Kathryn Touré

M<sup>me</sup> Touré a étudié les sciences politiques à l'Université du Kansas, aux États-Unis, et à l'Université de Grenoble, en France, ainsi que l'histoire de l'Afrique à l'Université d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. Elle

prépare actuellement son doctorat en enseignement à l'Université de Montréal pour 2009. M<sup>me</sup> Touré a 15 ans d'expérience au chapitre du partenariat et du développement institutionnel, du réseautage et de la gestion de programmes internationaux et interculturels de recherche et d'apprentissage. Depuis 2001, elle travaille à Bamako, au Mali, à titre de sixième coordonnatrice régionale du Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (ROCARÉ). Le ROCARÉ effectue des recherches sur l'avenir de l'éducation du niveau préscolaire au niveau universitaire, tant dans des contextes structurés que non structurés, se penchant en particulier sur la qualité de l'enseignement et le perfectionnement des compétences. Elle participe à la coordination de projets et de publications dans ces domaines, plus précisément en ce qui touche l'intégration de la technologie en pédagogie et la décentralisation des secteurs sociaux. M<sup>me</sup> Touré a œuvré au développement des ressources humaines, notamment en éducation aux adultes, pour le secteur privé en Côte d'Ivoire. Elle a également travaillé en collaboration avec Africa Online, un fournisseur de services Internet panafricain, dans le cadre d'un projet qui a donné lieu à la diffusion en ligne des toutes premières versions des principaux journaux de la Côte d'Ivoire et d'autres pays d'Afrique. Auparavant, elle était responsable des études interdisciplinaires et des programmes d'extension du Center for International and Comparative Studies de l'Université de l'Iowa, aux États-Unis, où elle a participé à la création du premier cours en ligne offert par le Centre, intitulé *Internetworking for Development*.

### **Mbangwana Moses Atezah**

M. Atezah a obtenu un doctorat en technologie de l'éducation à la Southern University de Carbondale, en Illinois, aux États-Unis, en 1991. Il est professeur agrégé en sciences de l'éducation et il travaille actuellement au sein du bureau régional du Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (ROCARÉ) de Bamako à titre de gestionnaire du Projet panafricain de recherche sur l'intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication (TIC), initiative financée par le CRDI. Auparavant, il était chargé de cours à l'École normale supérieure de Yaoundé, au Cameroun, où il a enseigné les méthodes d'évaluation en matière de technologie de l'éducation. Il compte à son actif bon nombre de conférences et d'ateliers de méthodologie sur le thème des TIC. M. Atezah a publié abondamment et il est coauteur de quatre ouvrages. Il a été invité à titre de conférencier à l'Université de Buéa ainsi qu'à l'Université de Jilin, en Chine.

### **Onguéné Essono Louis Martin**

M. Essono a étudié à Paris-Sorbonne et à Paris VIII, en France, et a obtenu un doctorat en grammaire et sciences du langage de l'Université de Yaoundé I en 2000. Il est professeur agrégé en enseignement à l'Université de Yaoundé I, au Cameroun. Il a travaillé pour le Centre de formation professionnelle de l'audiovisuel (CRTV) du Cameroun en 2004-2005 et est aujourd'hui rédacteur en chef de la revue interuniversitaire en ligne *TICE et développement*. Membre actif du Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (ROCARÉ) au Cameroun, il est également affilié à l'AUF et à Rés@tice. Il a enseigné dans les domaines de la publication et des questions sexospécifiques au Cameroun et s'est rendu en France et en Chine à titre de chercheur invité. Il a participé à Bamako 2002, rencontre préparatoire au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) 2003, et a participé au SMSI de 2005 à Tunis. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment du chapitre d'un livre sur les TIC et les langues nationales, et a participé à l'évaluation de cours à distance offerts à Maurice.

### **Christopher C. Smart**

Après un diplôme général de premier cycle en sciences à l'Université de Toronto, M. Smart s'est dirigé dans le domaine des sciences sociales et humaines pour faire une maîtrise en histoire et études sociales des sciences à l'unité de recherches en sciences politiques de l'Université du Sussex. Il a par la suite enseigné les sciences au secondaire, d'abord au Canada, puis à Sarawak, en Malaisie, en tant que bénévole du CUSO. Au terme de ses études supérieures, il a occupé le poste de directeur d'études

principal au département d'histoire de l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée pendant quatre ans, avant de devenir directeur adjoint des programmes internationaux d'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC). M. Smart a travaillé au sein du CRDI à titre d'administrateur de programmes de la section Politique scientifique et technologique. Il a été tour à tour directeur général de la Division des subventions et des bourses, puis de la Division des sciences sociales, pour terminer sa carrière au poste de directeur de la Division des initiatives spéciales. Il a pris sa retraite en 2003. M. Smart a occupé des fonctions au sein de divers conseils. Récemment, il a été membre du conseil d'administration de Volontaires en service outre-mer Canada (VSO Canada), en plus d'assurer la présidence du Conseil pendant trois ans. Il fait actuellement partie du conseil consultatif d'Ingénieurs sans frontières Canada et du comité consultatif de Academics for Higher Education and Development – Universitaires pour l'éducation supérieure et le développement (AHED-UPESD). Il tient en outre le rôle de maître de conférences pour le programme de bourses Goldman Sachs Global Leaders, administré au Canada par le Bureau canadien de l'éducation internationale.

### **Annexe 3 : Personnes rencontrées dans le cadre d'entrevues**

#### **CRDI**

Richard Isnor, directeur, domaine de programme Innovation, politique et science (IPS).

Brent Herbert-Copley, directeur, domaine de programme Politique sociale et économique.

Constance J. Freeman, directrice du Bureau régional de l'Afrique orientale et australe (BRAFO).

Jean Woo, administratrice de programmes, Innovation, technologie et société.

Eva Rathgeber, ancienne directrice du Bureau régional de l'Afrique orientale et australe et membre du comité de direction et du Conseil de l'ATPS de 1992 à 2001.

#### **Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS)**

Norah K. Olembo, professeure de biochimie de l'Université de Nairobi, directrice générale du Forum africain des parties prenantes en biotechnologie (ABSF) et présidente du Conseil de l'ATPS de 2001 à 2007.

Joseph George Momodu Massaquoi, directeur du Bureau de l'UNESCO à Nairobi et du Bureau régional pour la science en Afrique. Membre du Conseil de l'ATPS de 2001 à 2005.

Sam M. Wangwe, professeur d'économie et premier agrégé, Fondation de la recherche économique et sociale de Dar es Salaam. Membre du Conseil de l'ATPS depuis 2001.

Kevin Urama, directeur de l'ATPS (remplit les fonctions de directeur général du bureau de Nairobi depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007).

Sheila Maina, directrice de la Recherche et de la Formation à l'ATPS depuis septembre 2007, directrice générale intérimaire depuis 2006.

Kennedy Auka, directeur des Finances et de l'Administration de l'ATPS depuis octobre 2007.

Lily Aduke, directrice des Communications et des Relations publiques de l'ATPS.

Lucy Mwangi, administratrice des programmes et des publications de l'ATPS.

Carol Thuku, adjointe de direction et secrétaire principale de l'ATPS.

#### **Afrique du Sud**

Mario Scerri, chercheur, Institut de recherche économique sur l'innovation, Université de technologie de Tshwane.

Thomas E. Pogue, chercheur associé, Institut de recherche économique sur l'innovation, Université de technologie de Tshwane.

Dhesigen Naidoo, directeur général adjoint, Relations internationales et Coordination des bailleurs de fonds, ministère de la Science et de la Technologie, Afrique du Sud.

Michael Kahn, directeur, Centre pour la science, la technologie et les indicateurs de l'innovation, Conseil de recherche en sciences humaines.

John Mugabe, directeur, Science et technologie, NEPAD.

Anastassios Pouris, directeur de l'Institut d'innovation technologique, Université de Pretoria.

Rubin Pillay, maître de conférences, Département d'administration de la Faculté d'économie et des services de gestion, Université du Cap, Le Cap, et coordonnateur national de l'ATPS.

#### **Burkina Faso**

Benoît Kabore, Université de Ouagadougou et coordonnateur national de l'ATPS.

#### **Cameroun**

Sylvester Ndeso Atanga, chargé de cours en épidémiologie et santé publique, Faculté des sciences de la santé de l'Université de Buéa et coordonnateur national de l'ATPS.



Pius Mbu Oben, Université de Buéa.

### **Ghana**

George Owusu Essegbey, secrétaire scientifique principal du Science and Technology Policy Research Institute, membre du Conseil pour la recherche scientifique et industrielle, Accra, et coordonnateur national d'ATPS.

Yaa Difie Osei, président du Conseil de l'ATPS, Ghana.

Beatrice Mensah, membre de l'ATPS, Ghana.

Frederick Amu-Mensah, membre de l'ATPS et coordonnateur national entrant.

Godfred Frempong, trésorier, Conseil pour la recherche scientifique et industrielle, Accra.

Selina Lawer Angmler, secrétaire.

Abeeku Brew Hammond, doyen du collège d'ingénierie de l'Institut de science et de technologie de Kigali (KIST).

### **Kenya**

Judi Wakhungu, directrice générale, Centre africain pour les études technologiques (CAET) et directrice générale de l'ATPS, 1998-2000.

Kevit Desai, directeur de Centurion Systems, Nairobi.

Isaac Nyambok, professeur à l'Université de Nairobi.

Francis Mutua, professeur à l'Université de Nairobi.

Olusanya Ajakaiye, directeur de la recherche, Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA), Nairobi.

Banji Oyeyinka, Centre de recherche et de formation économique et sociale de Maastricht sur l'innovation et la technologie de l'Université des Nations Unies (UNU-MERIT) et ONU-Habitat, Nairobi.

### **Mali**

Sidiki Gabriel Dembélé, Agrochimie, Agroforesterie et Fertilité des sols, Bureau ouest-africain d'appui organisationnel et de technologies appropriées et coordonnateur national d'ATPS.

### **Nigéria**

Michael Madukwe, professeur du Département d'économie agricole, Université du Nigéria à Nsukka, et coordonnateur national de l'ATPS.

Agwu Ekwe Agwu, Département d'économie agricole, Université du Nigéria à Nsukka.

John Adeoti, chercheur principal, Nigerian Institute of Social and Economic Research (NISER), Ibadan.

Femi Olokesusi, chercheur principal du NISER, Ibadan, et coordonnateur national associé de l'ATPS.

Abideen Alamu, chercheur, NISER.

### **Ouganda**

Joseph Obua, Faculté de foresterie et de conservation de la nature, Université Makerere, Kampala, et coordonnateur national de l'ATPS.

Joshua Mutambi, agent industriel principal, département de l'Industrie et de la Technologie, ministère du Tourisme, du Commerce et de l'Industrie, gouvernement de l'Ouganda.

James Katorobo, conseiller principal, Capacity Development Associates, Kampala.

Marios Obwona, directeur général intérimaire, Centre de recherche sur les politiques économiques, Kampala.

Christine Dranzoa, directrice générale de l'École des études supérieures et de la recherche, Université Makerere, Kampala.

Abraham Mwesigye Rutabatiina, maître de conférences et chercheur sur les politiques et les enjeux en matière de gestion des eaux, Université Makerere, Kampala.

Harriet Pamara, présidente, Association jeunesse ougandaise pour la science, la technologie et l'innovation (UYASTI).

Hannifah Nakitto Kasule, étudiante à la maîtrise (agroforesterie) à l'Université Makerere, Kampala, et membre d'UYASTI.

Daniel Okello, membre et trésorier d'UYASTI, Ouganda. M. Okello est également coordonnateur d'une ONG locale.

Herbert Lwanga, concepteur de logiciel et membre d'UYASTI.

### **Sénégal**

Papa Alioune Sarr Ndiaye, École supérieure polytechnique (ESP), Département de génie électrique, Dakar, et coordonnateur national de l'ATPS.

Mady Cissé, École supérieure polytechnique (ESP), Département de génie électrique, Dakar, et coordonnateur national de l'ATPS.

### **Sierra Leone**

Chris Squire, directeur du Département de génie mécanique, Université de la Sierra Leone, a/s Computech, 22, Pultney St., Freetown, Sierra Leone, et coordonnateur national d'ATPS.

### **Tanzanie**

Bitrina D. Diyamett, agente scientifique principale, Commission pour la science et la technologie (COSTECH), Dar es Salaam, et coordonnatrice nationale de l'ATPS.

Paul Vitta, ancien directeur du Bureau de l'UNESCO à Nairobi et du Bureau régional pour la science en Afrique. Membre du comité de direction de l'ATPS de 1995 à 2001.

### **Zambie**

Charlotte M. Wonani, maître de conférences, Département des études du développement, Université de la Zambie, Lusaka, et coordonnatrice nationale de l'ATPS.

## Annexe 4 : Sections nationales, coordonnateurs, personnes-ressources, ressources et activités

Tableau 4.1 : Sections nationales, coordonnateurs et personnes-ressources.

	Section	Coordonnateur national	Personnes-ressources ou personnes sondées
1	Botswana	John Mothibi	Rasigan Maharajh. Aucun contact.
2	Burkina Faso	Benoît Kabore	ROCARE, atelier et sondage
3	Côte d'Ivoire	Arsène Konan Kouadio	Suggestion du secrétariat. Invité à l'atelier et à la rencontre de Bamako. N'a pu s'y rendre.
4	Cameroun	Sylvester Ndeso Atanga	ROCARE, atelier et sondage
5	Ghana	George Owusu Essegbey	ROCARE, atelier et sondage
6	Kenya	Aucun coordonnateur.	Amitav Rath. Avisé par la suite qu'il s'agissait d'une erreur. D'autres intervenants ont été rencontrés.
7	Lesotho	Spirit Tlali	Rasigan Maharajh.
8	Mali	Sidiki Gabriel Dembélé	ROCARE, atelier et sondage
9	Nigéria	Michael C. Madukwe	ROCARE, invité à Bamako, a mandaté quelqu'un d'autre. Sondage.
	Nigéria	Femi Olokesusi	ROCARE, atelier et sondage
10	Sénégal	Papa Alione Sarr Ndiaye	ROCARE, atelier et sondage
10	Sierra Leone	Chris Squire	A manqué l'atelier de Bamako. Sondage seulement.
12	Afrique du Sud	Rubin Pillay	Rasigan Maharajh
13	Tanzanie	Bitrina D. Diyamett	Amitav Rath. Sondage.
14	Ouganda	Joseph Obua	Amitav Rath. Sondage.
15	Zambie	Charlotte M. Wonani	Rasigan Maharajh
16	Bénin	Roch L. Mongbo	Aucun contact. Pas de sondage.
17	Éthiopie	Markos Tibbo	Aucun contact. Pas de sondage.
18	Gambie	Ernest R. Aube	Aucun contact. Pas de sondage.
19	Malawi	Julius Mangisoni	Aucun contact. Pas de sondage.
20	Mozambique	Lourino Alberto Chemane	Suggestion du secrétariat. Aucun contact. Pas de sondage.
21	Swaziland	Musa Dube	Suggestion du secrétariat. Aucun contact. Pas de sondage.
22	Zimbabwe	Benson Zwizwai	Aucun contact. Pas de sondage.
23	Libéria	Ni représentant ni activité.	Aucun contact.

Le tableau ci-dessus répertorie les 23 pays où l'on trouve une section de l'ATPS. Le Nigéria en compte deux. Le Libéria n'a ni coordonnateur ni activités.

**Tableau 4.2 : Fonds alloués par l'ATPS à chaque section nationale de 2002 à 2007**

SECTION	Objectif : Activités de la section	2002	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL – SECTION
Bénin	Rencontre du groupe de travail sur la gestion des eaux et l'environnement							11 850 \$
	Rencontre du groupe de travail sur la biotechnologie							
	Coûts d'exploitation							
	Achat d'équipement (ordinateur et matériel)							
	Rémunération du coordonnateur national				4 800 \$			
	Séminaire sur la biotechnologie faisant suite à l'atelier régional sur la biosécurité et les droits de propriété intellectuelle en Afrique, organisé à Dakar, au Sénégal, du 13 au 15 mars 2006.					3 050 \$		
	Rencontre nationale sur la biotechnologie						3 000 \$	
	Développement financier et technologique dans le domaine de l'entrepreneuriat en Afrique : défis des centres de formation pour la jeunesse africaine						1 000 \$	
<hr/>								
BOTSWANA	Inscription de la section							11 750 \$
	Lancement de la section et atelier destiné aux chercheurs							
	Atelier destiné aux responsables des politiques							
	Publication du bulletin semestriel							
	Coûts de lancement (ordinateur, imprimante, mobilier et éclairage)				11 750 \$			
<hr/>								
BURKINA FASO	Rencontre de deux jours : table ronde sur l'ATPS et atelier de diffusion							3 700 \$
	Traduction et frais afférents à la production de dépliants et de divers documents, photocopies							
	Rémunération du coordonnateur national				3 700 \$			
<hr/>								
CAMEROUN	Inscription de la section							25 580 \$
	Création et lancement de la section							
	Matériel informatique et compte de courriel							
	Renforcement des capacités – atelier sur la recherche, la méthodologie et l'examen par les pairs							
	Activités de promotion							
	Coûts d'exploitation							
	Rémunération du coordonnateur national		5 500 \$					
	Coûts d'installation (mobilier, entre autres)							
	Séance d'information pour les responsables des politiques (Yaoundé)							
	Atelier sur la méthodologie de la recherche							
	Journée du renouveau scientifique							
	Propositions évaluées par les pairs							
	Publications (bulletin, brochure d'information)							
	Invitation aux nouveaux membres							
	Tenue de l'assemblée générale							
	Lancement de la section ATPS-Cameroun							
	Coûts d'exploitation							
Rémunération du coordonnateur national			8 180 \$					
Activités de financement								
Rencontre des responsables des politiques								
Appel à propositions de recherche								
Journée du renouveau scientifique								
Coûts d'exploitation					5 300 \$			

## Évaluation de l'ATPS : Rapport principal

	Achat d'un ordinateur		
	Coûts d'exploitation (bureau)		
	Conférence dans le cadre de la semaine de la jeunesse		
	Concours de mathématiques et de sciences		
	Journée du nouveau scientifique		6 600 \$
<hr/>			
CÔTE D'IVOIRE	Séminaire S-T – lancement de la section		12 810 \$
	Rencontres – examen par les pairs des propositions soumises pour la conférence annuelle		
	Rémunération du coordonnateur national		
	Activités génératrices de revenus	5 950 \$	
	Appel à propositions		
	Journée africaine du nouveau scientifique		
	Comité d'examen par les pairs		
	Coûts d'exploitation		
	Rémunération du coordonnateur national	4 000 \$	
	Séminaire « La Biotechnologie : Enjeux pour l'agriculture, la santé et l'environnement »		
	Coûts d'installation (équipement et mobilier)		2 860 \$
<hr/>			
ÉTHIOPIE	Conférence, ateliers et séminaire sur la méthodologie		17 050 \$
	Journée du nouveau scientifique		
	Séminaire S-T pour le secteur privé et les responsables des politiques		
	Publications		
	Émissions radio et table ronde		
	Coûts d'exploitation		
	Rémunération du coordonnateur national	10 900 \$	
	Préparation des activités de la conférence annuelle 2004 de l'ATPS et organisation d'un atelier à Addis-Abeba, en Éthiopie		
	Table ronde sur les cultures génétiquement modifiées et l'environnement	2 300 \$	
	Activités liées à la coordination de la rencontre		
	Journée du nouveau scientifique		
	Rémunération du coordonnateur national		3 850 \$
<hr/>			
GHANA	Assemblée générale annuelle		11 545 \$
	Atelier de formation et d'examen par les pairs		
	Journée du nouveau scientifique		
	Table ronde sur les nouvelles technologies		
	Voyage d'étude de l'Institut de recherche du Ghana sur le cacao		
	Publications		
	Coûts d'exploitation		
	Rémunération du coordonnateur national		
	Journée du nouveau scientifique	8 045 \$	
	Section désignée pour produire un exposé de politique sur le développement de la nanotechnologie et les répercussions pour le Ghana		3 500 \$
<hr/>			
KENYA	Coûts d'exploitation		5 920 \$
	Appel à propositions et examen par les pairs		
	Atelier de rédaction de propositions		
	Atelier-séminaire pour les parlementaires		
	Table ronde de la Coopération en Afrique orientale (CAO)		
	Lancement du bulletin trimestriel		
	Examen du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)		
	Inscription de la section		

## Évaluation de l'ATPS : Rapport principal

	Rémunération du coordonnateur national	5 920 \$	
LESOTHO	Table ronde réunissant les responsables des politiques Séances de sensibilisation et sondages d'opinion (ONG et secteur privé)		17 300 \$
	Table ronde réunissant les parlementaires Bulletin de l'ATPS-LSC Activités de promotion Coûts d'exploitation Rémunération du coordonnateur national	7 600 \$	
	Coordination de la table ronde des parlementaires et d'un atelier de méthodologie de la recherche destiné aux membres de la section du Lesotho		
	Coordination de la conférence annuelle 2003 et d'un atelier		
	Atelier de présentation des propositions Bulletin de l'ATPS-LSC Rémunération du coordonnateur national Rencontre préliminaire de l'activité de sensibilisation à la science et la technologie	5 200 \$	
	Coûts d'exploitation		1 000 \$
	Soutien au ministère de la Science et de la Technologie dans le cadre de la semaine de la science, de l'ingénierie et de la technologie		3 500 \$
MALI	Comité de direction et rencontres préparatoires Atelier des intervenants sur l'état de la science et de la technologie au Mali Lancement de la section Rémunération du coordonnateur national	4 950 \$	6 956 \$
	Séminaire sur la biotechnologie faisant suite à l'atelier régional sur la biosécurité et les droits de propriété intellectuelle en Afrique, organisé à Dakar, au Sénégal, du 13 au 15 mars 2006	2 006 \$	
MALAWI	Coûts d'exploitation Atelier de sensibilisation auprès des intervenants visant à réorganiser la section du Malawi		5 000 \$
	Rémunération du coordonnateur national	5 000 \$	
MOZAMBIQUE	Coûts d'exploitation Cadre stratégique et création de la section		5 800 \$
	Examen des propositions de recherche par les pairs Émission télévisée avec le ministère Rémunération du coordonnateur national	5 800 \$	
NIGÉRIA	Forum sur la biotechnologie organisé conjointement avec la National Biotechnology Development Agency (NABDA – Agence nationale de développement des biotechnologies) – examen par les pairs et atelier de diffusion Journée du renouveau scientifique Coûts d'exploitation Rémunération du coordonnateur national	8 550 \$	10 735 \$
	Journée du renouveau scientifique		2 185 \$
SWAZILAND	Séminaire de relance de la section Coûts d'exploitation Rémunération du coordonnateur national	1 980 \$	8 280 \$

## Évaluation de l'ATPS : Rapport principal

	Atelier de diffusion sur le thème « Utilisation de la biotechnologie dans l'industrie agricole au Swaziland – Répercussions sur l'élaboration des politiques »	2 400 \$	
	Ébauche d'une politique en matière de science et de technologie au Swaziland	3 900 \$	
<b>TANZANIE</b>	Coûts d'installation (ordinateur et matériel informatique, imprimante, connexion Internet, mobilier et articles de bureau)	43 950 \$	
	Atelier-séminaire pour les parlementaires		
	Atelier de méthodologie et d'examen par les pairs		
	Journée du renouveau scientifique		
	Coûts d'exploitation		
	Rémunération du coordonnateur national	12 850 \$	
	Journée du renouveau scientifique		
	Table ronde des responsables des politiques		
	Publication d'articles dans les journaux		
	Rémunération du coordonnateur national	4 500 \$	
	Installation de la section	9 000 \$	
	Projets pilotes – regroupement d'initiatives en Tanzanie, phases 1 et 2	8 600 \$	
	Projets pilotes – regroupement d'initiatives en Tanzanie, phase 3	9 000 \$	
<b>OUGANDA</b>	Installation du bureau (ordinateur et matériel)	33 611 \$	
	Appel à propositions de recherche		
	Journée du renouveau scientifique		
	Table ronde des responsables des politiques		
	Campagne d'action sociale et de sensibilisation		
	Production d'affiches et du rapport		
	Coûts d'exploitation		
	Rémunération du coordonnateur national	6 500 \$	
	Appel à propositions de recherche		
	Séminaires sur les progrès de la recherche		
	Journée du renouveau scientifique		
	Action sociale et sensibilisation		
	Coûts d'exploitation		
	Rémunération du coordonnateur national	2 900 \$	
	Journée du renouveau scientifique	2 011 \$	
	Projets pilotes – regroupement d'initiatives en Ouganda	4 550 \$	
	Projets pilotes – regroupement d'initiatives en Ouganda (phase 3)	8 700 \$	
	Installation de la section	8 950 \$	
<b>TOTAL PAR ANNÉE</b>		13 100 \$	66 145 \$
		29 950 \$	39 836 \$
		57 506 \$	25 300 \$
		231 837 \$	

**Tableau 4.3 : Liste complète des activités figurant dans les documents de l'ATPS de 2002 à 2007**

Année	Activité(s)	Type d'activités	Section/ secrétariat	Source	
1	2001	Conférence annuelle de l'ATPS	Conférence annuelle	Secrétariat	Bulletin ( <i>Newsletter</i> ) n° 10
2	2002	Conférence annuelle de l'ATPS à Abuja (L'Afrique et la mondialisation)	Conférence annuelle	Secrétariat	Bulletin n <sup>os</sup> 11-12
3	2003	Conférence annuelle et atelier 2003 sur l'autonomie du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS) à l'hôtel Sun de Maseru, Lesotho, du 10 au 15 novembre 2003	Conférence annuelle	Secrétariat	Rapport de la conférence et de l'atelier annuels
4	2003	Conférence annuelle de l'ATPS sur la sécurité alimentaire (Lesotho)	Conférence annuelle	Secrétariat	Bulletin n° 14
5	2004	Conférence et atelier annuels de l'ATPS sur la gestion des eaux et l'environnement, Addis-Abeba (Éthiopie)	Conférence annuelle	Secrétariat	Rapport annuel ( <i>Annual Report</i> ) 2004
6	2004	Programme sur la gestion des eaux et l'environnement – atelier annuel et petites subventions Décembre 2004	Conférence annuelle	Secrétariat	Rapport annuel 2004
7	2005	Conférence annuelle 2005 et atelier du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS) à l'hôtel Sun N Sand Beach de Mombasa (Kenya), du 28 novembre au 4 décembre 2005	Conférence annuelle	Secrétariat	Rapport de la conférence et de l'atelier annuels
8	2006	Conférence annuelle et atelier de l'ATPS/MCTM, du 27 au 29 novembre 2006	Conférence annuelle	Secrétariat	Rapport de la conférence et l'atelier
9	2002	Rencontre de la section du Lesotho, février 2002	Rencontre nationale	Section	Rapport annuel 2002
10	2002	Rencontre de la section du Cameroun, novembre 2002	Rencontre nationale	Section	Rapport annuel 2002
11	2002	Rencontre de la section du Nigéria (concours d'essais)	Rencontre nationale	Section	Rapport annuel 2002
12	2002	Rencontre de la section de l'Éthiopie	Rencontre nationale	Section	Rapport annuel 2002
13	2002	Atelier sur les politiques d'affectation du budget (Ghana)	Rencontre nationale	Section	Bulletin n <sup>os</sup> 11-12
14	2002	Table ronde sur l'intégration de la science et la technologie dans le DSRP (Tanzanie)	Rencontre nationale	Section	Bulletin n <sup>os</sup> 11-12
15	2002	Atelier national sur les discussions entourant la version préliminaire de la politique nationale en matière de S-T (Lesotho)	Rencontre nationale	Section	Bulletin n <sup>os</sup> 11-12
16	2002	Atelier consultatif sur l'élaboration d'un programme d'études communautaires en polytechnique (Ouganda)	Rencontre nationale	Section	Bulletin n <sup>os</sup> 11-12
17	2003	Atelier de sensibilisation aux méthodologies et aux stratégies en matière de science et de technologie, Maseru (Lesotho), le 20 juin 2003	Rencontre nationale	Section	Rapport annuel 2003
18	2003	Atelier de formation de l'ATPS/IDEP sur la méthodologie de recherche scientifique et technologique et la politique de la planification, d'analyse et de mise en application de la science et de la technologie, Dakar (Sénégal), du 8 au 11 juillet 2003	Rencontre nationale	Section ?	Rapport annuel 2003



## *Évaluation de l'ATPS : Rapport principal*

19	2003	Atelier de formation ATPS/RMRDC sur la méthodologie de recherche scientifique et technologique et la politique de la planification, d'analyse et de mise en application de la science et de la technologie, Abuja (Nigéria) du 30 septembre au 4 octobre 2003	Rencontre nationale	Section ?	Rapport annuel 2003
20	2003	Rapport de l'atelier-déjeuner de l'ATPS avec les médias organisé le 15 août 2003 par la section du Nigéria	Rencontre nationale	Section	Rapport annuel 2003
21	2003	Semaine universitaire de la science et de la technologie – section du Cameroun	Rencontre nationale	Section	Rapport annuel 2003
22	2003	Table ronde sur les politiques de la section du Ghana	Rencontre nationale	Section	Rapport annuel 2003
23	2003	Déjeuner avec les médias (Nigéria)	Rencontre nationale	Section	Bulletin n° 14
24	2003	Ghana (table ronde)	Rencontre nationale	Section	Bulletin n° 14
25	2003	Atelier de l'IDEP (Sénégal)	Rencontre nationale	Section	Bulletin n° 14
26	2003	Remise de bourses – sections nationales	Rencontre nationale	Secrétariat ?	Rapport annuel 2003
27	2003	Atelier-séminaire de formation sur la méthodologie de recherche en matière de politique scientifique et technologique, sensibilisation à la S-T, analyse et mise en œuvre de la politique (Harare, du 26 au 29 mars 2003)	Rencontre nationale	Secrétariat ?	Rapport annuel 2003
28	2004	Conférence intitulée « Innovation technologique et renouveau économique », Nairobi, juillet 2004	Rencontre nationale	Section	Rapport annuel 2004
29	2005	Exposition de science, ingénierie et technologie (Lesotho)	Rencontre nationale	Section	Bulletin n° 18
30	2005	Association et forum de la jeunesse ougandaise pour l'innovation en matière de S-T (Ouganda)	Rencontre nationale	Section	Bulletin n° 18
31	2006	Débat d'ATPS Côte-d'Ivoire sur la biotechnologie	Rencontre nationale	Section	Bulletin n° 19
32	2006	Organisation de l'atelier régional sur la biosécurité et les DPI en Afrique par la section du Sénégal	Rencontre nationale	Section	Bulletin n° 19
33	2006	Organisation conjointe d'un atelier régional de formation sur les médias (Zambie)	Rencontre nationale	Section	Bulletin n° 20
34	2004	Visite sur le terrain à Debre Zeit	Rencontre – Autre	Section ?	Rapport annuel 2004
35	2002	Atelier régional du COMESA, de la SADC et de l'ATPS sur les négociations commerciales du Programme de Doha pour le développement	Rencontre régionale	Secrétariat	Bulletin n° <sup>os</sup> 11-12
36	2002	ATPS et SciDev – Communication scientifique	Rencontre régionale	Secrétariat	Bulletin n° <sup>os</sup> 11-12
37	2003	Première conférence ministérielle africaine sur la science et la technologie, Johannesburg, Afrique du Sud, du 4 au 7 novembre 2003	Rencontre régionale	Secrétariat	Rapport annuel 2003
38	2004	Rencontre régionale africaine de l'ATPS, du CTA et du NEPAD sur la science et la technologie, septembre 2004	Rencontre régionale	Secrétariat	Rapport annuel 2004

## Évaluation de l'ATPS : Rapport principal

39	2004	Activité commune – Rencontre régionale africaine de l'ATPS, du CTA et du NEPAD sur la science et la technologie, septembre 2004	Rencontre régionale	Secrétariat	Rapport annuel 2004
40	2005	Réunion régionale au sommet sur la politique d'intégration de la S-T (Nigéria)	Rencontre régionale	Section ?	Bulletin n° 18
41	2006	Soutien de l'ATPS à la campagne « Power up with ICT »	Rencontre régionale	Secrétariat	Bulletin n° 20
42	2006	Forum de la jeunesse panafricaine sur la science et la technologie, Accra	Rencontre régionale	Secrétariat ?	Bulletin n° 19
43	2006	Discussions des acteurs clés d'Afrique orientale sur l'élaboration de politiques en matière de biotechnologie, de commerce et de développement durable, Jinja (Ouganda)	Rencontre régionale	Secrétariat ?	Bulletin n° 19
44	2004	Atelier scientifique du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS) pour les rédacteurs et les journalistes scientifiques	Rencontre régionale	Secrétariat	Rapport annuel 2004
45	2001	Small Scale Farmers' Adoptive Responses to Banana Biotechnology in Kenya	Publication	-	Rapport de recherche (série <i>Research Papers</i> ) de l'ATPS, n° 1
46	2001	Globalization, Markets for Technology and the Relevance of Innovation Policies in Developing Economies, Sunil Mani	Publication	-	Document spécial (série <i>Special Papers</i> ) de l'ATPS, n° 2
47	2002	Policy-Induced Local Sourcing of Raw Materials and Technology Development in Nigerian Industry	Publication	-	Rapport de recherche de l'ATPS, n° 2
48	2002	Globalization and Technology: Africa's Participation and Perspectives, Melvin Ayogu et Osita Ogbu	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 1
49	2002	ICT Human Resource Development in Africa: Challenges and Strategies, T.M. Waema	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 10
50	2002	Application of ICTs in Africa: Development of Knowledge Workers in Centres of Learning	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 11
51	2002	State of Science and Technological Capacity in Sub-Saharan Africa	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 12
52	2002	Strengthening National Information and Communication Technology Policy in Africa: Governance, Equity and Institutional Issues	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 13
53	2002	A Science Agenda From An African Perspective	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 14
54	2002	Biotechnology in Sub-Saharan Africa: Towards a Policy Research Agenda, John Mugabe	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 3
55	2002	<i>A Blueprint for Developing National ICT Policy in Africa</i> , projet pour le développement d'une politique nationale des TIC en Afrique, Clement Dzionu	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 5
56	2002	African Response to Communication Technology Revolution, mars 2002, G. Olalere Ajayi	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 8
57	2002	Who Benefits from the New International Intellectual Property Rights Regime? And What should Africa Do?, Ha-Joon Chang	Publication	-	Exposé de politique en matière de technologie ( <i>Technopolicy Brief</i> ) n° 1
58	2002	What Can Biotechnology do in Africa? How Can the Associated Risks and Uncertainties be Managed?, Norman Clark	Publication	-	Exposé de politique en matière de technologie n° 3
59	2002	Who Needs Technology Policy?, Ha-Joon Chang	Publication	-	Exposé de politique en

						matière de technologie n° 4
60	2002	What is the Role of Science in a Globalizing World? What Are the Implications for Africa?, Awele Maduemezia	Publication	-		Exposé de politique en matière de technologie n° 6
61	2002	How can Science and Technology in Africa be Formulated and Implemented?, Osita Ogbu	Publication	-		Exposé de politique en matière de technologie n° 7
62	2003	Plan stratégique de l'ATPS – Phase V	Publication	-		Rapport annuel 2003
63	2003	International Trends in Modern Biotechnology: Entry by and Implications for African Countries, John Mugabe	Publication	-		Document spécial de l'ATPS, n° 15
64	2003	Foreign Direct Investment (FDI), Technology Transfer, and Poverty Alleviation: Africa's Hopes and Dilemma, Moses M. Ikiara	Publication	-		Document spécial de l'ATPS, n° 16
65	2003	Keeping Hunger at Bay : Genetic Engineering and Food Security in Sub-Saharan Africa, John Mugabe	Publication	-		Exposé de politique en matière de technologie n° 5
66	2004	Assessment of Rural Water Supply Management in Selected Rural Areas of Oyo State, Nigéria, A. S. Gbadegesin	Publication	-		Rapport annuel 2004
67	2004	Policy Gaps Analysis: The case of community water and sanitation in Ghana, Rose Mamaa Entsua-Mensah et Charlotte Engmann	Publication	-		Rapport annuel 2004
68	2004	Stratégie de gestion durable des zones humides aux niveaux local et communal dans le département du Zou, Bénin, pour le mieux-être des riverains et la conservation de la biodiversité, Roch Mongbo	Publication	-		Rapport annuel 2004
69	2004	Reducing Pollution in Lesotho, Deepa Pullanikkatil Sajith	Publication	-		Rapport annuel 2004
70	2004	Small Scale Rainwater Harvesting for Combating Water Deprivation in a Peri-Urban Area of Lilongwe, Malawi, Henry Raphael Mloza-Banda	Publication	-		Rapport annuel 2004
71	2004	Issues for Sustainability and Collective Action in the Management of Lake Water Resources: The case of Lake Tana, Ethiopia, Dejene Aredo et Sewmehon Demissie	Publication	-		Rapport annuel 2004
72	2004	The Role of Innovation Systems to the Development of Agro-Industry in Kenya, mai 2004, Lynn Mytelka	Publication	-		Rapport annuel 2004
73	2004	Étude de cas : CTA/UNU-INTECH Floriculture	Publication	-		Rapport annuel 2004
74	2004	Rapports des sections nationales	Publication	-		Rapport annuel 2004
75	2004	How can Africa Benefit from Globalization? Global Governance of Technology and Africa's Global Exclusion, Banji Oyelaran Oyeyinka	Publication	-		Document spécial de l'ATPS, n° 17
76	2004	What is a Poverty Reduction Strategy Without Science and Technology? A Review of Science and Technology and Poverty Reduction Strategy Papers in Sub-Saharan Africa, O. Akin Adubifa	Publication	-		Document spécial de l'ATPS, n° 18
77	2004	An Assesment of Science and Technology Capacity building in Sub-Saharan Africa, O. Akin Adubifa	Publication	-		Document spécial de l'ATPS, n° 19
78	2004	Networking Technical Change and Industrialization: The Case of Small and Medium Firms in Nigeria, Banji Oyelaran-Oyeyinka	Publication	-		Document spécial de l'ATPS, n° 20
79	2004	Technology Transfer in a Globalizing World: Many Promises, Lack of Responsibility, and Challenges for Africa, M. H. Khalil Timamy	Publication	-		Document spécial de l'ATPS, n° 21
80	2004	Integrated Value Mapping for Sustainable River Basin Management: Economics, Ethics and Social Psychology, Kevin C. Urama,	Publication	-		Document spécial de l'ATPS, n° 22

Wendy Kenyon, Rob Burton et Jackie Potts

81	2004	How Can Innovation Systems and Innovative Clusters Be Used to Develop Africa? Osita Ogbu	Publication	-	Exposé de politique en matière de technologie n° 10
82	2004	How Can Science and Technology Policy Aid Nigeria's Reconstruction? Osita Ogbu	Publication	-	Exposé de politique en matière de technologie n° 5
83	2004	Can Africa Develop Without Science and Technology? Osita Ogbu	Publication	-	Exposé de politique en matière de technologie n° 9
84	2005	Systems and Implications for IPRs: Experiences from Southern and Eastern Africa	Publication	-	Rapport de la conférence et de l'atelier
85	2005	Programme de renforcement des politiques en matière de technologies de la santé	Publication	-	Bulletin n° 18
86	2005	Rencontre de l'ATPS, du CTA et de CABI sur la floriculture	Publication	-	Bulletin n° 18
87	2005	Assessment of Constraints in Technology Transfer System and Policies which Limit the Realisation of High Green Leaf Production in the Smallholder Tea Sector of the Kenya Tea Industry: An Empirical Analysis of Economic Efficiency and Supply of Tea Part II	Publication	-	Rapport de recherche n° 3
88	2005	<i>Science &amp; Technology and Food Security in Africa</i> , Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS) et ministère des Communications, de la Science et de la Technologie (MCST), Lesotho	Publication	-	Exposé de politique en matière de technologie n° 11
89	2006	Integrated Value Mapping for Sustainable River Basin Management: Economics, Ethics and Social Psychology, Kevin C. Urama, Wendy Kenyon, Rob Burton et Jackie Potts	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 22
90	2006	Wastewater and Irrigated Agriculture Lessons Learned and Possible Applications in Africa	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 23
91	2006	Imbalance in Water Allocation Stability and Collaboration within the Nile Basin, Kinfe Abraham	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 24
92	2006	Survey of Indigenous Water Management and Coping Mechanisms in Africa: Implications for Knowledge and Technology Policy, Femi Olokesusi	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 25
93	2006	Water Management and Conflicts in Africa: The Role of Knowledge and Technology, Chris Huggins	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 26
94	2006	Markets, Institutions and Agricultural Performance in Africa, Julius Mangisoni	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 27
95	2006	The Biotechnology Revolution and its Implication for Food Security in Africa, Victor Konde	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 28
96	2006	Why Africa has Fallen Short of Building Dynamic Agroprocessing Capabilities: Constraints, Options and Prospects, Wellington A. Otieno et Ada Mwangola	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 29
97	2006	Projet pilote – regroupement de systèmes d'innovation (Tanzanie)	Publication	-	Bulletin n° 20
98	2006	What is Sui Generis System of Intellectual Property Protection?, Moni Wekesa	Publication	-	Exposé de politique en matière de technologie n° 13
99	2006	Research Priorities for Kenya's Cut-Flower Industry: Farmer's Perspective	Publication	-	Exposé de politique en matière de technologie n° 14
100	2006	What Danger Lies in the WTO-NAMA Negotiations for Africa?, Ha-Joon Chang	Publication	-	Exposé de politique en matière de technologie n° 12

## *Évaluation de l'ATPS : Rapport principal*

101	2007	Promotion of Public HealthCare Using African Indigenous Knowledge, Hassan O. Kaya	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 30
102	2007	The Place of Policy in Applied Health Care and Technology with Special Reference to African Traditional Medicine, Daniel Noni Lantum	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 31
103	2007	Emigration of Health Care Professionals – The Brain Drain	Publication	-	Document spécial de l'ATPS, n° 32
104	2007	Biotechnology: Eastern African Perspectives on Sustainable Development and Trade Policy, juin 2007	Publication	-	Rapport de l'ICTSD et de l'ATPS
105	2007	Formulation of a National ICT Policy, George Okado	Publication	-	Exposé de politique en matière de technologie n° 15
106	2002	Journée du renouveau scientifique en Afrique	Journée du renouveau scientifique	Secrétariat	Bulletin n° 11-12
107	2003	Journée du renouveau scientifique en Afrique, Nigéria	Journée du renouveau scientifique	Section	Rapport annuel 2003
108	2003	Journée du renouveau scientifique en Afrique, Tanzanie	Journée du renouveau scientifique	Section	Rapport annuel 2003
109	2003	Journée du renouveau scientifique en Afrique, Ouganda	Journée du renouveau scientifique	Section	Rapport annuel 2003
110	2003	Journée du renouveau scientifique en Afrique, Nigéria	Journée du renouveau scientifique	Section	Bulletin n° 14
111	2003	Journée du renouveau scientifique en Afrique (30 juin 2003)	Journée du renouveau scientifique	Secrétariat	Rapport annuel 2003
112	2004	Journée du renouveau scientifique en Afrique, Nigéria	Journée du renouveau scientifique	Section	Bulletin n° 15
113	2004	Journée du renouveau scientifique en Afrique, Ouganda	Journée du renouveau scientifique	Section	Bulletin n° 15
114	2004	Journée du renouveau scientifique en Afrique, 30 juin 2004	Journée du renouveau scientifique	Secrétariat	Rapport annuel 2004
115	2005	Commémoration de la Journée du renouveau scientifique, organisée par l'ATPS en collaboration avec l'Académie africaine des sciences (AAS), l'African Centre for Technology Studies (ACTS) et l'International Service for the Acquisition of Agri-Biotech Applications (ISAAA)	Journée du renouveau scientifique	Secrétariat	Rapport de la conférence et de l'atelier annuels
116	2006	Journée du renouveau scientifique en Afrique, Ouganda	Journée du renouveau scientifique	Section	Bulletin n° 20
117	2006	Journée du renouveau scientifique en Afrique, Nigéria	Journée du renouveau scientifique	Section	Bulletin n° 20

118	2005	Rencontre des jeunes leaders des établissements de recherche, universités et organisations non gouvernementales de 21 pays africains à Nairobi (Kenya) du 20 au 23 juin 2005 visant à débattre de stratégies favorisant l'exploitation du potentiel de la science, la technologie et l'innovation dans l'industrie agroalimentaire, afin de créer des richesses et de l'emploi pour les jeunes Africains.	Congrès de la jeunesse	Secrétariat	Rapport du congrès
119	2006	Deuxième Congrès régional de la jeunesse africaine sur la science et la technologie, la sécurité alimentaire et la santé pour le développement durable de l'Afrique, du 26 au 28 juin 2006, La Palm Beach Resort, Accra (Ghana)	Congrès de la jeunesse	Secrétariat	Rapport du congrès
120	2006	Débats du congrès annuel de la jeunesse sur le rôle global de la science, la technologie et l'innovation dans le développement.	Congrès de la jeunesse	Secrétariat	Bulletin n° 19

## Annexe 5 : Affectation des ressources financières

### Tableaux 5.1 à 5.3 – Dépenses

**Tableau 5.1**

<b>Dépenses du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS) de 2002 à 2006</b>						
(Source : états financiers vérifiés)	Dépenses de programme (USD)					
	2002	2003	2004	2005	2006	Total
	15 mois					
Frais de personnel	140 628	165 966	181 507	280 668	262 156	1 030 925
Frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance	318 219	315 111	180 291	323 476	352 479	1 489 576
Subventions à des particuliers	123 631	367 526	-9 539	0	0	481 618
Subventions à des organismes	104 845	85 641	25 010	100 529	33 218	349 243
Coûts d'occupation et bureaux	19 211	6 612	41 849	51 196	31 384	150 252
Conférences et rencontres	99 013	16 201	29 439	64 678	76 351	285 682
Ententes de services	74 418	39 982	17 647	32 245	54 648	218 940
Communications	32 540	26 515	18 423	29 227	12 678	119 383
Publications	39 926	39 575	14 055	28 218	23 797	145 571
Rémunération	16 857	27 768	7 500	62 600	12 999	127 724
Dépréciation	7 632	0	0	0		7 632
Papeterie et articles de bureau	12 441	12 076	4 069	6 894	2 417	37 897
Honoraires de vérification	0	0	3 350	3 350		6 700
Formation du personnel	7 526	1 061	1 039	2 153		11 779
Assurances	2 520	5 852	3 146	173		11 691
Amortissement	0	0	0	0		0
Abonnements	659	0	0	567	626	1 852
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 000 066</b>	<b>1 109 886</b>	<b>517 786</b>	<b>985 974</b>	<b>862 753</b>	<b>4 476 465</b>

**Tableau 5.2**

<b>Dépenses du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS) de 2002 à 2006</b>						
(Source : états financiers vérifiés)	Frais généraux (USD)					
	2002	2003	2004	2005	2006	Total
	15 mois					
Frais de personnel	131 979	112 757	140 995	125 369	107 539	618 639
Frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance	1 346	11 302	18 151	1 707	2 421	34 927
Subventions à des particuliers	0	0	0	0	0	0
Subventions à des organismes	0	0	0	0	0	0
Coûts d'occupation et bureaux	55 034	69 488	33 005	22 897	45 210	225 634
Conférences et rencontres	0	295	194	1 163	103	1 755
Ententes de services	0	0	0	5 174	1 256	6 430
Communications	17 676	19 611	14 146	7 327	7 267	66 027
Publications	1 871	288	105	2 044	0	4 308
Rémunération	0	86	0	1 000	0	1 086
Dépréciation						
Papeterie et articles de bureau	3 992	3 461	1 689	1 346	3 397	13 885
Honoraires de vérification	6 700	6 700	3 350	3 350	7 900	28 000
Formation du personnel	0	1 327	1 446	1 469	1 168	5 410
Assurances	770	785	1 426	1 109	2 189	6 279
Amortissement	7 138	19 488	20 964	17 103	11 791	76 484
Abonnements	495	1 553	1 574	1 522	877	6 021
<b>Dépenses totales</b>	<b>227 001</b>	<b>247 141</b>	<b>237 045</b>	<b>192 580</b>	<b>191 118</b>	<b>1 094 885</b>



**Tableau 5.3**

<b>Dépenses du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS) de 2002 à 2006</b>							
(Source : états financiers vérifiés)	Dépenses totales (USD)						
	2002	2003	2004	2005	2006	Total	%
	15 mois						
Frais de personnel	272 607	278 723	322 502	406 037	369 695	1 649 564	29,61
Frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance	319 565	326 413	198 442	325 183	354 900	1 524 503	27,36
Subventions à des particuliers	123 631	367 526	-9 539	0	0	481 618	8,64
Subventions à des organismes	104 845	85 641	25 010	100 529	33 218	349 243	6,27
Coûts d'occupation et bureaux	74 245	76 100	74 854	74 093	76 594	375 886	6,75
Conférences et rencontres	99 013	16 496	29 633	65 841	76 454	287 437	5,16
Ententes de services	74 418	39 982	17 647	37 419	55 904	225 370	4,05
Communications	50 216	46 126	32 569	36 554	19 945	185 410	3,33
Publications	41 797	39 863	14 160	30 262	23 797	149 879	2,69
Rémunération	16 857	27 854	7 500	63 600	12 999	128 810	2,31
Dépréciation	7 632	0	0	0	0	7 632	0,14
Papeterie et articles de bureau	16 433	15 537	5 758	8 240	5 814	51 782	0,93
Honoraires de vérification	6 700	6 700	6 700	6 700	7 900	34 700	0,62
Formation du personnel	7 526	2 388	2 485	3 622	1 168	17 189	0,31
Assurances	3 290	6 637	4 572	1 282	2 189	17 970	0,32
Amortissement	7 138	19 488	20 964	17 103	11 791	76 484	1,37
Abonnements	1 154	1 553	1 574	2 089	1 503	7 873	0,14
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 227 067</b>	<b>1 357 027</b>	<b>754 831</b>	<b>1 178 554</b>	<b>1 053 871</b>	<b>5 571 350</b>	<b>100,0</b>

## Évaluation de l'ATPS : Rapport principal

Tableau 5.4 : Contributions des bailleurs de fonds à l'ATPS de 2002 à 2007									
Catégorie	Bailleur de fonds	2002	2002 ajusté	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Majeures	Gouvernement des Pays-Bas	400 000	400 000	600 000	157 613	543 698	491 538	891 800	3 084 649
	Centre de recherches pour le développement international	428 629	431 303	202 317	116 790	220 155	107 048		1 077 613
	Fondation Rockefeller	225 000	175 000	167 075	13 521	85 780	252 659		694 035
	Fondation Ford		71 505	78 495			-		150 000
	Asdi-SAREC					223 733	157 724	247 000	628 457
	Banque africaine de développement				223 676		32 820		256 496
	Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)				84 271	99 378			183 649
	Carnegie Corporation	153 761	153 761						153 761
	Ministère de la Science et de la Technologie du Nigéria	50 000	50 000			84 000		84 000	218 000
	Finlande						57 886	2 600	60 486
Total des contributions majeures		1 407 390	1 281 569	1 047 887	582 350	1 256 744	1 099 675	1 225 400	6 493 625
Mineures									
	Fonds de l'OPEP	40 000	40 000	10 000	-				50 000
	COMESA	49 423	49 423	-					49 423
	Coca-Cola EA	37 358	37 358	-					37 358
	Remboursements de TVA de la Kenya Revenue Authority				16 531	9 459			25 990
	UNESCO			10 000	15 000	-			25 000
	Banque mondiale (Infodev)			9 479					9 479
	NEPAD					8 000			8 000
	Projets de collaboration spéciale			5 363	-	2 114			7 477
	Revenus divers					5 752			5 752
	Institut africain de développement économique et de planification				5 000	-			5 000
	Autres			2 045				87 000	89 045
	Intérêts créditeurs	2 245	2 245		- 1 515	750			1 480
Total des contributions mineures		129 026	129 026	36 887	48 537	25 751	123 388	87 000	450 589
Total global		1 536 416	1 410 595	1 084 774	630 887	1 282 495	1 165 177	1 312 400	6 886 328

Remarque : Les rapports annuels de l'ATPS ne contiennent pas toutes les données et, par conséquent, ne permettent pas de dresser un tableau complet des revenus par source et des dépenses par catégorie. Les tableaux 5.1 à 5.4 ont donc été établis à partir des rapports sur les principales catégories, des états financiers vérifiés de l'ATPS et des états financiers de l'Asdi. Le tableau 5.4, qui fournit une vue d'ensemble, n'a pu être réalisé qu'en février 2008. L'établissement des ressources disponibles en fonction des objectifs de l'ATPS, par thème et par pays, s'est révélé un travail de longue haleine.

## Références

- ACDI, 2004 (octobre), Guide d'évaluation, Direction de l'évaluation, Direction générale de la gestion du rendement et des connaissances, Agence canadienne de développement international, Ottawa (Canada).
- Asdi, 2004, Guide d'évaluation de l'Asdi [en anglais], Stockholm (Suède).
- ATPS, 1997 (octobre), Plan stratégique de l'ATPS pour la prochaine décennie, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 1998, Demande de subvention – Phase III, 27 août 1998, ATPS, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 1998, Plan stratégique de l'ATPS – Phase III, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2000 (4 novembre), Procès-verbal du comité de direction de l'ATPS, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2000, Demandes de subventions – Phase IV, janvier 2000 à décembre 2003, ATPS, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2000, Plan stratégique de l'ATPS – Phase IV, janvier 2000 à décembre 2003, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2000 à 2005, Rapports annuels de l'ATPS, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2001 (28 juin), Rapport intermédiaire de l'ATPS, juin 2000 à mai 2001, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2001 (31 octobre), Résolution du Conseil, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2002, Rapport intermédiaire de l'ATPS, juin 2001 à juillet 2002, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2002 (14 novembre), Procès-verbal du Conseil de l'ATPS, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2003, Plan stratégique de l'ATPS – Phase V, janvier 2004 à décembre 2007, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2006, *Integrated Value Mapping for Sustainable River Basin Management: Economics, Ethics and Social Psychology*, document spécial de l'ATPS n° 22, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2006, *Wastewater and Irrigated Agriculture. Lessons Learned and Possible Applications in Africa*, document spécial de l'ATPS n° 23, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2006, *Water Management and Conflicts in Africa: The Role of Knowledge and Technology*, document spécial de l'ATPS n° 26, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2007 (juillet), Plan stratégique 2008-2011 de l'ATPS – Phase VI, note conceptuelle, version préliminaire, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2007 (décembre), Plan stratégique de l'ATPS 2008-2011 – Phase VI, Nairobi (Kenya).
- ATPS, 2008, Site Internet de l'ATPS, [www.atpsnet.org](http://www.atpsnet.org).
- Bandstein, Sara, 2006, « Views on Evaluation », *UTV Working Paper 2006, n° 1*, Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi).
- BDO Consulting, 2005 (septembre), Évaluation institutionnelle du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS), Asdi-SAREC, Stockholm (Suède).
- Chudnovsky, Daniel et Lydia Makhubu, 1996, *Évaluation du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique*, CRDI, Nairobi (Kenya).
- Clark, Norman G. et John Mugabe, 2002 (août), *The African Technology Policy Studies (ATPS) Network, A Programme and Organizational Review*, ATPS, Nairobi (Kenya).
- CRDI, 2000 (26 mai), Note de service du CRDI, Ottawa (Canada).

- CRDI, 2001(28 mai), Rapport de l'ATPS, note de service au Conseil des gouverneurs du CRDI, Division des services de vérification, Ottawa (Canada).
- CRDI, 2004 (décembre), Notes au dossier, projet n° 101339.
- CRDI, 2008, site Web : [www.idrc.ca](http://www.idrc.ca).
- CRDI, Documents de projets n°s 102611, 104316, 101237, 101339, 101384, 102611, 104316, 104316, 55223, 65077, 820032, 840164, 850277, 890102, 890103, 920418, CRDI, Ottawa (Canada).
- Earl, S., Carden, F. et T. Smutylo, 2002, *La cartographie des incidences. Intégrer l'apprentissage et la réflexion dans les programmes de développement*, Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa (Canada) < [www.idrc.ca/fr/ev-9330-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-9330-201-1-DO_TOPIC.html) >
- English, Phillip, 1993, *Research Networks in Africa: Seven Case Studies in Governance*, document non publié, CRDI, 1992-1993.
- FCRSS, Évaluation 2006-2007 de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, < [http://www.chsrf.ca/about/ga\\_accountability\\_impact\\_of\\_f.php](http://www.chsrf.ca/about/ga_accountability_impact_of_f.php) >
- Gibson, Clark C., Kristen Andersson, Elinor Ostrom et Sujai S. Shivakuman, 2005, *The Samaritan Dilemma. The political economy of development aid*, Oxford University Press, États-Unis.
- Hovland, Ingie, 2007 (juillet), *Making a Difference: M&E of Policy Research*, Overseas Development Institute, document de travail n° 281, Royaume-Uni.
- ICTSD et ATPS, 2007, *Biotechnology: Eastern African Perspectives on Sustainable Development and Trade Policy*, Centre international pour le commerce et le développement durable, Genève (Suisse) et Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique, Nairobi (Kenya).
- Juma, C. et L. Yee-Cheong, 2005, *Innovation: applying knowledge in development*, groupe de travail sur la science, la technologie et l'innovation.
- OCDE, 2002, *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et à la gestion axée sur les résultats*, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Ogbu, Osita, 2005 (mars), *Strengthening National Information and Communication Technology Policy in Africa: Governance, Equity and Institutional Issues*, rapport final, CRDI, Ottawa (Canada).
- Pestieau, C., 2008, « AERC Governance, Management and Structure – A Model That Works », à paraître dans *AERC History*, African Economic Research Consortium, Nairobi (Kenya).
- Rath, Amitav, 1990 (novembre), « Science, Technology and Policy in the Periphery: A Perspective from the Centre », *World Development*, vol. 18, n° 11, p. 1429-1444.
- Rath, Amitav et A. Barnett, 2006, *Innovations Systems: Concepts, Approaches and Lessons from RNRRS. Policy Practice Limited*, janvier 2006 [en ligne].  
[http://www.research4development.info/pdf/ThematicSummaries/INNOVATIONS\\_SYSTEMS\\_CONCEPTS\\_APPROACHES\\_AND\\_LESSONS\\_FROM\\_RNRRS\\_P1.pdf](http://www.research4development.info/pdf/ThematicSummaries/INNOVATIONS_SYSTEMS_CONCEPTS_APPROACHES_AND_LESSONS_FROM_RNRRS_P1.pdf)
- Rath, Amitav, 2007 (juillet), *An Outline for the ATPS Evaluation and Notes from Meetings in Ottawa, Nairobi, Dar es Salaam and Pretoria*, juillet 2007 (cité dans le présent rapport sous le titre *Données générales pour l'évaluation de l'ATPS et compte rendu des rencontres tenues à Ottawa, à Nairobi, à Dar es Salaam et à Pretoria en juillet 2007*).
- Sagasti, Francisco, 2004, *Knowledge and Innovation for Development: The Sisyphus Challenge of the 21st Century*, Edward Elgar Publishers, Cheltenham, (Royaume-Uni).

- Sagasti, Francisco, 2006, « Building science, technology and innovation capacities in developing countries: Notes on the possible role of the Canadian International Development Agency », présenté à Londres en février 2006.
- Smart, C., 2007, *TPW Tracer Study*, CRDI, Ottawa (Canada).
- Söderbaum, F., 1999, « Understanding regional research network in Africa », *Sida Studies in Evaluation*, mars 1999, Asdi, Stockholm (Suède).
- Spearhead, 2008, *Report on Financial Review – ATPS Kenya*, Spearhead Management Canada Ltd.
- Tostensen, A, R. Øygaard, J. Carlsson et R. Andersen, 1998, *Building Research Capability in Africa: a Review of NORAD's Assistance to Regional Research Organizations*, The Research Council of Norway, Oslo (Norvège).
- UNESCO, 2006, *Revitalizing Science and Technology Training Institutions in Africa: The Way Forward*, plan d'action produit par les participants à la première Conférence régionale africaine des recteurs, doyens et directeurs des institutions de sciences, d'ingénierie et de technologie (COVIDSET 2005), Accra, Ghana, du 15 au 17 novembre 2005, UNICEF, Nairobi (Kenya).
- Wamae, Watu, 2008, *STI Policy Research and the STI Policy Environment in Africa: A Scoping Paper for the IPS Program Area of IDRC*, CRDI, Ottawa (Canada).